40e année

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

140e ANNÉE NUMÉRO 47 MARDI 9 MARS 1993 84 PAGES 1$

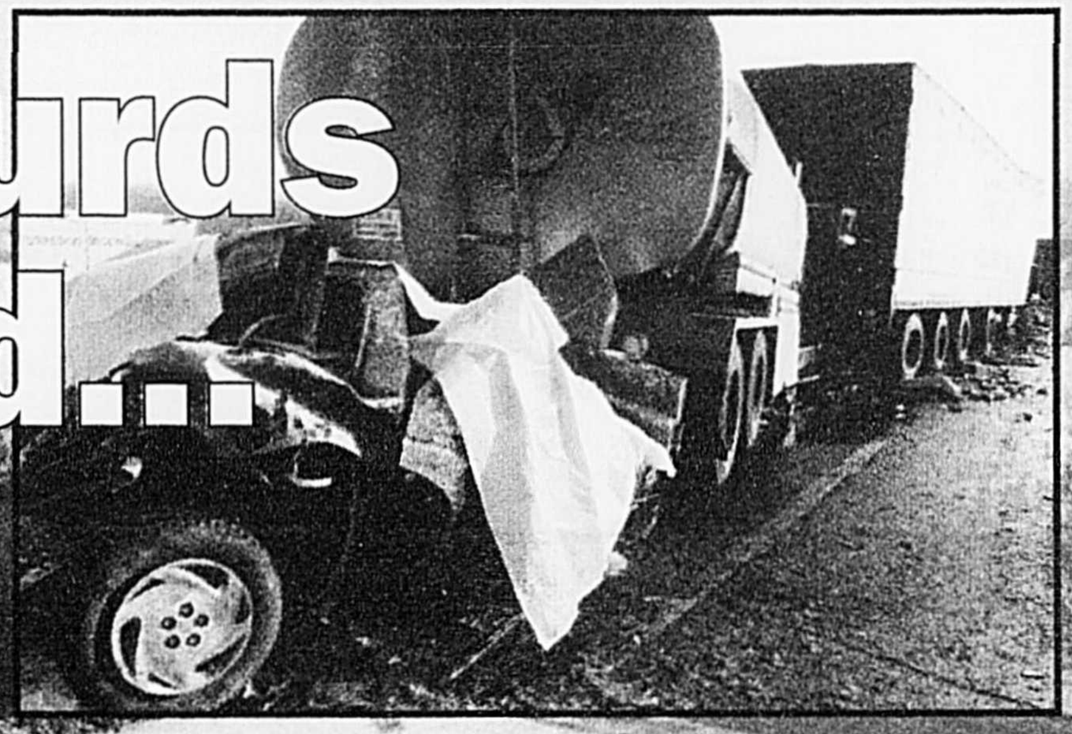
La Présentation

Le Conseil et les citoyens réagissent vivement à un blâme du ministre Ryan

Le conseil de La Présentation a reçu une lettre inusitée du ministère des Affaires municipales et portant la signature du ministre Claude Ryan. Ce dernier apporte ses commentaires sur, "semble-t-il" , quatre décisions du conseil. Le maire Nichols en tête, le conseil répond au ministre tandis que le Comité de citoyens demande tout simplement au premier ministre Bourassa de mener une enquête publique afin de faire toute la lumière sur une intervention pour le moins surprenante du ministre ou de ses fonctionnaires.

(Page A-5)

Camions lourds et brouillard...





Tous les détails en pages A-9 à A-13

GRILLE MYSTÈRE

75$ de bons en essence à gagner

Page A-45

À LIRE

Deux passages à niveau sont rendus plus sécuritaires

Des mesures particulières sont prises pour faire en sorte que la sécurité des automobilistes et des piétons soit mieux assurée aux deux passages à niveau situés sur le territoire de Sainte-Rosalie où des accidents mortels ont été enregistrés.

(Page A-42)

Bénévole obligé de fuir rapidement le Rwanda (Afrique)

Jacques Laliberté est Maskoutain d'origine. Depuis dix-sept mois, il oeuvrait pour un organisme non gouvernemental au Rwanda, en Afrique centrale. Mais la situation politique s'est rapidement détériorée obligeant les bénévoles à fuir.

(Page B-1)

Un premier objectif: d'abord reconquérir nos propres marchés

C'est le discours qu'a tenu le président de l'UPA Jacques Proulx en rappelant aux producteurs agricoles qu'un premier objectif qui demeure très réalisable est de faire en sorte que les marchés domestiques ne passent pas à l'étranger.

(Page B-8)

En attendant autre chose...

Aux prochaines élections provinciales, prévues quelque part au cours de 1994, une nouvelle carte électorale (une autre!) sera en vigueur au Québec. Comme les questions de représentativité électorale sont décidées plus souvent qu'autrement par des ordinateurs, il faut s'attendre à voir des changements que personne n'avait imaginés à ce jour. Les limites de Saint-Hyacinthe resteront intactes, mais pas celles de Verchères.

***

En effet, un nouveau comté, Borduas, verra le jour regroupant Beloeil, Saint-Hilaire et la région jusqu'à Saint-Jean-Baptiste. L'*ancien comté* de Verchères subsiste avec La Présentation, Saint-Denis et...Sainte-Julie. Voilà une façon sûre de nier l'infrastructure socio-économique d'une sous-région que de défaire de la sorte des liens établis depuis des décennies.

***

Au plan strictement électoral, cela veut dire par conséquent que les partis devront choisir des candidats nouveaux. C'est ainsi que l'actuelle députée de Verchères, Mme Luce Dupuis, aurait opté pour le nouveau comté de Borduas, ce qui laissera le champ libre à un nouveau candidat dans Verchères, pour le PQ notamment. Et ce candidat pourrait bien être Bernard Landry.

***

À Saint-Hyacinthe, le même Parti Québécois se prépare à toute une assemblée pour choisir un candidat puisqu'officieusement, ils seront bientôt trois sur les rangs. Outre Léandre Dion dont les aspirations politiques sont connues depuis longtemps, il y a le conseiller Bernard Barré qui a été très actif depuis un certain temps, et très probablement Me Louise Cordeau qui devrait, dès le 10 mars, faire connaître sa décision. Et à moins de revirement de dernière minute, la réponse devrait être affirmative.

***

Sur la scène municipale, la surprise de découvrir le vrai visage du maire Bernier, sévère et strict (un vrai directeur d'école pour jeunes quoi!), en a surpris plus d'un. Au point que les commentaires ne manquaient pas au lendemain de l'assemblée du lundi 1er mars. Il faut dire que tout porte à croire que M. Bernier vient d'essuyer une première défaite au sein de l'administration municipale.

***

En effet, on aurait décidé de ne pas procéder à l'enlèvement de l'estrade sur laquelle prenaient place les anciens maires depuis belle lurette. M. Bernier voulant se rapprocher du conseil avait déjà fait en sorte que son fauteuil se retrouve au même niveau que ses collègues. Il voulait aussi que l'estrade disparaisse. Malheureusement, il s'agirait de travaux assez importants qui ne sont pas, à première vue justifiés. Et conséquence prévisible, l'estrade restera. On verra à l'usage si le maire Bernier est aussi rancunier que rigide.

***

Du côté de la MRC, un prochain achat pourrait consister en un appareil pour enregistrer les délibérations. Pourquoi? Le procès verbal de l'assemblée du 24 février stipule au sujet de la discussion sur le *déménagement que* "les membres délibèrent sur l'offre faite par Les Constructions Robin. À la lumière de la recommandation du Comité des Finances, du Personnel et des locaux en date du 23 février 1993, les membres sont unanimes à décliner ladite offre et à se pencher sur une nouvelle proposition du Comité".

***

Vérification faite auprès de certaines personnes présentes, il était impossible de faire confirmer cette "délibération" des membres du conseil de la MRC. Si on avait pu compter sur un enregistrement de la séance, toute discussion, et partant toute ambiguïté, aurait été évitée. Un bon appareil et un bon code de procédures seraient des outils fort appropriés et peu dispendieux.

***

Dans le domaine de l'éducation, la réforme du collégial que préconise Québec fait beaucoup jaser. Étudiants, professeurs et gestionnaires se préparent à discuter ferme les différents éléments de la réforme. Mais là où le bât blesse, c'est que journée pédagogique pour discuter de la réforme et d'autres rencontres à différents niveaux auront lieu avant que la ministre responsable ne fournisse les éléments de changement. Une prédiscussion au cours de laquelle tous les discours seront bons ou prétexte à plus de confusion encore?

***

C'est autour du 1er juin que devrait avoir lieu la cérémonie de la première pelletée de terre pour la nouvelle Villa des Frênes, située sur l'avenue Pratte. Selon M. Bernard Comeau, président du conseil d'administration, tout le dossier se déroule comme prévu et, à moins de difficultés de dernière minute, le calendrierde mise en chantier sera suivi.

Le temps des sucres est à nos portes...

La prochaine semaine de mars connaîtra des températures de saison accompagnées d'un temps qui variera beaucoup d'une journée à l'autre.

■ **Michel Morissette**

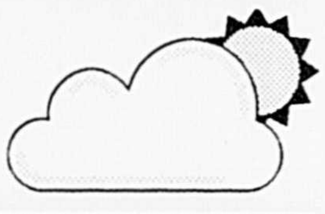
MARDI

Faible neige intermittente
-1° C et 1° C



MERCREDI

Plutôt nuageux
-6° C et -1° C



JEUDI

Possibilité d'averses de neige
-9° C et 1° C



VENDREDI

Ensoleillé
-9° C et -2° C



SAMEDI

Possibilité de neige
-9° C et -2° C



En début de semaine, une dépression passera juste au sud de la région tout en laissant quelques centimètres de neige.

Par la suite, les journées ensoleillées et nuageuses alterneront pour le reste de la semaine. De la neige est possible pour l'arrivée du week-end.

En résumé, une semaine qui nous fera penser que le temps des sucres est à nos portes.

***

La période du 1er au 7 mars a connu des températures près de la moyenne saisonnière, alors que la température moyenne fut de -5,0° C. Ce fut la semaine la moins froide depuis la mi-janvier dernier. Après la plus longue période de l'hiver sans dégel soit 27 jours consécutifs, la température a finalement dépassé le point de congélation à trois reprises durant la dernière semaine.

Quatre journées ont reçu des précipitations et toutes sous forme de neige. L'accumulation totale fut de 14 cm de neige. Depuis le début de l'hiver, il est maintenant tombé 153 cm de neige à Saint-Hyacinthe. À l'exception de deux journées, toutes les autres ont enregistré de l'ensoleillement à profusion, alors que l'insolation totale fut de 30 heures. La vitesse moyenne du vent a été de 10 km/h. Une seule journée a connu des rafales supérieures à 40 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur Nord-Est durant 50 heures.

***

Voici le résumé du mois de février à Saint-Hyacinthe par rapport à la moyenne des trente dernières années: La température moyenne enregistrée a été de -13,7° C soit -5° de moins que la normale qui est de -8,8° C pour la période. Ce fut le mois de février le plus froid depuis 1979 soit 14 ans. Les nuits du mois de février à Saint-Hyacinthe ont été les plus froides depuis 1967, alors que la température moyenne était de -19,4° C. Quatorze nuits ont enregistré des minimums inférieurs à -20° C, un phénomène qui n'avait pas été vu depuis 1940.

On a reçu seulement une trace de pluie ce qui est peu car la moyenne pour le mois est de 20 mm. On a par contre reçu un total de 63 cm de neige ce qui représente 20 cm de plus que la moyenne qui est de 43 cm. L'accumulation totale de neige depuis le début de l'hiver (jusqu'à la fin du mois de février) est maintenant rendue à 140 cm ce qui représente 44 cm de moins que la normale qui est fixée à 184 cm.

Le total d'heures d'ensoleillement enregistré a été de 132 heures ce qui fait que l'on a reçu 30 heures de plus que la normale qui est de 102 heures. Ce fut le mois de février le plus ensoleillé depuis 1987.

Lever et coucher du soleil

9 mars:	6 h 16 - 17 h 50
10 mars:	6 h 14 - 17 h 51
11 mars:	6 h 12 - 17 h 52
12 mars:	6 h 10 - 17 h 54
13 mars:	6 h 08 - 17 h 55
14 mars:	6 h 06 - 17 h 56
15 mars:	6 h 04 - 17 h 58

Température normale:
-8° C et 1° C

Durant cette période on gagnera 20 minutes de clarté.
Le dernier quartier de lune est prévu pour le dimanche 14 mars à 23 h 17.

Sommaire

Agriculture ..... p. B-6
À la bibliothèque ..... p. B-25
Annonces classées et section commerciale ..... pp. B-12 à B-27
Art et culture ..... p. B-30
Carnet de l'âge d'or ..... p. B-3
Carrières et professions ..... pp. B-23et B-24
CLSC des Maskoutains ..... p. B-20
Économie ..... p. A-12
Éditorial ..... p. A-46
Histoire d'ici ..... p. A-40
Horaire TV ..... pp. B-33 et B-34
Horoscope ..... p. B-14
Justice et faits divers ..... p. A-7
Le coin des jeunes ..... p. B-39
Lettres Ouvertes ..... p. A-38
Loisirs ..... p. A-26
Loteries ..... p. A-27
Mots Croisés ..... p. B-27
Nécrologie ..... pp. B-28 et B-29
Recettes ..... p. B-2
Sports ..... p. A-28

Fondé en 1853

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.
655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5G4. Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, 12900 boul. Metropolitain Est, Montréal (Québec) H1A 4A7.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique

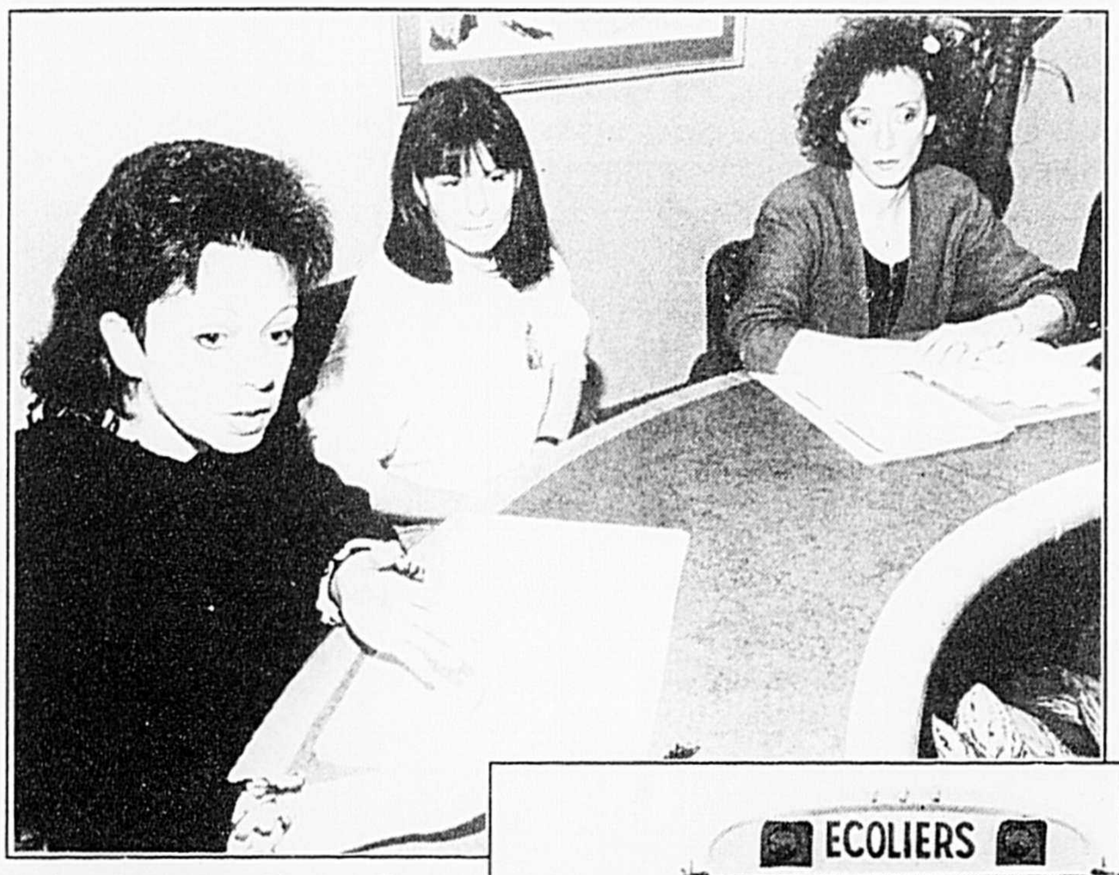
Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
• Examen de la vue
• Verres de contact
1530, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Des mères en colère à Douville

Leurs enfants privés du transport scolaire depuis le 1er mars

Cinq mères de famille résidant sur l'avenue Castelneau Nord, ont eu la désagréable surprise d'être avisées par la Commission scolaire que leurs jeunes enfants n'auraient plus droit au transport scolaire à compter du 1er mars. Elles demandent que cette décision soit révisée par le Conseil des commissaires à sa prochaine assemblée du 16 mars.

"Le plus choquant, de raconter Mme Plante, c'est la façon de procéder. C'est le chauffeur qui a averti ma fille un soir, en la débarquant, qu'à partir du lendemain matin, elle n'avait plus le droit de prendre l'autobus. Imaginez le choc pour cette enfant! Depuis qu'elle va à l'école - elle est en 5e - elle a toujours pris l'autobus sans problème."



Trois mères en colère au Courrier: Mmes Laplante, Plante et Lamoureux demandent à la Commisssion scolaire de réviser ses normes d'accès au transport scolaire. N'ont pu assister à la rencontre Mmes Parent et Therrien.

■ Madeleine Pion

Peu de temps après, les autres parents du même secteur de la rue Castelneau, recevaient un avis écrit, daté du 11 février 1993, les informant qu'après vérification, leurs enfants ne pouvaient plus utiliser les services du transport scolaire "car votre domicile se situe à l'intérieur du 1.6 kilomètre".

Mme Laplante, qui a 2 enfants fréquentant l'école Douville, l'un en 1ère, l'autre en 4e, n'en revenait pas tout simplement: "Ça fait deux ans qu'on reste là et ils ont toujours pris l'autobus au coin de Nicolet, avec les autres."

"Un geste inacceptable de la part de la Commission scolaire, en plein milieu d'année scolaire, en plus!", de s'insurger Mme Lamoureux, dont le fils, en 1ère année, était transporté depuis septembre.

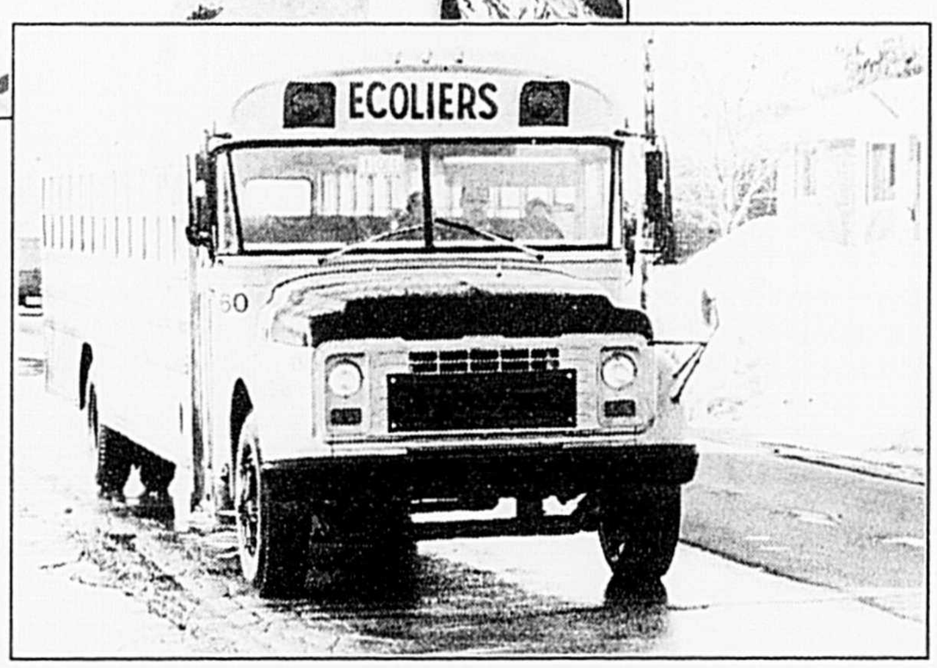
Pas assez ou trop dangereuse?

Après diverses démarches infructueuses auprès des responsables du transport scolaire à la Commission, ces parents ont décidé, de porter leur cause à l'attention du conseil des Commissaires.

Invoquant le droit des enfants à la sécurité et à l'intégrité physique, Mme Lamoureux et ses voisines rappellent que, 1.5 ou 1.6 km, cette route est très dangereuse, particulièrement en hiver:

- Il n'y a pas de trottoir; c'est une route simple, à voie étroite, très glissante et très enneigée de chaque côté, peu éclairée; c'est aussi la seule route pour camions lourds, dans ce secteur résidentiel; les arrêts et limite de vitesse (50 km/h) ne sont pas suivis assez souvent...

"C'est une question de gros bon sens, disent-elles encore. D'autant plus que l'autobus circule à moitié vide. Une politique de remplissage, ça existe ailleurs! C'est à la Commission de décider si elle veut donner un meilleur service..."



Le circuit de l'autobus (101) n'a pas changé sur Castelneau: il s'arrête toujours au coin de Nicolet, vers 7 h 45, le matin et 15 h 15 l'après-midi, mais depuis le 1er mars, ses portes restent closes. On voit, à droite, l'accumulation de neige sur le bord de la rue.

Maison Saint-Michel

Exemption de taxes: Rougemont va en appel

Le litige qui oppose les Bérêts blancs et le village de Rougemont n'est pas près de se terminer: la municipalité a décidé d'en appeler d'un récent jugement de la Cour du Québec.

Le juge Yves Mayrand vient en effet de donner raison à la Maison Saint-Michel en statuant qu'il s'agissait bien là d'une institution religieuse. Le jugement permet ainsi aux Bérêts blancs d'être exemptés des taxes municipales et scolaires. Une facture qui se chiffre tout de même à 20 000$ annuellement pour les deux taxes.

■ Roger Lafrance

Le maire de Rougemont, M. Jean-Yves Giard, a déclaré qu'il s'attendait à une telle décision du juge Mayrand. Il prétend que le juge s'est appuyé uniquement sur un jugement des commissaires du Bureau de révision de l'évaluation foncière pour rendre sa décision et leur avocat n'a pu ainsi défendre adéquatement la position de la municipalité.

Il ne croit pas que la Maison Saint-Michel soit une institution religieuse proprement dit, même si celle-ci a modifié sa charte en ce sens à la fin des années 1980. Il estime que la municipalité doit en appeler du jugement, même si elle doit en assumer des coûts supplémentaires, afin de clarifier le dossier:

"S'ils ne paient pas leur montant de 20 000$ en taxation, ce sont les contribuables qui, en bout de ligne, devront le défrayer à travers leurs propres comptes de taxes," soutient M. Giard.

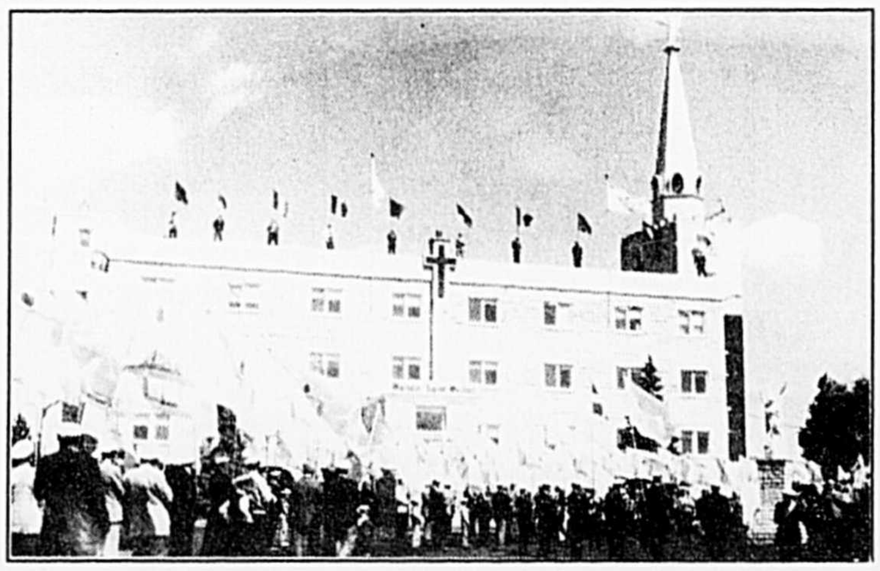
De l'entêtement

"La municipalité s'entête envers et contre tous," a lancé de son côté l'assistant-directeur de la Maison Saint-Michel, M. Marcel Lefebvre.

Celui-ci a rappelé que le dernier jugement du juge Mayrand constituait pour eux une quatrième victoire devant les tribunaux dans ce dossier. La Maison Saint-Michel a toujours accepté de payer ses comptes de taxes sauf depuis 1986, alors que la taxation a connu une hausse vertigineuse à Rougemont.

La Maison Saint-Pierre constitue une institution religieuse, ajoute-t-il, puisque plusieurs y consacrent 5 et 10 ans de leur vie, sinon leur vie entière, et ce de façon bénévole. Les pèlerins prônent la doctrine sociale de l'Église et publient entre autres le journal Vers Demain pour diffuser leur philosophie.

Une cinquantaine de pèlerins résident à Rougemont et le mouvement peut compter sur 3 000 bénévoles à travers le Québec.



En se définissant comme institution religieuse, la Maison Saint-Michel, qui abrite les Bérêts blancs, désire être exemptée de toutes taxes municipales ou scolaires.

Mais le PLC conteste cette nomination

Mme Andrée Champagne nommée coprésidente du congrès conservateur

(ML)- La députée de Saint-Hyacinthe-Bagot et vice-présidente à la Chambre des Communes, Mme Andrée Champagne, a été nommée coprésidente du congrès à la direction du Parti progressiste-conservateur, qui aura lieu du 9 au 13 juin prochain.

L'annonce de cette nouvelle a eu lieu au cours de la fin de semaine par le président du parti, M. Gerry Saint-Germain, qui a également confirmé la nomination à la coprésidence du congrès de l'ancien premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

La nomination de Mme Champagne n'est pas passée inaperçue puisque le Parti libéral du Canada a contesté cette décision en Chambre des Communes, prétextant un conflit entre ce poste et la fonction de vice-présidente qu'occupe Mme Champagne.

La députée de Saint-Hyacinthe-Bagot devait d'ailleurs prononcer une allocution sur cette question mardi matin, à la Chambre des Communes.

Toujours est-il que les coprésidents du congrès ont pour mandat de veiller à ce que les règlements et les politiques soient bien suivis et afficher la neutralité la plus complète.

Cela implique que les coprésidents ne peuvent pas diriger leur délégation respective au congrès qui, rappelons-le, permettra de trouver un successeur à M. Brian Mulroney, qui a remis sa démission de chef du Parti conservateur, le mercredi 24 février dernier.

Guide de références pour services professionnels

"Nous avons échangé un pit-bull pour un caniche!"

- Bernard Barré

On a parlé de chiens à l'Hôtel de Ville la semaine dernière! En particulier Bernard Barré, qui s'est servi du meilleur ami de l'homme pour affirmer que le nouveau Guide de références pour l'attribution de mandats de services professionnels, adopté par résolution à la séance de lundi soir dernier, sera moins efficace que la politique adoptée par les membres du Conseil, en 1991.

Avec ce Guide, le Conseil de Ville n'aura plus besoin d'aller en appel d'offres pour octroyer des contrats sur certains types de travaux.

Michel Lamarche

Par exemple, Enviraqua obtiendra les contrats pour les infrastructures et l'usine de filtration, tandis que Pellemon aura préséance concernant l'usine d'épuration.

En agissant ainsi, affirme M. Barré, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est beaucoup affaiblie.

"Déjà, en 1992, nous avions enlevé les dents à notre pit-bull; maintenant, avec un guide plutôt qu'une politique, comme c'était le cas avant, nous venons d'échanger notre pit-bull pour un caniche!", a lancé M. Barré, qui s'est évidemment opposé à la résolution, finalement adoptée sur division.

Selon l'échevin du quartier La Providence, son opposition ne représente pas un boycott ou un vote de non-confiance face aux entreprises maskoutaines, mais plutôt une façon de se protéger pour empêcher une hausse des contrats professionnels qui seront octroyés aux firmes d'ingénierie, d'architectes et d'études de sols.

"J'ai toujours prétendu qu'il fallait favoriser les entreprises maskoutaines, sauf qu'il est également viable de maintenir une certaine compétition entre les compagnies. Je ne suis pas inquiet non plus de la qualité des travaux qui seront effectués car je sais que ces firmes sont professionnelles. Toutefois, en donnant l'exclusivité à une compagnie dans un champ particulier, nous revenons au même système inefficace qui existait avant que l'on instaure notre politique et surtout, nous perdons tout pouvoir de négociations. Les firmes concernées savent d'avance qu'elles auront le contrat, et lorsqu'il n'y a pas de compétition, il y toujours des abus", soutient Bernard Barré.

Ce dernier a rappelé qu'en 1991, le Conseil avait adopté, de façon unanime, a-t-il pris la peine de préciser, une politique stipulant que des travaux, à partir d'un certain montant, nécessiteraient des appels d'offres d'un nombre minimum d'entreprises.

Or, cette politique a été modifiée dès l'année suivante à cause de pressions extérieures, selon M. Barré.

"Je ne donnerai pas de noms, mais disons que des gens se sont présentés au Conseil pour dire qu'ils ne pouvaient batailler sur le même pied dans les conditions établies. Pourtant, nous avions économisé au-dessus de 40 000$ lors de l'octroi des quatre premiers contrats. Mais ils ont joué la partie des gens malheureux", affirme M. Barré.

De son côté, le conseiller Laurier Comtois, qui a proposé la résolution, est d'avis que l'ancienne politique manquait de souplesse.

"Comme toute chose doit être essayée, nous avons travaillé en fonction de cette politique, mais elle était trop rigide et elle compliquait la vie à tout le monde. Nos directeurs de services ont reçu certaines lignes directrices et le Conseil aura toujours la possibilité de se prononcer sur la préparation des devis. Je pense que M. Barré nous prend pour des aveugles; comme si nous n'étions pas assez intelligents pour ne pas voir les abus", de rétorquer M. Comtois.

Soulignons que M. Barré n'a pas été le seul à s'opposer à cette résolution. "Pour les mêmes raisons" que son collègue, le conseiller Réal Saint-Pierre s'est également objecté.

Semaine européenne des enfants

Une contribution de 2 500$ est versée pour une délégation maskoutaine

Une jeune résidente des Pavillons Bois-Joly et un adulte-accompagnateur, M. Jacques-Pierre Godon, se sont rendus en Europe (du 20 au 28 février) pour participer à la semaine européenne des enfants afin d'y offrir leur témoignage.

Sensibilisé à cette démarche, et conscient des problèmes de financement qu'elle entraînait, le député de Saint-Hyacinthe s'est adressé au Premier ministre du Québec et responsable des dossiers jeunesse du Gouvernement, M. Robert Bourassa. Et c'est en son nom que M. Messier remettait à la délégation la somme de 2 500$ permettant d'assumer une large part des frais de séjour.

Pour M. Messier, il était fort important que deux ambassadeurs puissent se rendre témoigner de la réalité vécue quotidiennement par les jeunes Québécois à leurs semblables européens. Et le Gouvernement du Québec se devait d'appuyer cette démarche.

Rappelons que, outre le Premier ministre du Québec, les Pavillons Bois-Joly ont aussi accepté de contribuer financièrement à ce voyage.



Sur la photo on peut voir M. Jacques Perreault, d.g. des Pavillons Bois-Joly; M. Charles Messier, député de Saint-Hyacinthe; remettant le chèque à M. Jacques-Pierre Godon, responsable des services externes aux Pavillons Bois-Joly; et Sylvie Robichaud.

À VOTRE TAILLE!
CANTEL PAGING
TÉLÉPHONE CELLULAIRE
VENTE SERVICE INSTALLATION SUR PLACE PAR NOS EXPERTS
Consultez les spécialistes
SALON DE L'ÉLECTRONIQUE INC.
2783 rue NICHOLS, SAINT-HYACINTHE
Par le Boulevard Choquette entre les rues Dessaulles et Girouard
774-7896
CANTEL AGENT AGRÉÉ

CUISINES CONFORT
concept personnalisé
SALLE DE MONTRE OUVERTE AU PUBLIC
VENEZ RENCONTRER NOS CUISINISTES PROFESSIONELS
Une division de BOISERIES J.M. THÉRIAULT
425 Principale St-Thomas d'Aquin
796-2349 • 778-6017

Jardi fruit
bien plus qu'une fruiterie
SPÉCIAUX du 8 au 14 mars 93
2190 DESSAULLES ST-HYACINTHE 778-7770
Sirop d'érable 540 ml 3 49$ bte 24 99$ gallon (8 boîtes)
Tire et Beurre d'érable 250 gr. 3 49$ lb
Bananes Turbana Colombie 39¢ lb 86¢ kg
Salade Iceberg et Romaine Californie, gr. 24 99¢ ch.
Poires Bartlett Chili, Anjou et Bosc -É.U. 79¢ lb 1 74$ kg
Champignons chopine, Québec et Épinard (cello) 10 on., É.U. 1 19$ ch.
Raisins rouges, verts, noirs Chili 99¢ lb 2 18$ kg
Tomates Rouges gr. 5x6 69¢ lb 1 52$ kg
Oranges Sunkist sans pépin, gr. 138 1 69$ dz
et Melon Miel gr. 10 É.U. 1 69$ ch.
Concombres anglais Ontario gr. moyen et Radis (1lb) É.U. 89¢ ch.
Cantaloup E.U. / gr.:30 69¢ ch.
Carottes 5 lbs Québec et Céleri gr. 24 É.U. 1 69$ ch.
Pommes McIntosh Rougemont 49¢ lb 1 08$ kg
Échalottes et Cocombres É.U. 3/ 99¢
Qualité supérieure

Le conseil de La Présentation réagit en bloc au blâme du ministre Ryan

C'est avec le maire Jean-Réal Nichols en tête que tout le conseil de La Présentation a fortement réagi à une lettre de blâme que le ministre des Affaires municipales Claude Ryan a expédié à l'administration en date du 16 février dernier.

D'entrée de jeu, le ministre Ryan précise que "à la suite de représentations portées à mon attention par un groupe de citoyens de votre municipalité, j'ai demandé aux services concernés du ministère d'examiner certaines décisions prises par votre administration."

■ **Pierre Bornais**

Et au terme de l'analyse, le ministre dit retenir quatre situations en regard desquelles il lui apparaît important de transmettre certains "commentaires".

La régie

Le premier a trait à la résolution 125-92 qui, selon le ministre, indique que le conseil a retiré ses représentants de la Régie, "en conséquence semble-t-il de sa décision de retirer la municipalité de cet organisme". Et M. Ryan de dire que selon le Code municipal, la municipalité ne peut se retirer unilatéralement de l'organisme créé en 1991 pour un terme de 20 ans. Si la municipalité est insatisfaite, il y aurait lieu de consulter Mme Lorraine Crevier, du ministère.

À cela, le conseil répond que c'est par la résolution 123-92 qu'une demande de retrait a été acheminée au ministère des Affaires municipales et au ministre Ryan, avec une pétition de 630 noms représentant la très grande majorité des contribuables de la municipalité.

L'absence de délégués à la régie se justifie selon eux par le désir de respecter la volonté des contribuables en attendant que le ministère prenne ses responsabilités en la matière ("les élus municipaux ne sont-ils pas les représentants des citoyens?)

Frais juridiques

Selon M. Ryan, la résolution 334-92 "autorise le paiement de frais juridiques...dans quatre dossiers, sans indiquer les montants en cause". "Le secrétaire-trésorier, chargé d'exécuter le paiement risque d'avoir des difficultés dans l'exercice de cette responsabilité puisque la résolution l'y autorisant est incomplète et n'indique pas le montant précis des sommes à payer".

Ce à quoi le conseil répond dans sa résolution qu'il a été convenu publiquement que toutes les factures de l'aviseur légal devront être présentées en assemblée avant tout paiement. D'ailleurs, la Commission municipale a adopté une attitude semblable le 6 décembre 1991 (CM-50714), en n'indiquant aucun montant.

Déneigement

Le ministre Ryan souligne que la municipalité ne peut assumer le déneigement de terrains privés et qu'à ce titre, le déneigement du stationnement de l'église ne peut être décrété par règlement (résolutions 331-92 et 343-92).

Pour le conseil, l'église est un monument historique (qui devrait assumer le déblaiement?) situé à proximité du bureau municipal accommodant les citoyens. "Pour ne pas changer cette tradition établie depuis plusieurs années, nous avons dans un bon esprit, par voie de résolution, réduit le parcours qui l'an passé, alors que nous étions sous gérance du ministère, le paiement a été effectué à 1.16 kilomètre par l'adoption de cette résolution pour l'hiver 92-93, suite à une vérification exacte des lieux et en guise d'équité financière à l'égard des subventions accordées par le ministère pour l'entretien des chemins d'hiver".

Sondage

Selon Québec, la résolution 286-92 prévoit le paiement des frais de poste reliés à un sondage."Or, il semble bien que ni le sondage ni le paiement des frais afférents n'ont été précédés d'une autorisation en bonne et due forme et qu'aucune certification de crédit n'a été émise par la secrétaire-trésorière".

Il s'agit de la résolution 386-92 et non 286-92 (ce qui est pour le moins bizarre de la part du ministère que ces erreurs constantes) et le conseil estime que la délégation de pouvoir pour les frais postaux est suffisante dans le présent cas.

Des demandes

De son côté, le conseil de La Présentation demande à la Commission d'accès à l'information de pouvoir obtenir les informations suivantes:

- date de dépôt de la plainte des citoyens au ministère;
- nombre de personnes ayant signé;
- copie du libellé du document, et
- nom du fonctionnaire ayant été autorisé à répondre au document déposé par des citoyens.

De plus, une rencontre devra avoir lieu avec Mme Lorraine Crevier, de la Direction régionale du ministère, en rapport avec cette lettre.

Les citoyens

Enfin, le Comité de citoyens présidé par M. André Paquette a écrit au premier ministre Bourassa pour dénoncer ce qu'il considère comme une manoeuvre d'intimidation et pour demander une enquête publique sur tout ce dossier. (Voir page A-39, lettre ouverte).

Saint-Valérien ordonne à Olymel de refaire ses devoirs

Olymel devra soumettre de nouvelles solutions pour la construction d'une seconde fosse pour l'entreposage de ses boues d'abattoir à Saint-Valérien.

Devant le tollé soulevé par les résidents du voisinage, le conseil municipal a rejeté le projet présenté par Olymel, lui ordonnant du même coup de refaire ses devoirs.

■ **Roger Lafrance**

Les gens de Saint-Valérien sont fort chatouilleux lorsqu'on leur propose de telles installations sur leur territoire. Or, il y a de quoi: en 1990, l'aménagement d'une première fosse d'entreposage avait engendré des odeurs tellement nauséabondes dans le voisinage que le ministère de l'Environnement (MENVIQ) avait dû intervenir dans le dossier.

Celui-ci avait par la suite donné son aval à un projet-pilote pour le traitement à la chaux de ces boues d'abattoir. Les odeurs avaient alors été grandement réduites.

Comme Olymel s'est engagée à se servir de cette première fosse durant l'hiver seulement, l'abattoir de porc doit trouver rapidement une nouvelle solution et avait projeté de construire une seconde fosse d'ici le 1er mai, cette fois chez un agriculteur du rang de l'Égypte.

Le 17 février dernier, Olymel soumettait son projet au conseil municipal qui acceptait d'en faire la recommandation au MENVIQ. Quand les résidents ont eu vent de l'affaire, ils ont aussitôt entrepris des démarches pour contrecarrer le projet et fait circuler une pétition, obligeant le conseil municipal à tenir une assemblée d'information mardi dernier.

M. Michel Cournoyer, de la firme d'ingénieurs Urgel Delisle engagée par Olymel, a expliqué aux quelques 50 citoyens présents que le traitement des boues d'abattoir par la chaux était concluant puisqu'il permet de diminuer les odeurs de 80%. L'épandage de ces boues dans les champs n'est pas nuisible à l'environnement puisqu'il constitue un engrais organique intéressant pour l'agriculteur.

Plusieurs sites ont été étudiés pour établir cette deuxième fosse, a-t-il révélé, mais c'est celui sur le rang de l'Égypte qui répondait le mieux aux critères de la firme d'ingénieurs: dominance des vents, capacité du sol environnant à accepter ces boues, etc.

Trop près des résidences

Dans la salle, les citoyens ont vivement critiqué la façon de faire d'Olymel qui a agi sans consulter la population concernée par le projet. Plusieurs ont dit craindre la présence d'une telle fosse près de leur domicile, car elle réduirait leur qualité de vie et nuirait à la valeur de leurs propriétés.

Ils ont reproché à Olymel de ne tenir compte que des facteurs économiques dans sa décision et de ne pas considérer l'aspect humain. Plusieurs ne s'expliquaient pas qu'une telle fosse soit installée à proximité de résidences plutôt qu'au milieu d'un champ ou dans un boisé, par exemple.

L'un des opposants, M. Pierre Pilon, qui possède une table champêtre près du site concerné, a demandé au représentant d'Olymel présent dans la salle, M. Pierre Ouellet, que d'autres sites soient étudiés ou encore que la fosse soit reculée de 1 000 ou 1 500 pieds pour en diminuer les effets négatifs.

M. Ouellet s'est borné à dire que c'était très difficile puisqu'il avait déjà signé un contrat avec l'agriculteur et qu'il appartenait à ce dernier de construire sa fosse là où il le voulait.

Après trois heures de débat, les membres du conseil municipal ont rejeté la requête d'Olymel et lui ont demandé de leur soumettre deux ou trois autres scénarios. Les élus ont aussi résolu de consulter la population lorsqu'Olymel fera de nouvelles propositions.

Consultez
Les Maîtres Cuisinistes

ÉBÉNISTERIE CORDEAU inc.

- Armoires de cuisine
- Vanités
- Boiseries
- Meubles commerciaux



VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

Concept, plan par ordinateur, permet de visualiser en 3 dimensions
ESTIMATION GRATUITE

* PROJET CLEF EN MAIN
Venez nous rencontrer
à l'Expo Habitat
du 25 au 28 mars 1993

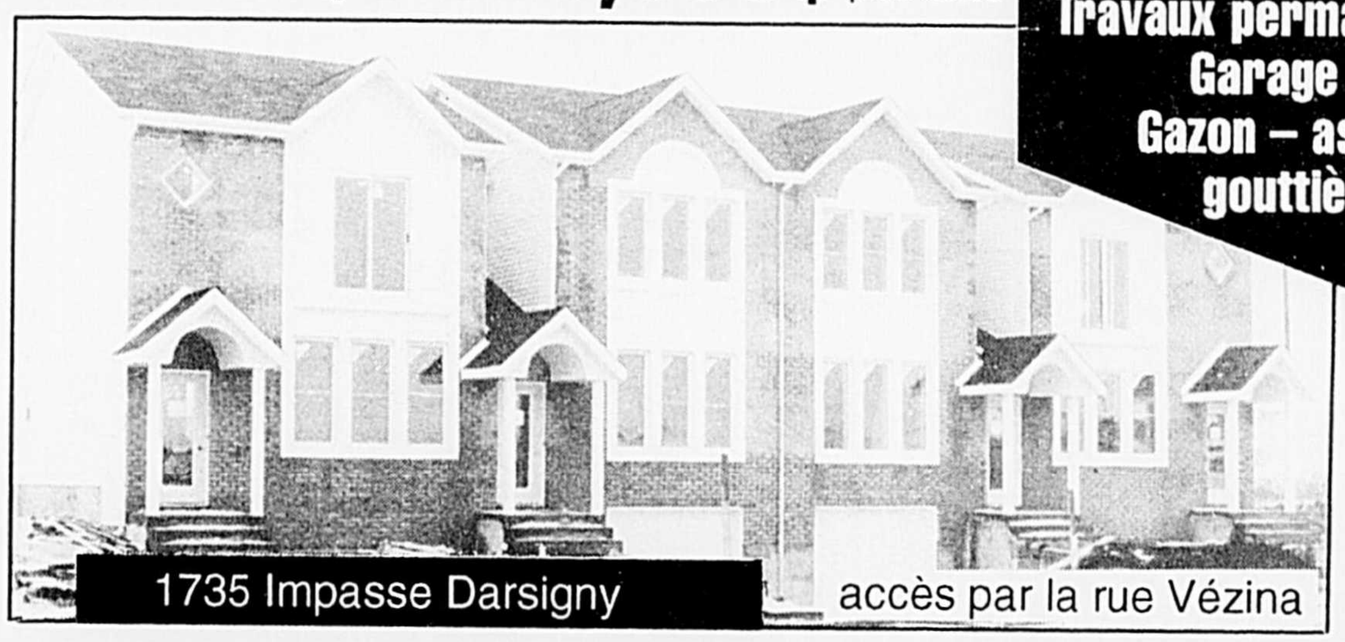
261 Rang Pointe du Jour
St-Thomas d'Aquin
796-2341

Le projet de l'année à Saint-Hyacinthe

Les Villas Bois-Joli

55 unités à compter de 76,830$ plus taxes

INCLUS
Travaux permanents
Garage
Gazon – asphalte
gouttières



1735 Impasse Darsigny
accès par la rue Vézina

À visiter samedi et dimanche
13h30 à 16h30

Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL. CASAVANT 773-8358

Le maire adopte un ton sec

Un mois plus tard, le service de garde continue de faire jaser

(ML)- Ce ne fut peut-être pas aussi fébrile qu'à l'Hôtel de Ville de Montréal, où les protestations des commerçants ont tourné en émeute, mais la dernière séance régulière du Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe a donné place à une bonne part d'action, principalement pendant la période de questions, qui s'est échelonnée sur une bonne trentaine de minutes, soit le tiers de la durée totale de la séance.

M. Léon Millette, qui s'oppose toujours à la décision du Conseil d'accorder 200$ au personnel cadre du Service des Travaux publics et du Service de la Sécurité publique, divisions Gendarmerie et Incendie, a occupé une bonne partie de cette période de questions.

Affirmant qu'il y avait eu un manque de démocratie dans ce dossier, M. Millette a manifesté son inquiétude devant la possibilité que la somme de 200$ soit un jour majorée.

"Je me rends compte que mon intervention personnelle n'a servi à rien. Pourtant, j'ai fait ça par question de principe, a lancé M. Millette au maire Claude Bernier. Maintenant, pouvez-vous nous assurer que l'an prochain, on n'augmentera pas la rémunération à 300$ par semaine?"

M. Bernier, qui a manifesté une certaine impatience envers son interlocuteur lors de cette période de question, insistant constamment pour que le citoyen coupe court à son préambule, a rappelé à M. Millette que cette résolution ne touchait pas tous les membres du personnel cadre de la Ville.

"La rémunération ne concerne pas l'ensemble de la ville, mais seulement trois groupes d'employés cadres. Nous avons pris une décision éclairée, après étude, et je ne peux pas prédire ce qui va arriver dans six mois ou un an. Et si vous me demandez si notre décision est démocratique, je vous répondrai que oui car, le 1er novembre dernier, il y a eu une élection", a répondu M. Bernier. Ce n'était pas tout puisque le maire a également été interpellé par l'ancien conseiller municipal André Campbell, que M. Bernier, soit dit en passant, ne semblait pas connaître puisqu'il lui a demandé de s'identifier.

Toujours au sujet de ce dossier, M. Campbell, lui aussi plusieurs fois interrompu par le maire, a voulu savoir sur quelle recommandation s'étaient fiés les membres du Conseil pour prendre leur décision et si les nouveaux conseillers avaient bien pris connaissance de l'annexe G du règlement 758, un règlement adopté en avril 1987 et dont l'annexe G traite des règles de politique administrative de la Ville concernant les vacances annuelles des cadres.

Cette fois-ci, c'est le conseiller Claude Marchesseault qui a répondu à son ancien collègue. "Dans certains cas, les cadres sont disponibles mais ne sont pas requis de demeurer ici. Mais dans ce cas-ci, on parle de cas d'urgence. Aussi, il faut rappeler que notre résolution est très identifiée à trois services bien précis", de rétorquer M. Marchesseault.

Établie à Rougemont

La Vinaigrerie Pierre Gingras reçoit deux prix de l'Association touristique

M. Pierre Gingras, propriétaire de la Vinaigrerie, de Rougemont, est sorti les mains pleines du Gala annuel des Grands Prix régionaux du tourisme québécois, organisé par l'Association touristique de la région de la Montérégie.

D'abord récipiendaire du Prix de l'innovation, la Vinaigrerie Pierre Gingras s'est vu décerner le Prix de la petite entreprise touristique de l'année.

■ **Vianney Théberge**

Le jury a voulu ainsi souligner le professionnalisme qui prévaut dans cette petite entreprise familiale et qui contribue à la réputation d'excellence de l'industrie touristique en Montérégie.

Le Gala régional s'est tenu le jeudi 4 mars, à l'Auberge de la Rive, à Sorel, sous la présidence de Mme Linda Gallant, de l'ATRM, en présence de nombreuses personnalités du monde du tourisme.

Les autres lauréats régionaux des Grands Prix du tourisme 1993 sont:

- Chocolaterie La Cabosse d'Or, d'Otterburn Park - prix de l'accueil et du service à la clientèle, pour la qualité de son implication au service de l'accueil et la formation de son personnel;

- Ski Mont-Saint-Bruno - prix du développement touristique, pour ses investissements majeurs réalisés dans l'année et le nombre sans cesse croissant de skieurs alpins à se rendre à la station chaque année;

- Municipalité de Saint-Thimothée - prix de l'entreprise publique pour l'efficacité de sa gestion du Parc régional des Îles de Saint-Thimothée, qui associe harmonieusement fonds publics et privés;

- Parc Safari, à Hemmingford - prix de la promotion touristique, victorieux pour la deuxième année consécutive, pour ses investissements et sa politique de promotion associant étroitement la Montérégie à son propre développement;



M. Pierre Gingras (à droite), de la Vinaigrerie Pierre Gingras, reçoit l'un de ses prix des mains de M. Louis Plamondon, député de Richelieu à la Chambre des Communes.

- Régates internationales de Valleyfield - prix de l'événement touristique, pour l'organisation exemplaire du Championnat du monde motonautique 1992;

- Hostellerie Les Trois Tilleuls, de Saint-Marc-sur-Richelieu - prix de la gastronomie, pour la qualité de sa table et de son service; cette année, l'attribution du prix s'est effectuée par un vote populaire en collaboration avec "Le Courrier viticole" de la Société des Alcools du Québec;

- Site archéologique de la Pointe-du-Buisson, de Meloche-ville - prix spécial du jury, pour la qualité et la clarté de la présentation au grand public de cette véritable science du passé; et

- M. Marcel Lalonde, honoré du prix de l'excellence pour son engagement bénévole et ses efforts au service du tourisme et de son développement.

La soirée récompensait ainsi les attraits, les entreprises ou les individus, qui tout au long de l'année, contribuent à faire de la Montérégie, une des régions touristiques les plus dynamiques et les plus appréciées au Québec.

NISSAN LES GALERIES NISSAN DE ST-HYACINTHE (1989) INC.

Félicitations



La direction des Galeries Nissan de Saint-Hyacinthe est fière de souligner la performance de M. Serge Vincent, qui s'est mérité l'honneur d'appartenir au

Groupe professionnel des ventes
POUR L'ANNÉE 1992

En effet, M. Vincent s'est classé parmi les 10 meilleurs vendeurs au Québec, ce qui est le reflet de son professionnalisme et de l'excellence de son service à la clientèle.

SUR LE BOULEVARD DE L'AUTO
LES GALERIES NISSAN
DE ST-HYACINTHE (1989) INC.
NISSAN 2695, CASAVANT OUEST, ST-HYACINTHE 774-1679 467-1341

Bonne nouvelle pour nos aînés

PROJET D'AGRANDISSEMENT

BOISÉ DOUVILLE

50 ANS ET PLUS

Réservez votre logement pour le 1 juillet 93

3 1\2 - 4 1\2

- bain tourbillon
- ascenseur
- salle communautaire
- cuisine d'appoint
- chapelle "messe tous les dimanches"
- salle d'exercices
- jeux intérieurs shuffle board, bingo, mississipi, table de billard"
- garage intérieur
- jeux extérieurs
- site et ambiance exceptionnels



POUR VISITE Tél: 773-4349

LIBRE IMMÉDIATEMENT 3 1/2 dans le site actuel

$ DEVENEZ MEMBRE!

Vous voulez voir vos ventes augmenter? ...accroître votre clientèle?

Adhérez à Système Troc, le plus important réseau d'échange commercial au Québec.

SYSTÈME TROC vous procure une nouvelle clientèle que vous n'auriez peut-être pas pu joindre autrement.

SYSTÈME TROC vous fait membre d'une association de gens d'affaires dynamiques et avant-gardistes avec lesquels vous pouvez échanger idées, produits et services.

SYSTÈME TROC est un précieux outil commercial lors des périodes creuses, puisque sa clientèle permet d'écouler les surplus de stocks et de rentabiliser les ressources matérielles et humaines sous-utilisées.

SYSTEME TROC INC.

Contactez M. Claude Brillon
796-2923

JUSTICE

Réorganisation des services de police au Québec

Les policiers municipaux se mobilisent

(J.-M.F.) -La Fédération des policiers du Québec, qui représente tous les policiers municipaux en région, à l'exception de Montréal, s'oppose carrément au projet de loi 74. La Fédération estime que le projet de loi ne règle pas les vrais problèmes et qu'on s'apprête à mettre en place un système de médiation plus lourd et plus coûteux pour le contribuable. Treize policiers du Service de protection publique de Saint-Hyacinthe ont répondu à la mobilisation et sont allés manifester à Québec, sur la colline parlementaire.

Dans les faits, les policiers municipaux s'opposent tout à fait à une intervention du gouvernement québécois qui, de par le biais de loi 74, limiterait leurs pouvoirs de négociation, dont les principaux concernés trouvent déjà la marge de manoeuvre mince. Les policiers ont fait sentir leur présence avant que la commission parlementaire entame l'analyse.

"Ce sont des droits que nous voulons conserver. Une manifestation qui s'est avérée positive, car les députés ont été sensibilisés. D'autres rencontres devraient éventuellement avoir lieu", a pour sa part déclaré M. Gaby Labonté, porte-parole des policiers maskoutains.

"Plus de 91 % des conventions ont été réglées sans aller en arbitrage au cours des dix dernières années. L'Union des municipalités du Québec et certains élus municipaux, avec la complaisance du gouvernement, voudraient modifier à leur avantage un régime de négociation qui a fait ses preuves, pensant de la sorte réduire les coûts. Le problème n'est pas là, il vient d'une organisation inefficace des services de police que plusieurs municipalités se refusent à changer", a expliqué M. Jean-Guy Roch, président de la Fédération des policiers du Québec.

La Fédération a indiqué que la part des budgets municipaux consacrée aux services de police n'a pas bougé depuis 20 ans: elle se maintient à 12 %. Par contre, de nombreuses municipalités refusent toujours de se regrouper ou encore de fusionner leurs services, ce qui permettrait d'avoir en région une organisation plus rationnelle, à un coût raisonnable. Les expériences de régies, de fusions et d'ententes de services qui ont cours actuellement sont concluantes: c'est plus efficace et globalement plus économique.

"Nous disons aux gouvernements prenez vos responsabilités et mettez fin aux chevauchements et dédoublements au niveau des corps de polices qui contribuent à l'augmentation des coûts que doit payer le contribuable", a déclaré M. Roch.

Ce dernier a de plus souligné que tous les policiers municipaux travaillent actuellement à faire valoir le rôle du policier municipal dans les différentes communautés où il oeuvre. Des données récentes montrent, notamment, que le policier municipal coûte moins cher et a une charge de travail plus grande que ses collègues des autres corps de police. Avec le tiers de l'effectif, les policiers municipaux traitent la moitié des dossiers de la criminalité au Québec.

"Il faut considérer le travail du policier en région à sa juste valeur.

Ce dernier, en plus de faire respecter la loi, est présent dans la communauté et est très actif en matière de prévention", a conclu M. Roch.

La Fédération des policiers du Québec regroupe près de 4 500 membres de corps policiers offrant des services à 146 municipalités au Québec.

En bref...

Nombreux vols dans des autos

Pour une seconde fin de semaine consécutive, ce sont les automobiles qui ont été les prédilections des filous. Un véhicule a notamment été volé sur la rue Jalobert, mais deux autres étaient retrouvés avant même que les propriétaires aient signalé leur disparition. Toutefois, pas moins de 15 vols ont été perpétrés dans des automobiles et ce, dans tous les secteurs de la Ville.

Violence conjugale

Une dame a été martelée par son ex-conjoint vers 22 h 50 dans la soirée du lundi 1er mars. Après avoir longuement refusé d'ouvrir la porte, la brave dame a finalement acquiescé et elle a été sévèrement rudoyée. Celle-ci a été transportée au Centre hospitalier Honoré-Mercier pour y recevoir les premiers soins, étant notamment victime d'un violent choc nerveux. L'agresseur, âgé dans la quarantaine, a été détenu toute la nuit et il devait comparaître mardi dernier pour répondre de ses actes.

Versions contradictoires

Une bagarre a éclaté au Bar la Combine, situé au 1663 rue Saint-Antoine. Le propriétaire et un client se sont colletés. Toutefois il y a un hic, car les deux antagonistes ont livré des versions contradictoires aux policiers. L'enquête poursuit son cours afin de faire toute la lumière sur cette histoire... Par ailleurs, une plainte de voies de fait a été acheminée aux enquêteurs maskoutains. Un locataire qui aurait prêté sa calculatrice au concierge d'un immeuble, aurait été incapable de la récupérer, le concierge invoquant une compensation pour un loyer impayé.

Chemises de soie convoitées

Les chemises en soie de Zeller's sont très convoitées puisqu'un jeune homme et une jeune fille ont été arrêtés en tentant de fuir avec huit de ces chemises, d'une valeur de 254,92$. Un mineur qui a tenté de s'enfuir avec 3 barres de chocolat, a également été intercepté sur place... Toujours dans le vol à l'étalage, un jeune homme de 17 ans, conscient que l'amour ça s'protège, n'a toutefois pas adopté la bonne attitude en essayant de s'approprier une boîte de 12 condoms, d'une valeur de 11,95$, à la Pharmacie Jean Coutu, car il a échoué dans sa tentative.

Une cégépienne, victime d'un vol

Une cégépienne, âgée de 18 ans, a eu une très désagréable surprise après avoir participé à son cours d'éducation physique.

De retour à son casier, la jeune fille a constaté qu'il avait été dépouillé de tous ses biens, dont ses bottes et son pantalon. Le montant du vol est estimé à 500$.

Une Honda retrouvée au Cégep

Une Honda Accord 1987 qui avait été rapporté volée à Longueuil le 16 novembre 1992, a été retrouvée la semaine dernière dans le stationnement du Collège de la rue Boullé... Une Oldsmobile 1987 qui avait aussi été subtilisée à son propriétaire à Mascouche, a été localisée sur la rue Saint-Onge... Par ailleurs, 3 méfaits sur des véhicules ont été signalés au Service de protection publique de Saint-Hyacinthe.

Des bijoux disparaissent

Un vol par effraction a été commis au 680 Saint-Pierre Est.

C'est à son retour qu'une des deux occupantes a constaté qu'un intrus s'était infiltré dans leur intimité, puisque la porte était ouverte et la chaîne de sécurité avait été brisée. Premier constat, la fille a signalé la disparition d'une chaîne en or, 10 carats, et de tous les bijoux de sa mère. Toutefois, cette dernière n'avait toujours pas regagné son domicile et les enquêteurs n'avaient pu recueillir sa version des faits.

LMB
SUPER MARCHÉ DU MOBILIER DE BUREAU INC.
BUREAUX • CHAISES • CLASSEURS
NEUFS ET USAGÉS
SALLE DE MONTRE
1380 Des Cascades Est
773-5102

Jean-Louis Lemieux
Lemieux
mobilier de bureau inc.
2260, Martel, St-Hyacinthe J2T 1Y2
tél.: (514) 773-2251 467-4878

ARGENT COMPTANT
H&R BLOCK©
Pourquoi attendre votre remboursement d'impôt quand vous pourriez avoir de l'Argent Comptant rapidement?
Si vous êtes admissible et si vous avez droit à un remboursement fédéral de 200$ ou plus, vous pouvez obtenir rapidement 85% de votre remboursement fédéral pour la première tranche de 300$ de votre remboursement fédéral et 95% du reste. Et votre déclaration d'impôt est préparée par des spécialistes, sans frais supplémentaires. Pourquoi attendre votre chèque de remboursement par la poste? Renseignez-vous sur le service Argent comptant de H&R Block et obtenez rapidement votre remboursement d'impôt fédéral.
L'ÉQUIPE FISCALE DE H&R BLOCK®
Heures d'ouverture
9h00 à 21h00 sur semaine 9h00 à 17h00 samedi
aussi disponible sur rendez-vous
2605 Dessaulles, St-Hyacinthe 773-4711

RÉUNION D'INFORMATION pour les personnes de 50 ans et plus
NOUVELLE RÉSIDENCE
Manoir La Clé du Bonheur II qui sera prêt pour le 1er juillet 1993
C'est un rendez-vous à ne pas manquer au 3480 rue Pratte, St-Hyacinthe.
Manoir Clé du Bonheur (Phase I)
RENDEZ-VOUS AU :
Manoir La Clé du Bonheur phase I
3480, rue Pratte, Saint-Hyacinthe

Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL. CASAVANT 773-8358

Québec a l'intention d'abolir le décret sur la coiffure en Montérégie

Le ministre du Travail Normand Cherry a annoncé son intention d'abolir le décret sur la coiffure dans la Montérégie.

■ **Roger Lafrance**

C'est par un avis public publié dans divers quotidiens le 4 mars dernier que le ministre a fait connaître sa position. Tous les coiffeurs de la région de Saint-Hyacinthe sont régis par ce décret.

L'attachée de presse du ministre Cherry, Mme Josiane Hébert, a confié au COURRIER qu'un délai de 45 jours était prévu avant l'adoption du décret afin de permettre à toute personne ou organisme de faire connaître son opinion sur le dossier.

Si le ministre recevait des opinions divergentes sur son projet d'abolition, il tiendrait alors des auditions pour rencontrer les parties. Le ministre n'a pas tenu à rendre public les motifs qui l'ont incité à prendre cette décision. Celui-ci a tout de même adressé une lettre expliquant sa position au président du Comité paritaire des coiffeurs de Montérégie qui administre le décret. On sait tout de même que la décision du ministre survient après le dépôt d'un rapport accablant sur le Comité paritaire, rédigé par deux enquêteurs du ministère. Ce rapport met en lumière plusieurs de ses agissements, notamment en regard du grand nombre d'accusations portées contre les coiffeurs fautifs et de certains problèmes administratifs.

La Corporation des coiffeurs et coiffeuses du Québec avait demandé en janvier l'abolition pure et simple du décret sur la coiffure en Montérégie. Selon cet organisme, le décret ne répond plus aux réalités actuelles du commerce, notamment en fixant les heures d'ouverture et les prix minimum. Il accuse également le Comité paritaire d'harceler les salons de coiffure en faisant preuve d'un zèle sans borne dans ses accusations.

La Montérégie est l'une des trois régions du Québec qui compte encore un décret pour régir son secteur de la coiffure.

Le Certificat de 1er cycle sera offert cet été à Saint-Hyacinthe

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre de nouveau depuis l'automne 1991 à Saint-Hyacinthe le programme de certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail.

Le programme vise à former des intervenants en milieu de travail aptes à identifier, à évaluer et à prévenir les différents risques pour la santé et la sécurité du travailleur dans l'exécution de sa tâche.

L'étudiant acquerra des connaissances de base concernant la législation, l'ergonomie, les différents agresseurs physiques, chimiques et psychologiques, les opérations et procédés industriels.

Il devra aussi devenir apte à identifier les facteurs potentiels d'accident et à déterminer les moyens de prévention.

L'étudiant apprendra, de plus, à participer à l'implantation, à l'évaluation et à la gestion d'un programme de prévention des accidents industriels et des maladies professionnelles.

Le cours offert est le suivant: GIA 1026 Éléments d'ergonomie. Ce cours de trois crédits d'une durée de quarante-cinq heures sera offert à raison de deux soirs par semaine (mardi et jeudi), de 19 h à 22 h 15, et débutera le mardi 4 mai 1993.

Les conditions d'admission sont les suivantes: être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ou posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Tous les candidats doivent maîtriser le français dont les connaissances sont vérifiées à l'aide un test du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Un échec au test est sanctionné conformément à la politique institutionnelle.

Les personnes intéressées doivent présenter une demande d'admission avant le 1er avril 1993.

Le secrétariat local de l'Université du Québec à Trois-Rivières est situé au Cégep de Saint-Hyacinthe, 3000, rue Boullé (local D-2406) à Saint-Hyacinthe, et est ouvert du lundi au mercredi, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h, ainsi que le jeudi, de 18 h 30 à 21 h.



Chez Lunetterie New Look, vous obtenez deux paires de lunettes complètes, verres et montures, pour le prix d'une.

Vous ne payez que la plus chère des deux, l'autre est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits en magasin sans exception, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

EGALEMENT A

MONTRÉAL	VILLE ST-LAURENT	LORETTEVILLE	TROIS-RIVIÈRES	GATINEAU
LAVAL	ROSEMONT	LÉVIS	DRUMMONDVILLE	CHICOUTIMI
POINTE-CLAIRE	QUÉBEC	MONTMAGNY	VICTORIAVILLE	ALMA
GREENFIELD PARK	SAINTE-FOY	SHERBROOKE	ST-JÉROME	RIMOUSKI

L'Autoroute Jean-Lesage fauche deux autres vies

Michel Marin et Claude Bernier, victimes du carambolage

"Dans la nuit, je suis allé sur les lieux d'un accident matériel à Saint-Dominique et sur le chemin du retour, j'ai emprunté la route de Sainte-Rosalie pour analyser la situation. Déjà, le brouillard était très opaque et la visibilité était nulle à plus de dix mètres", a confié le caporal Yvan Sicotte de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Hyacinthe. Celui-ci ne se doutait probablement pas que dans les minutes qui allaient suivre, l'Autoroute Jean-Lesage se transformerait en véritable enfer pour de nombreux voyageurs qui circulaient dans le secteur de Sainte-Rosalie.

L'importante tragédie routière du mercredi 3 mars a fauché la vie de Michel Marin, 39 ans, d'Upton, et de M. Claude Bernier, 52 ans, de Saint-Hubert, en plus de faire 15 blessés dans les 38 véhicules qui se sont tamponnés dans les trois carambolages qui sont survenus à quelques minutes d'intervalles.

■ **Jean-Marie Fontaine**

C'est à 6 h 55 que les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Hyacinthe, ont été appelés à intervenir une première fois, au kilomètre 135.

Ce fut le début d'un très long calvaire pour les patrouilleurs de la SQ, qui ont été appuyés par leurs confrères de l'Unité d'urgence de Montréal.

Au kilomètre 135, direction Québec, le véhicule de M. Claude Bernier a embouti un camion dix roues transportant de l'huile. Le choc a été tel que M. Bernier a succombé dans son véhicule qui n'était plus qu'un amas de ferraille.

Pas moins de cinq tracteurs-remorques, six autres automobiles et un deuxième camion s'entassaient ensuite les uns sur les autres, provoquant des blessures à sept personnes.

"L'automobile de M. Bernier était complètement écrasée. Dans ce carambolage, c'est à peine si on distinguait un second véhicule blanc qui était comme pressé. J'ai demandé à des gens sur les lieux à qui était cette voiture? Un gars m'a dit que c'était la sienne. J'étais soulagé et fier", a avoué le caporal Sicotte.

Quelques minutes plus tard, c'est au kilomètre 134, direction Québec, que les policiers devaient intervenir. M. Marin n'a eu aucune chance puisqu'un tracteur-remorque est rentré dans ses portières et le feu s'est aussitôt attisé entraînant dans la mort ce résident d'Upton. Il y a également eu un blessé dans cet accident. Outre le tracteur-remorque et le véhicule de la victime, quatre autres automobiles ont subi de lourds dégâts, dont un véhicule de la Sûreté du Québec.

Les policiers de la SQ, déjà surchargés, n'étaient pas au bout de leurs peines puisqu'un troisième carambolage survenait cette fois au kilomètre 139, direction Montréal. Il n'y a pas eu de victime dans cette hécatombe, mais pas moins de sept personnes ont subi des blessures, alors que sept tracteurs-remorques et onze automobiles se soudaient les uns aux autres sur l'Autoroute Jean-Lesage.

"De la rivière Yamaska, au 133e kilomètre jusqu'au 145e kilomètre, le brouillard était opaque et les camions qui roulaient en direction de Québec, maintenaient une bonne vitesse", estimait le caporal Sicotte, qui a compté sur un effectif d'une vingtaine de policiers pour suffire à la tâche.

L'Autoroute Jean-Lesage était carrossable comme à l'habitude à 15 h 30, après avoir été paralysée depuis très tôt le matin.

"La circulation était déviée vers la route 116 au 115e kilomètre, à Saint-Hilaire. Même si l'Autoroute a été fermée très tôt, il s'en est trouvé qui ont réussi à circuler quand même peu de temps après le premier accident. Je ne sais pas de quelle façon ils sont parvenus à franchir les barrages routiers", s'interrogeait le caporal Sicotte.

À savoir si ce secteur de Sainte-Rosalie était propice au brouillard, M. Sicotte a dit: "Depuis que je suis en poste à Saint-Hyacinthe, il y a des phénomènes nouveaux qui se produisent annuellement. L'an dernier, c'est le secteur de Sainte-Hélène qui était touché".

MM. Claude Bernier et Michel Marin devenaient ainsi les quatrième et cinquième victimes de l'Autoroute Jean-Lesage depuis le début de 1993 et les dixième et onzième personnes à perdre la vie sur les routes que patrouillent les policiers de la SQ du poste de Saint-Hyacinthe.

Un soubresaut printanier qui se sera avéré cauchemardesque pour les usagers de l'Autoroute Jean-Lesage qui, incidemment, est à se créer une réputation peu enviable, puisque cette voie rapide a fauché les cinq dernières vies dans la vaste région.



Une vue aérienne du 134e kilomètre où est survenu le second carambolage. À l'extrême droite, on aperçoit une voiture de la Sûreté du Québec qui a été sérieusement endommagée. Un peu en retrait, des camions des services d'incendie où des pompiers s'affairaient à circonscrire les flammes. Des camions citernes de Saint-Thomas D'Aquin et de Saint-Simon ont aussi été appelés en renfort par le superviseur de cette opération, M. Jocelyn Demers, chef des pompiers de Sainte-Rosalie.

Marché Centre

MARCHÉ CENTRE OUVERT 7 JOURS

Ville de Saint-Hyacinthe

RIB STEAK ROUGE A-1
4.69 lb 10.35 kg

FAUX FILET "SPENCER"
5.89 lb 13.99 kg

POULET DE GRAIN
1.89 lb 4.19 kg

JAMBON CUIT
2.99 lb 6.59 kg

BOUCHERIE NORMAND CHARRON
774-8318

CHOU-FLEUR GROSSEUR 12
99¢ ch.

RAISIN VERT TOMPSON SANS PÉPIN
79¢ lb

CHOU DE BRUXELLE
69¢ chopine

SALADE EN FEUILLE
69¢ ch.

La Ferme
Fruits et légumes
771-2693

CREVETTES DE MATANE 7.99 lb

PETITS PÉTONCLES FRAIS IDÉAL POUR COQUILLE ST-JACQUES 7.99 lb

SAUMON DE L'ATLANTIQUE FUMÉ Paquet 85 gr 3.99 ch.

Poissonnerie Odeurs
771-7799

TARTE AU SUCRE
1.99
Petites Douceurs (Les)

William J. Walter Saucissier
771-4331
VARIÉTÉ DE 32 SORTES DE SAUCISSES
CHOUCROUTE NATURE ET GARNIE

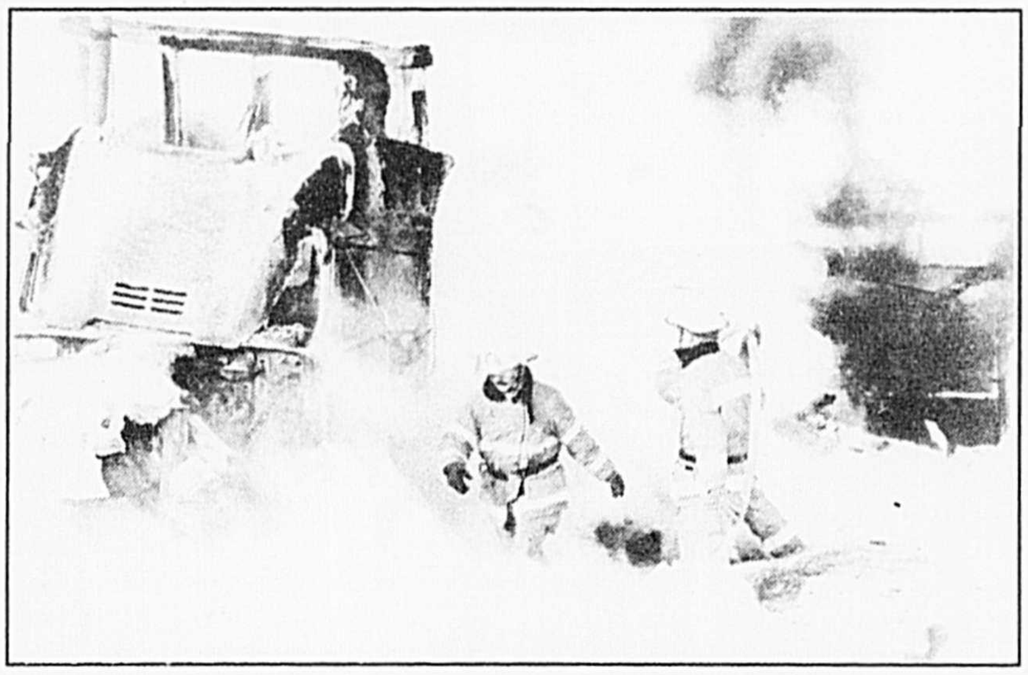
Salon Rita Fleuriste
774-6152

COMPTOIR LEMAIRE
FROMAGE FRAIS DU JOUR ET FROMAGE FIN
À LA VIEILLE FROMAGERIE
773-2416

Une similitude à l'hécatombe de 1983 à Sainte-Madeleine

"C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de morts!" Jacques Desrosiers

(J.-M.F.) -"C'est malheureux qu'il y ait eu deux décès, mais c'est presque un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de deux morts", avouait le directeur du Service des incendies de Saint-Hyacinthe, M. Jacques Desrosiers, au lendemain de l'hécatombe qui est survenue sur l'autoroute Jean-Jesage, à la hauteur de Sainte-Rosalie. Outre les pompiers de Saint-Hyacinthe, leurs homologues de Sainte-Rosalie, de Saint-Thomas D'Aquin et de Saint-Simon sont intervenus dans ces télescopages en série.



C'est cette vision apocalyptique qui était perceptible de l'Autoroute Jean-Lesage au plus fort des incendies. Les pompiers ont dû combattre l'élément destructeur durant plusieurs heures. C'est sous le coup de midi qu'ils ont finalement pu regagner leur caserne.

Le directeur du Service a rappelé qu'il y avait une certaine similitude avec la catastrophe qui s'était produite à Sainte-Madeleine en 1983.

"Alain Bisaillon et moi avions passé à Sainte-Madeleine quelques minutes avant le carambolage. Nous avions avisé que la visibilité était complètement nulle. La brume était tout aussi dense qu'hier. C'était effrayant", se remémorait M. Desrosiers.

Une journée qui a plutôt mal commencé pour l'équipe de six hommes du chef Desrosiers qui, incidemment, ont dû intervenir à quatre occasions avec les pinces de désincarcération.

"Notre première intervention a eu lieu au kilomètre 135, à 7 h 38. Nous avons dégagé un chauffeur de camion et un automobiliste qui était décédé dans son véhicule. À 8 h 34, c'est au kilomètre 138 que l'équipe était appelée pour libérer un chauffeur de camion. Puis au kilomètre 134, les sauveteurs ont finalement retiré le corps d'une personne calcinée et ce, à 10 h 08. Dans des circonstances catastrophiques, il est primordial de rationaliser les ressources et des pompiers de Sainte-Rosalie ont travaillé avec nous pour délivrer ces personnes. Notre opération a pris fin à 10 h 33", dévoilait M. Desrosiers.

Pendant que l'équipe du chef Desrosiers retirait les gens des positions précaires sur les trois scènes des accidents, l'équipe du chef Jocelyn Demers, de Sainte-Rosalie, procédait à l'extinction des feux qui survenaient ici et là.

"Le brouillard était tellement dense qu'on ne voyait pas en avant. Nous n'avions aucune idée de l'ampleur du carambolage. Les policiers de la Sûreté du Québec ont abattu de l'excellent travail puisqu'ils ont dû s'arrêter à tous les véhicules pour voir si des personnes étaient en mauvaises postures. Ils étaient les seuls à avoir un bon indice de l'étendue des dommages. Une opération très dangereuse, car on nous avait prévenus qu'il n'y avait plus de circulation et pourtant nous sommes venus bien près d'un face-à-face avec un camion-remorque. Il y a toujours des hasardeux qui parviennent à déjouer les barrages routiers", soutenait M. Jacques Desrosiers.

Ce dernier qui habite le secteur où un premier carambolage est survenu, a rapidement réalisé que les premières heures de la matinée seraient éprouvantes pour les routiers. "J'avais regardé à l'extérieur et déjà, le brouillard se manifestait. À peine 3-4 minutes plus tard, un nuage de brouillard s'est abattu et j'avais de la difficulté à voir la résidence de mon voisin. Sur les lieux des accidents, lorsque la brume s'est levée nous avons été surpris d'en constater l'ampleur et le visage nous a allongé. C'était impressionnant. Incroyable", de conclure l'affable directeur du Service des incendies de Saint-Hyacinthe.



Les hommes du directeur du Service des incendies de Saint-Hyacinthe, M. Jacques Desrosiers, ont dégagé le corps calciné de M. Marin à 10 h 08 de cet amas de ferraille.

NOUVEAU

ASSURANCES

J. LÉON BERNARD

INC

COURTIER D'ASSURANCES I.A.R.D.

Offre maintenant à sa clientèle

un service d'urgence

24 heures sur 24

Tél.: 771-9337

J. Léon Bernard Inc. vous offre quelque chose de plus:

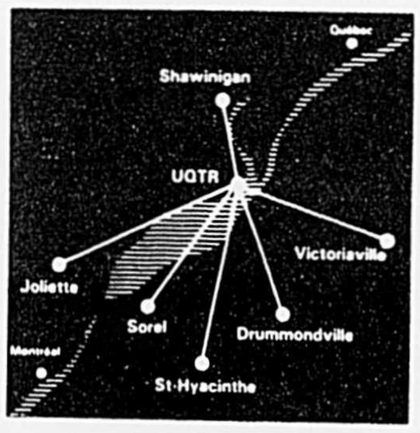
- Un service attentionné
- Un service professionnel
- Une écoute attentive

* Ce service n'est pas un répondeur téléphonique, mais un service personnalisé.*

Michel Rousseau et Alain Richer C. d'A. Ass.

695, St-Joseph, St-Hyacinthe Tél.: 774-2083

Université du Québec à Trois-Rivières



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SESSION ÉTÉ 1993
(4 mai - 22 juin)

Date limite d'admission: 1 avril
(temps partiel)

St-Hyacinthe

Cégep de St-Hyacinthe
3000, rue Boullé
(local D-2406)

Certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail

Ce programme vise à former des intervenants en milieu de travail aptes à identifier, à évaluer et à prévenir les différents risques pour la santé et la sécurité du travailleur dans l'exécution de sa tâche.

Cours offert

GIA 1026 Éléments d'ergonomie (3 crédits - 45 heures)

Apprendre à analyser un poste de travail avec l'approche ergonomique. Concepts fondamentaux relatifs à l'interaction de l'homme au travail avec son environnement. Stress, fatigue, entraînement et performance humaine. Agencement du matériel, de l'espace et de l'horaire de tavail; anthropométrie. Charge mentale, rythme et cadence de travail. Méthodes d'analyse des contraintes d'un poste de travail.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent
OU posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé(e) d'au moins vingt-deux ans.

Tous les candidats doivent maîtriser le français dont les connaissances sont vérifiées à l'aide du test du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Un échec au test est sanctionné conformément à la politique institutionnelle.

Horaire
Mardi et jeudi de 19h à 22h15.

Début de la session
4 mai 1993

Renseignements
St-Hyacinthe: (514) 774-2255
Trois-Rivières: (819) 376-5045

Jocelyn Demers:

"Quant 3 de mes hommes sont arrivés, l'automobile flambait"

(J.-M.F.) -M. Jocelyn Demers est le chef du Service des incendies du village de Sainte-Rosalie. Il a supervisé les opérations des deux incendies qui ont éclaté à la suite des accidents qui ont été provoqués par un épais brouillard qui a enveloppé le secteur.

"Je comptais sur onze hommes, dont cinq ont prêté assistance aux pompiers de Saint-Hyacinthe pour la désincarcération. C'est le Service de de protection publique de Saint-Hyacinthe qui nous a lancé un appel d'urgence entre 7 h 20 et 7 h30. Nous ne voyons absolument rien quand nous nous rendions sur les lieux avec notre véhicule. Nous aurions pu trancher la brume au couteau tellement il y en avait. Nous rencontrions des véhicules qui roulaient en sens inverse", révélait M. Jocelyn Demers dans un premier temps.

Initialement, les Rosaliens se rendaient sur les lieux pour seconder les pompiers de Saint-Hyacinthe, dont la mission était de dégager les gens emprisonnés dans leur véhicule. "Nous ne savions pas qu'il y avait un second carambolage. J'ai alors lancé un appel aux pompiers de Saint-Thomas D'Aquin et de Saint-Simon pour qu'ils nous envoient leur camion-citerne. Le site n'était pas facile d'accès, car toutes les routes étaient fermées. L'automobile et le camion-remorque ont pris feu rapidement. Lorsque mes trois hommes sont arrivés sur place, l'automobile flambait. Nous n'étions pas certains qu'elle était occupée. C'est à l'aide d'extincteurs que mes hommes ont combattu avant qu'un camion-citerne s'approche. J'avais également fait appel à une pelle mécanique du ministère des Transports pour qu'elle déverse de la neige sur le camion-remorque pour empêcher que le feu se propage.

"Nous avons eu à combattre deux incendies dans notre intervention. Ç'a été très long, puisque la remorque était remplie de boîtes de carton. À 12 h 30, tout était sous contrôle. J'aurais souhaité qu'il n'y ait pas de victimes, mais le destin en a décidé autrement. Dans le contexte, je suis satisfait de l'opération que nous avons menée", estimait le chef Rosalien.

S'il se faisait déjà trop tard pour l'automobiliste, dont le véhicule était coincé en dessous du camion-remorque impliqué dans l'accident, le routier avait pu quitter son tracteur.

"Trois de mes hommes ont également libéré une dame qui semblait assez gravement blessée dans ce carambolage. Les ambulanciers ont ainsi pu procéder assez rapidement", a témoigné le chef Demers, tout en admettant que c'était une des plus grandes tragédies dans lesquelles il avait été appelé à travailler.



Circulation très dense!

L'Autoroute Jean-Lesage a été complètement paralysée durant de longues heures à la suite des carambolages. Il y avait longtemps que la circulation n'avait pas été aussi dense dans les rues de la ville de Saint-Hyacinthe comme en témoigne cette photographie, saisie sur la rue Girouard à l'intersection de l'avenue Pratte. Les automobilistes ont dû faire montre d'une patience exemplaire pour se rendre à destination, car les bouchons de circulation congestionnaient pratiquement toutes les artères principales de la Ville. En fin d'après-midi, la circulation était revenue à la normale puisque l'Autoroute était ouverte depuis 15 h 30.



SAVEZ-VOUS QUE L'ASTIGMATISME SE CORRIGE AUSSI PAR DES LENTILLES DE CONTACT

Dr Carol Marois, D.E.C., O.D.

Dr Luc Tétreault, B.A, O.D.
Dr Robert Théroux, D.E.C., O.D.
Dr Marielle Tousignant, B.A., O.D.
Dr Carol Marois, D.E.C., O.D.
Dr Jocelyne Lemieux, D.E.C., B.Sp., Ph, O.D.
Dr Angèle Devaux, O.D.
Dr Françoise Marsigny, O.D.

Plusieurs types de lentilles, souples ou semi-rigides, à port quotidien ou flexible le permettent

Satisfaction garantie... ou vous serez remboursés

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi de
8h00 à 20h00
Jeudi & vendredi de
8h00 à 21h00
Samedi de
9h00 à 16h00

OPTO PLUS

Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe

2960, boul. Laframboise
773-5555
SAINT-PIE
75, Saint-François
773-2401

PINSONNEAULT, AVARD, PARÉ
CABINET DE COURTAGE EN ASSURANCES

MAGASINER VOS ASSURANCES!
ON LE FAIT POUR VOUS!
771-9866



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

LAURENTIENNE GENERALE

LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

AXA ASSURANCES

La meilleure protection à juste prix.







1 M. Michel Marin, d'Upton, a connu une fin atroce puisqu'il a été prisonnier de son véhicule, lors du second carambolage.

2 Les pompiers ont combattu les flammes jusqu'à midi 30. Ce tracteur-remorque a notamment été très éprouvant pour les pompiers, car il était rempli de boîtes de carton.

3 Les pompiers ont fait appel à une pelle-mécanique afin qu'elle déverse de la neige pour empêcher que le feu se propage.

4 Un des treize tracteurs-remorques qui a déversé sa marchandise sur l'Aurotoute Jean-Lesage lors des trois carambolages.

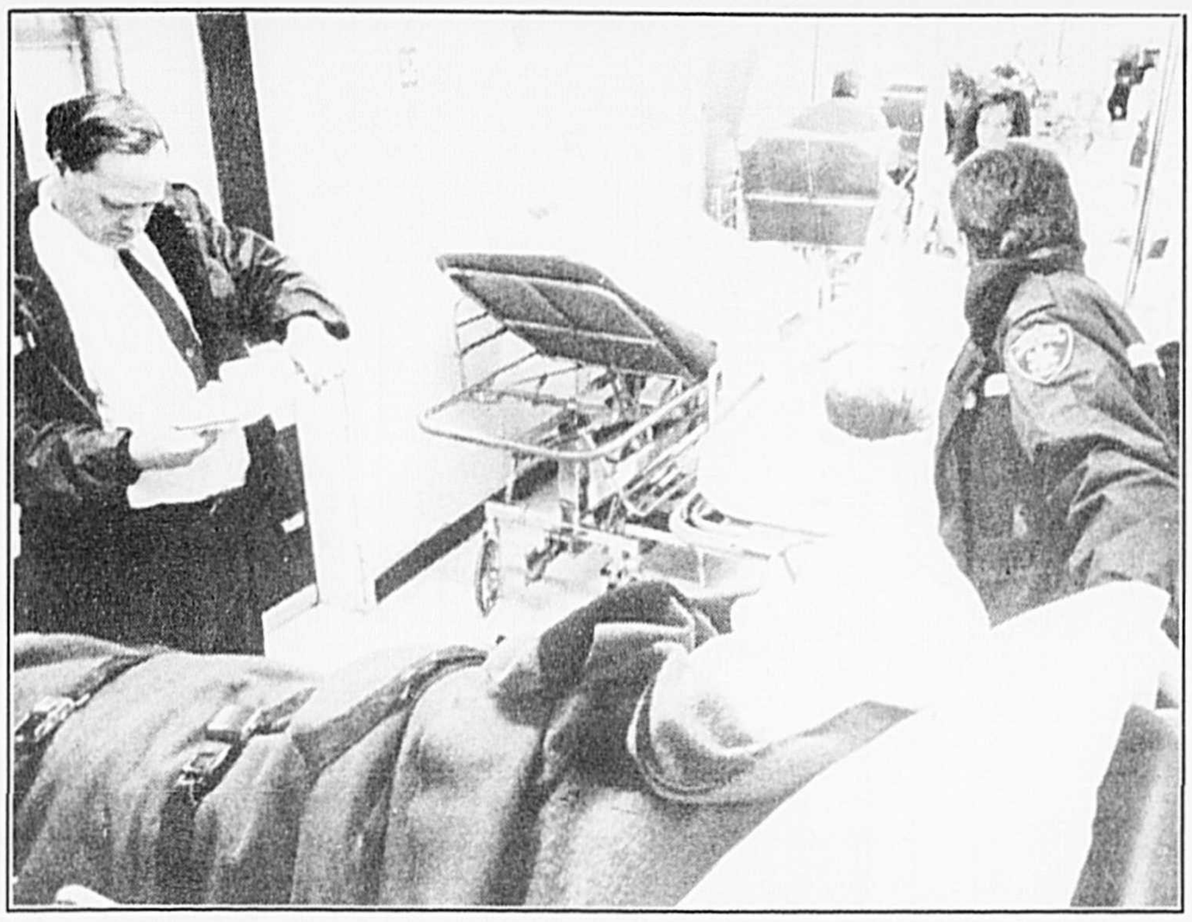
5 Près d'une vingtaine de policiers de la Sûreté du Québec ont dû intervenir lors de cette opération qui a complètement paralysé l'Autoroute Jean-Lesage jusqu'à 15 h 30. À gauche, on aperçoit l'arrière du camion transportant de l'huile que M. Claude Bernier n'a pu éviter lors de l'épais brouillard, provoquant le premier carambolage.





LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

Une présence rassurante





Déjà aux prises avec une salle d'urgence bondée, les responsables d'Honoré-Mercier ont dû faire monter rapidement des patients aux étages supérieurs pour faire place aux blessés provenant du carambolage monstre.

Honoré-Mercier a bien répondu à l'appel

Recevoir tous les blessés en provenance du carambolage monstre de l'autoroute Jean-Lesage, ce n'était pas évident à prime abord. Pourtant, le Centre hospitalier Honoré-Mercier a su faire face à la musique.

"Cela s'est bien déroulé car tout le personnel y a mis du sien, a confié le Dr Micheline Luneau en remplacement du directeur des services professionnels, M. Gilles Brien. Les efforts ont été bien coordonnés et tout s'est passé dans le calme."

■ **Roger Lafrance**

Dès le départ, le centre hospitalier a dû composer avec une salle d'urgence bondée avec 41 patients alors qu'elle ne contient que 22 lits. Huit patients furent rapidement montés aux étages supérieurs pour faire place aux blessés.

"À 8 heures, quand je suis arrivée, nous n'avions reçu qu'un seul blessé, de raconter le Dr Luneau en présence de Mme Lise Houle, directrice des soins infirmiers. Notre plus grande difficulté était d'avoir des informations exactes de la situation, puisque les ambulanciers sur place pouvaient difficilement dire combien il y avait de blessés et quel était leur état."

Un ambulancier était même sur place à l'hôpital pour assurer les communications avec ses collègues qui se trouvaient sur place. Le personnel médical a tout de même vécu un moment d'anxiété alors qu'on craignait qu'il y ait des blessés dans les deux autobus impliqués dans le carambolage, ce qui s'avéra finalement négatif.

Par la suite, les blessés ont commencé à arriver mais de façon espacée et aucun d'entre eux n'était blessé gravement. Ces deux facteurs ont facilité grandement le travail du personnel médical et infirmier.

"À 11 heures, tous les blessés étaient évalués et certains avaient même reçu leur congé," a confié le Dr Luneau.

Le lendemain de la tragédie, quatre blessés étaient toujours sous surveillance mais leur état ne comportait aucune crainte.

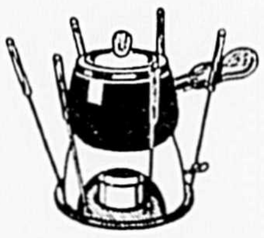
Dans toute l'opération, Honoré-Mercier n'a pas eu besoin d'appliquer toutes les procédures de son nouveau plan d'urgence, comme d'avoir recours à l'Hôtel-Dieu ou à d'autres centres hospitaliers. Le DSC Charles-Lemoyne a même offert ses services au cours de la matinée.

D'ailleurs, tant le Dr Luneau que Mme Houle ont loué le plan d'urgence adopté il y a un an qui permet une meilleure coordination entre les intervenants. Celui-ci a également été mis à l'épreuve lors de l'incendie du Collège Saint-Maurice et d'un accident impliquant un autobus de personnes âgées à Mont-Saint-Hilaire l'été dernier et il a donné de très bons résultats.



Découvrez la Fondue Estrienne de l'Auvergne

Fondue pour Deux !

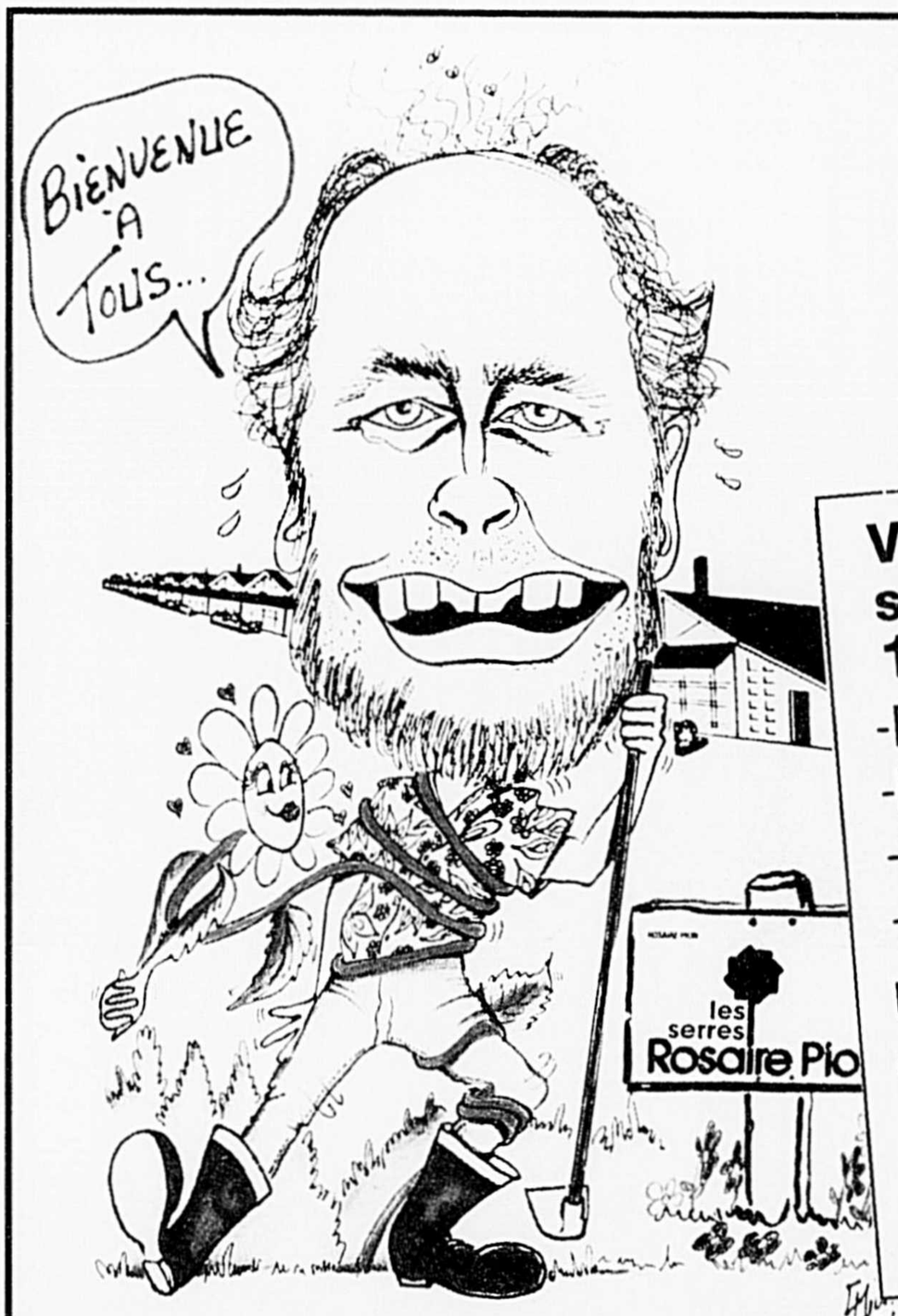


Deux apéritifs
Salade du marché
Fondue Estrienne
(Filets dindon, porc, boeuf)
légumes frais,
pommes au four
Tulipe de fruits frais
Café

49,95 $ / pour deux
Jusqu'au 31 mars

Brunch du dimanche **12,95 $**
SALLE DE RÉCEPTION DISPONIBLE

RESTAURANT L'AUVERGNE
POUR RÉSERVATION **774-1881**
610 Mondor, St-Hyacinthe (Près de l'Hôtel de Ville)



"Si Montréal a son Jardin Botanique... Rosaire a son Jardin Botanix!"

"Je vous invite à venir faire le tour de mon jardin..."

Vous choisirez vos semences parmi 1 049 variétés

-Fleurs annuelles
-Fleurs vivaces
-Fines herbes
-Légumes, etc...

Un des plus grands choix au Québec

Semences McKENZIE
Royalfleur
Thompson & Morgan
SEMENTI DOTTO · SEEDS · SEMENCES · SEMILLAS · SAMEN

les serres Rosaire Pio

Ouvert 7 jours
par semaine
De 8hres à 18 hres
dimanche inclus

171, GRAND RANG
ST-THOMAS D'AQUIN
ST-HYACINTHE, Qc

AUTOROUTE 20
SORTIE 123

(514) 796-3193

ACCUMULEZ DES MILLES AVEC AIR MILES
Voyagez de par le monde

les serres Rosaire Pion & Fils inc.
BOTANIX

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
LA FORCE DU CONSEIL



M. Guy Gingras se retire de l'entreprise familiale. (Photothèque Le Courrier)

Retour au travail de 225 travailleurs

Fenergic achète Supervision

Moins d'un mois après sa fermeture, survenue le lundi 8 février, Supervision, de Saint-Damase, a repris sa production (en partie) dès le vendredi 6 mars, protégeant ainsi les 225 emplois.

Le sauveur de Saint-Damase s'appelle Pierre Beauchesne, de Fenergic, une entreprise de Warwick qui, avec ses 80 employés, se spécialise dans les produits haut de gamme en PVC, en bois et en aluminium.

■ **Vianney Théberge**

Dans la transaction, dont le montant n'a pas été révélé, Fenergic se porte également acquéreur de Techno PVC, de l'avenue Duplessis, à Saint-Hyacinthe.

Propriété des frères Gingras, l'entreprise qui est en opération depuis 1990, n'avait pas subi le même sort que Supervision, et continuait sa production régulière.

Cependant, M. Beauchesne a sauté sur l'occasion de la transaction avec l'entreprise de Saint-Damase, pour inclure également la firme maskoutaine.

"C'était une condition logique, a précisé au journal M. Guy Gingras, ex-président de Supervision; Fenergic oeuvre déjà dans les produits PVC; et Techno PVC viendra ainsi compléter sa gamme de produits."

Ainsi, graduellement les employés seront rappelés au travail. Selon M. Gingras, tout le personnel devrait être de retour d'ici à trois semaines, au maximum.

Par ailleurs, il a été permis d'apprendre que la très grande majorité des travailleurs ont accepté de transformer temporairement leur indemnité de vacances en capital.

De plus, le programme de travail à temps partagé, entrepris avant la fermeture de l'usine, se poursuivra pendant quelques semaines encore.

Les nouveaux propriétaires ont d'ailleurs élaboré un plan de redressement en collaboration avec les principaux intervenants impliqués dans la restructuration financière de Supervision. Parmi eux on retrouve la Société générale du Canada, la Société de développement industriel du Québec, ainsi que la grande majorité des fournisseurs de l'entreprise.

À titre de maire du Village de Saint-Damase, M. Guy Gingras s'est dit très heureux sur le plan économique. "Le développement pourra continuer à Saint-Damase, tant dans le secteur résidentiel que dans le secteur des services."

Quant à l'avenir des Gingras, il semble qu'il soit trop tôt pour prendre une quelconque décision. "Ce sera des vacances... prolongées!"

Aux chercheurs d'emplois

Jean-Marc Chaput dit: *"Prends ta place!"*

(J.-M.F.) -Le réputé motivateur Jean-Marc Chaput viendra livrer son message à tous les chercheurs d'emplois le mardi 30 mars, à 19 h 30, à la salle Léon-Ringuet du cégep de Saint-Hyacinthe. C'est le thème: "Prends ta place" que le conférencier développera au cours de cette rencontre, destinée à mobiliser tous les chercheurs d'emplois et à les conscientiser sur le rôle important qu'ils ont à jouer dans la collectivité.

"Actuellement, rien ne se fait pour motiver les gens à la recherche d'un travail. On rassure les consommateurs, les entreprises, mais le climat économique morose affecte aussi les chercheurs d'emplois qui sont trop souvent oubliés", explique Guy Audet, directeur général du Club de recherche d'emploi de Saint-Hyacinthe.

Ce dernier poursuit en ces termes: "Le message que livrera Jean-Marc Chaput en sera un d'encouragement aux prestataires d'assurance-chômage, de sécurité du revenu ou à tous ceux qui sont sans revenus. Il s'agit de les sensibiliser au rôle qu'ils doivent jouer pour eux-mêmes mais aussi pour l'ensemble de la communauté. Il est grand temps que les chercheurs cessent d'être un passif collectif et qu'ils deviennent de véritables acteurs dans la communauté".

Détenteur d'une maîtrise en commerce, M. Chaput a poursuivi des études post-universitaires en administration au Harvard Business School, avant d'entreprendre une carrière de professeur d'administration, d'organisation de bureau et finalement, de ventes aux Hautes études commerciales de l'Université de Montréal. Il a évidemment participé à la formation de nombreux étudiants et aujourd'hui, de nombreuses entreprises font appel à ses services pour diriger des séminaires de ventes et de management. Motivateur bien connu et homme accessible, M. Chaput aborde les sujets qui touchent tout l'monde.

"Jean-Marc Chaput saura créer un nouvel enthousiasme chez tous les chercheurs d'emplois. Une qualité essentielle pour qu'ils soient capables de véritablement prendre leur place", conclut M. Guy Audet.

Bien que la conférence soit gratuite, il est obligatoire de se procurer des billets à l'avance. Ces billets seront disponibles entre les 10 et 24 mars, au Club de recherche d'emploi, 2489 avenue Sainte-Anne, au 771-4747. Comme le stationnement du Cégep est payant, des vignettes seront aussi disponibles au Club, au coût de 2$ par voiture.



Motivateur bien connu et homme accessible, M. Jean-Marc Chaput conscientisera les chercheurs maskoutains d'emplois sur le rôle qu'ils ont à jouer au sein de la collectivité le mardi 30 mars, à 19 h 30, au Cégep.

SOPA présente sa 12e expo scolaire à Saint-Hyacinthe

Le Groupe SOPA, le plus grand groupe de papeteries dans l'Est du Canada, tiendra sa 12e exposition scolaire à Saint-Hyacinthe les 11 et 12 mars, dans les murs de l'Auberge des Seigneurs.

C'est la huitième année consécutive que cette exposition d'importance se tient à Saint-Hyacinthe. D'ailleurs, le président du conseil d'administration du Groupe SOPA est un Maskoutain, M. Pierre Solis, propriétaire d'E.B.M. Solis.

Cette exposition réservée aux seuls membres du groupe réunira 73 exposants qui présenteront plus de 15 000 produits scolaires et pour le bureau à domicile.

Les membres du Groupe SOPA profitent de cet événement pour effectuer leurs achats pour la prochaine rentrée scolaire. Ils pourront ainsi offrir à leur clientèle des produits de qualité, au goût du jour, les dernières créations de nos manufacturiers.

La rentrée des classes est une période importante pour les papeteries puisqu'elle génère des ventes au détail de plus de 10 millions $ à travers le réseau.

SOPA comprend 57 membres et 102 points de ventes à travers le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Lors de la XXIIIe assemblée publique de la CDEI

Humberto Santos sera le conférencier invité

La Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe tiendra sa XXIIIe assemblée publique, où on tracera le bilan de l'activité économique de 1992, le mardi 16 mars, à 20 h 00, à l'Auberge des Seigneurs. Le conférencier invité de cette soirée, rehaussée par la présence du maire de la ville de Saint-Hyacinthe, M. Claude Bernier, sera M. Humberto Santos, président et chef des opérations de la Caisse centrale Desjardins.

Né au Portugal, M. Santos est arrivé au Canada en 1962 et il travailla au Reader's Digest et à la Banque de Montréal où il a occupé plusieurs postes de gestion en informatique, dont celui de directeur des centres de données pour le Canada. Après un bref arrêt à Gulf Canada en 1975, M. Humberto Santos a débuté à la Banque Nationale comme vice-président informatique. Un des grands défis qu'il a relevé a été la fusion entre la Banque canadienne Nationale et la Banque Provinciale qui a eu lieu en 1979.

Depuis 1990, M. Humberto Santos est responsable de l'opération efficace et de la rentabilité globale de la Caisse centrale Desjardins qui est l'agent financier du Mouvement Desjardins, un groupe coopératif avec plus de 50 milliards $ d'actif. M. Santos est membre du comité exécutif de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et président du conseil d'administration de Desjardins Federal Bank à Hallandale, Floride.



M. Humberto Santos sera à l'Auberge des Seigneurs le mardi 16 mars, à 20 h 00, à l'occasion de la XXIIIe assemblée publique de la CDEI qui tracera le bilan de l'activité économique en 1992.

Détenteur d'un MBA et d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia de Montréal, M. Santos est diplômé des cours de gestion avancée de Harvard Business School de Boston et de l'Université Western, à London, Ontario. Il détient également un brevet de l'Institut des banquiers canadiens et sa formation compte aussi plusieurs cours en informatique et en gestion générale.

Membre de plusieurs associations, dont gouverneur de l'Université Concordia et président du "Business Advisory Board" de l'Université Concordia, M. Humberto Santos est décrit comme un voyageur, un 'moyen' joueur de tennis et un éternel débutant en ski.

La Coopérative fédérée aura-t-elle des partenaires?

"Les pourparlers sont à l'état embryonnaire"

Réal Laflamme

La Coopérative Fédérée aura-t-elle incessamment des partenaires? "Les pourparlers sont à l'état embryonnaire", de répondre M. Réal Laflamme, de Sainte-Rosalie, lorsque questionné par le représentant du COURRIER. Dans une récente édition, le journal Les Affaires laissait entendre que la Coopérative était sur le point d'implanter une nouvelle filiale qui chapeauterait ses divisions de transformation de porc et de volaille, Olymel et Unival.

"Nous sommes encore très loin d'une entente, car ces nouveaux associés voudraient que nous sacrifions les secteurs moins payants et que nous conservions uniquement les secteurs rentables", affirmait M. Laflamme du comité exécutif de la Coopérative.

■ Jean-Marie Fontaine

Soquia, le Fonds de solidarité, la Caisse de dépôt et de placement et Investissements Desjardins sont les noms qui ont été avancés comme partenaires potentiels de la Fédérée.

"C'est nous qui avons courtisé Soquia afin de disposer de plus de liquidité, mais nous avons d'autres plans d'action. Nous songeons nous départir des quotas de 50 millions $ de nos fermes, ainsi que de nos stations services qui ne correspondent pas à notre mission. Dans cette période de rationalisation, nous nous départirons des bâtiments qui ne servent plus. Nous ne ferons toutefois pas une vente de feu. La Fédérée n'est pas en si mauvaise posture que ça", faisait valoir l'administrateur de Sainte-Rosalie qui a été reconduit pour un autre mandat lors de la récente assemblée générale.

La Coopérative détient 50 % des parts d'Olymel, dont le siège social est à Saint-Hyacinthe. Olymel abat environ les deux tiers de la production porcine québécoise.

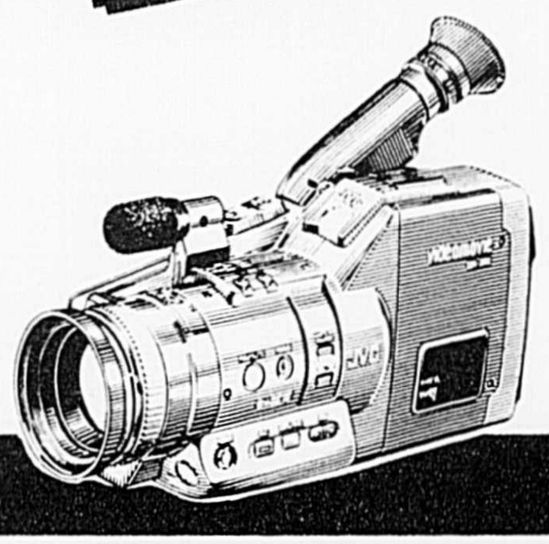
"Si nous nous adjoignions de nouveaux partenaires, la Coopérative conservera le contrôle. Nous avons frappé à la porte de Soquia qui a entrepris des démarches avec le Fonds de solidarité. Nous désirons améliorer notre équité, car nous avons subi des pertes de 17 millions l'an dernier. J'ai d'ailleurs rencontré cette semaine à Ottawa, M. Lucien Biron (président de Soquia). Ce projet est toujours à l'étude. Nous sommes en négociation, mais nous n'embarquerons pas à n'importe quel prix", de répéter M. Réal Laflamme.

Après avoir enregistré un premier déficit en 28 ans, la Coopérative Fédérée se retrouverait sur la voie de la rentabilité. "J'anticipe des bénéfices entre 8 et 12 millions $ pour cette année", estimait l'optimiste administrateur qui n'est visiblement pas homme à presser rapidement sur le bouton de panique.

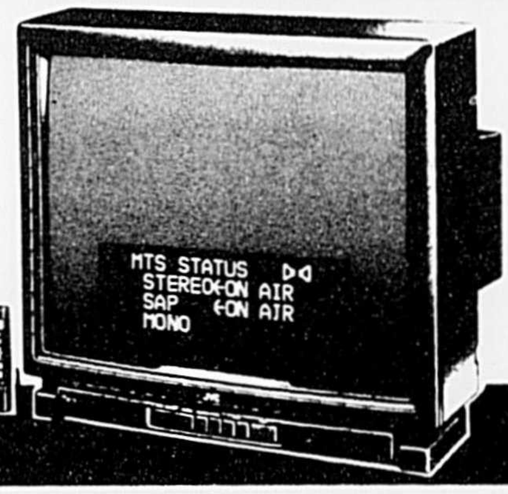
13 PAIEMENTS MENSUELS SANS INTÉRÊT NI COMPTANT

OU

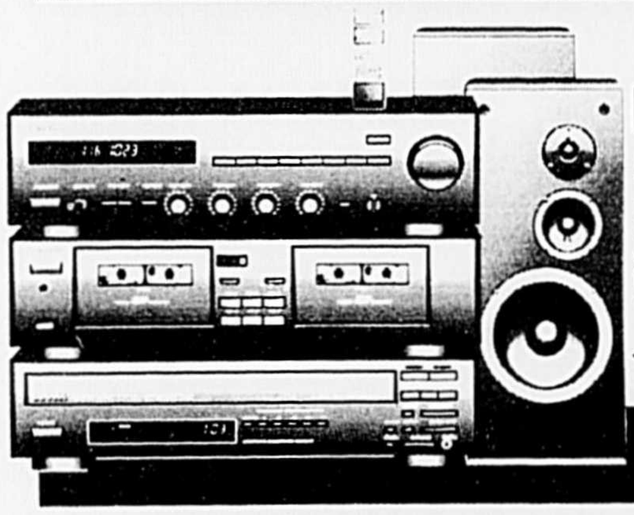
UN SEUL PAIEMENT SANS INTÉRÊT NI COMPTANT DANS 13 MOIS



JVC
CAMÉRA VIDÉO COMPACTE
ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE + ZOOM DE 8X . 2 VITESSES + SENSIBILITÉ DE 1 LUX + MODE AMBIANCE RÉELLE + ET BIEN PLUS
SENSIBILITÉ 1 LUX
899 99$ ou
63 23$/MOIS SANS INTÉRÊT



JVC
MONITEUR 28" STÉRÉO
AFFICHAGE MULTI MODE À L'ÉCRAN + TÉLÉCOMMANDE MASTER COMMAND + MINUTERIE AUTOMATIQUE + BORNES AUDIO ET VIDÉO S-VHS + ET BIEN PLUS
TÉLÉCOMMANDE "MASTER COMMAND"
699 99$ ou
53 85$/MOIS SANS INTÉRÊT



YAMAHA
CHAÎNE AUDIO DE PRESTIGE
RÉCEPTEUR AM/FM À PRÉ-SÉLECTION + PUISSANCE DE 90 WATTS + DOUBLE CASSETTE À INVERSION AUTOMATIQUE, DOLBY B/C + CARROUSEL LASER 5 DISQUES + 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES 3 VOIES
LASER 5 DISQUES
1099 99$ ou
84 61$/MOIS SANS INTÉRÊT

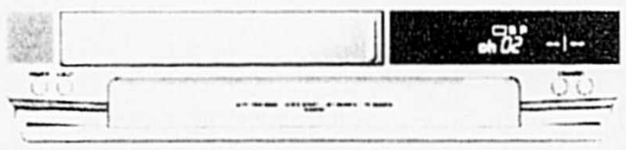
PAYEZ ET EMPORTEZ

Cobra



TÉLÉPHONE SANS FIL
LONGUE PORTÉE SANS PARASITES + CODE DE SÉCURITÉ DIGITAL + RECOMPOSITION DU DERNIER NUMÉRO + ET BIEN PLUS
RABAIS 20$
79 99$

PROGRAMMATION À L'ÉCRAN



VIDÉO "VHS" HAUTE QUALITÉ
PROGRAMMATION COMPLÈTE À L'ÉCRAN • TÉLÉCOMMANDE TOUTES FONCTIONS • RECHERCHE VISUELLE RAPIDE • ET BIEN PLUS
199 99$

STÉRÉO PLUS AUDIO+VIDÉO

VISA MasterCard

CONDITIONS: SUJET À L'APPROBATION DU DÉPT. DE CRÉDIT SUR LES PRODUITS SÉLECTIONNÉS. AUCUN COMPTANT, NE PAYER QUE LES TAXES DE VENTE.
ACHAT MINIMUM: 200$ SI ACHETÉS EN 13 VERSEMENTS,
750$ SI ACHETÉS EN UN SEUL PAIEMENT DANS 13 MOIS.
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

2145, RUE STE-ANNE
SAINT-HYACINTHE
774-0433 Voisin Caisse Pop. Bourg-Joli

CENTRE DE SERVICE
TECHNICIENS DIPLÔMÉS SUR PLACE
Nous réparons toutes les marques de vidéo. TV, audio, micro-ondes, Nintendo, etc.
Service 24 heures
(SUR ENTRETIEN)

Tour de ville

Question d'entraide

La prévention, une simple question d'entraide. Les policiers ne peuvent être physiquement présents partout; les malfaiteurs le savent fort bien. Comme citoyens, dans votre quartier, votre rue, vous êtes bien placés pour détecter les activités suspectes des personnes ou des véhicules. Il est primordial d'en informer la police, en toute confidentialité. Le numéro à retenir: 773-2575 ou, pour toute urgence, le 911.

Frais exigibles

Des frais sont exigibles pour les transcription, reproduction et transmission de documents et de renseignements nominatifs. Et ce, en conformité avec le décret 1844-92 du Gouvernement du Québec. Les frais exigibles s'appliquent à tous les documents et renseignements nominatifs en provenance de tous et chacun des services de la Ville.

Ressources humaines

Mme Diane Larivière obtient sa permanence au poste d'assistant-greffier et percepteur des amendes à la Cour municipale, Services juridiques, tandis que M. Alain Du Sablon est engagé comme opérateur à l'usine de filtration, au service du Génie; un autre poste d'opérateur sera comblé, suite à la démission récente de M. Gordon Teasdale.

Subventions accordées

Plusieurs organismes oeuvrant dans des secteurs communautaires ont obtenu des subventions, la Ville voulant les appuyer dans la poursuite de leurs objectifs. Les montants sont les suivants: Centre de bénévolat, 35 000$; Maison L'Alcôve, 5 600$; Parents-Secours, 200$; Comité de prévention du crime, 3 500$ et 1 000$ à chacun des organismes bien connus que sont la Maison Le Passage, L'Élan Demain et Carrefour Soleil.

Club accrédité

La demande d'accréditation du Club des Marcheurs de Saint-Hyacinthe a été acceptée par le conseil municipal, suite à la recommandation des Services récréatifs et communautaires, et ce à titre d'organisme affilié. Ce club a été mis sur pied en novembre 1991 et compte présentement 35 membres.

Guide de références

En septembre 1991, le conseil approuvait une politique d'attribution de mandats de services professionnels. Les modalités d'attribution ayant été revues, un nouveau guide de références a été approuvé pour l'attribution des mandats aux ingénieurs et architectes.

Bien prendre note

Toute communication de la Ville quant à des facturations aux places d'affaires est toujours transmise par écrit aux personnes intéressées. Présentement, des individus communiquent par téléphone avec divers commerces pour leur réclamer des sommes d'argent, se présentant comme membres du personnel de la Ville. Ne tenez pas compte de tels appels et si on insiste, demandez qu'on se présente en personne avec papier d'identification officiel.

Page d'histoire

La devise "Nous revivons par amour et courage" est un rappel des tragédies survenues à Saint-Hyacinthe au cours de son histoire. Dont les incendies majeurs de 1854, 1876, 1903, 1938 (feu du Collège Sacré-Coeur avec 46 pertes de vie) et ceux plus récents de 1981 au Centre-Ville et de 1992 chez les Soeurs de la Présentation de Marie.

Marcel Therriault,
agent d'information
Service des Communications

Le 30 mars à Sainte-Madeleine

Soirée Chasse et Pêche avec Yvon Crevé

La prochaine soirée de films Chasse et Pêche O'Keefe aura lieu le mardi 30 mars, à compter de 19 h 30, à la salle Le Braziervil, 3425, boulevard Laurier, à Sainte-Madeleine.

Lors de cette soirée organisée par le Club de chasse et pêche Maska de Saint-Hyacinthe, trois nouveaux films seront présentés, dont celui intitulé "Toby à la pêche", dans lequel un magnifique labrador amène ses maîtres à la pêche sur la Basse-Côte-Nord avec le saumon batailleur de la Moisie, la ouananiche, l'omble chevalier et la mouchetée du lac Victor, près de Natashquan.

Les personnes présentes pourront également voir "Mes souvenirs de pêche". René Malo amène les spectateurs dans son pays: la Caniapiscau.

Avec Yvon Crevé, René taquine les touladis des rapides, les grosses mouchetées au vendre de feu.

Le troisième film a pour titre "Plumes et panaches". Quand la colline aux caribous s'est mise à bouger, les caméras et les chasseurs étaient prêts. Quand les bernaches sont venues fouetter l'air de nos régions, ils étaient à l'affût.

Par ailleurs, une mini-exposition permettra aux représentants des compagnies participantes à ces soirées de faire la démonstration de leurs nouveaux produits et de répondre aux questions concernant le domaine de la chasse, de la pêche et du plein air.

De plus, lors de la soirée, il y aura tirage de magnifiques prix parmi les coupons de participation. Tous les coupons de participation seront admissibles aux tirages des gros lots de fin de saison, lors de la soirée demi-finale, le 12 mai, à Montréal.

Les billets sont disponibles au coût de 9$, en pré-vente, et 10$, le soir même.

À Saint-Hyacinthe, les billets sont en vente chez G. Flibotte Sports, Canadian Tire, A. Lalonde Sports, G. Aubin Sports, L.M. Sports, à la Taverne Les Copains, au Bar Le Concorde et au bureau de Molson O'Keefe.

À Saint-Pie, on peut se procurer des billets chez le Dépanneur Gaumond, tandis qu'à Beloeil, ils sont en vente chez Canadian Tire.

Pour plus d'informations, on compose le 774-9343.

Parution en automne

Un Catalogue d'artistes-peintres de la Montérégie

La Société générale d'Édition est à mettre sur pied un Catalogue des artistes-peintres de la Montérégie.

Le livre dont la parution est prévue pour l'automne 1993, se veut aussi bien un guide pour le spécialiste qu'un ouvrage de consultation pour le grand public. La Société, déjà présente dans le domaine littéraire, désire ainsi élargir son champ d'activités aux arts et plus particulièrement à la diffusion d'informations les concernant.

Une invitation est donc lancée à tous les créateurs oeuvrant dans les arts visuels, à faire parvenir leur dossier le plus tôt possible à l'adresse suivante: Société générale d'Édition, C.P. 243, Succ. de Lorimier, Montréal, H2H 2N6.

alpha

L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC

SÉCURITÉ - EFFICACITÉ - RAPIDITÉ



Madame Yolande Brouillard (centre de la photo) a eu la malchance de voir tous ses biens et effets personnels détruits par un incendie qui a ravagé la résidence où elle habitait.

Le sinistre étant survenu le 5 février 1993 en fin de journée, l'assureur **L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC**, avisait madame Brouillard dans la journée de lundi le 8 février qu'il était prêt à lui verser la totalité du montant d'assurance prévu à son contrat d'assurance.

C'est donc mardi le 9 février que monsieur Guy Lacroix (gauche), directeur général de la compagnie, accompagné de monsieur Jacques Pinard, expert en sinistre qui a piloté le dossier de madame Brouillard, remettait à madame Brouillard le chèque représentant le règlement complet et final du sinistre.

L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC. est une compagnie québécoise qui offre des produits d'assurance pour automobile et habitation et transige en direct avec ses assurés. À St-Hyacinthe, ses bureaux sont situés au 2695 Dessaulles coin Choquette.



CONFÉRENCE

MADAME CLAUDIA RAINVILLE

Auteure des livres "Vivre en harmonie", "Participer à l'Univers" et Rendez-vous dans les Himalayas"

Thème: La voie du bonheur
Comment éviter la souffrance, atteindre et conserver un bonheur durable?

Date: Le mardi 9 mars à 19h30

Lieu: Auberge des Seigneurs
1200 Johnson, St-Hyacinthe

Coût: Spécial 10,00$
(billets en vente à l'entrée)

Rens.: (418) 654-0457
Les Éditions F.R.J. Inc.

Élégance
va de pair avec
• *Choix* • *Qualité*
• *Service*



Grande taille
de 16 à 24 ans.

- Prêt-à-porter (6 à 24 ans)
- Lingerie
- Ligne Croisière
- Vêtements de maternité
- Maillots de bain 93
- Vêtements de Base

Boutique Jeannette Courchesne

10%D'ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT

1295, Desaulniers, St-Hyacinthe

(à côté du CLSC) 773-9676

Un essai de deux mois...

Des clients de Provigo contestent l'absence du lait Mont-Saint-Hilaire

Depuis une dizaine de jours, les consommateurs qui font leur épicerie chez Provigo, à Saint-Hyacinthe, ne retrouvent plus au comptoir laitier les produits de la Laiterie (maskoutaine) Mont-Saint-Hilaire, mais plutôt de Sealtest.

Des clients ont immédiatement protesté auprès des employés et de la direction; mais, ils ont également logé quelques appels au journal Le Courrier, et quelqu'un a aussi fait parvenir une lettre ouverte, tous pour protester comme l'abolition d'un produit "tout maskoutain" sur les tablettes d'un commerce tout aussi maskoutain.

■ **Vianney Théberge**

Mme Céline Roy, propriétaire du Marché des Rois (le Provigo du boulevard Casavant), a immédiatement tenu à préciser qu'il s'agissait d'un essai, "je dis bien d'un essai de deux mois; après on prendra en considération ce que les gens nous diront, et nous agirons en conséquence."

Selon les propos de Mme Roy, il s'agissait, au point de départ, d'une décision d'affaires; le commerce a lancé des soumissions, et le plus avantageux a été retenu.

Invité à commenter le retrait de ses produits chez Provigo, M. Gaston Nadeau, président de la Laiterie Mont-Saint-Hilaire, a expliqué que depuis quelques temps, le marché laitier est en effervescence.

"La disparition de la chaîne Steinberg, précise M. Nadeau, aurait fait perdre à Ault, de Toronto (produits Sealtest), une part importante du marché qui joue entre 20 et 30 pour cent. Malgré la fermeture d'entrepôts, la compagnie n'a pas encore réussi à rationaliser ses opérations.

"Aussi, elle offre ses produits laitiers à des prix très bas, trop bas pour nous. Nous avons pourtant essayé de nous rendre au maximum de nos possibilités; mais, nous ne pouvions faire mieux."

C'est donc la soumission de Sealtest qui a été retenue par Provigo, de Saint-Hyacinthe. "Il s'agit d'un contrat d'essai", tient à préciser Mme Roy, qui entend bien ne pas froisser ses clients. "Aussi longtemps que nous ne l'avions pas testé, nous ne savions pas à quoi nous attendre."

Bref, sans savoir si l'expérience durera les deux mois prévus, Mme Roy a par contre avoué qu'elle prendra en considération ce que les gens lui diront".



Savez-vous toujours ce que vous signez...?

Peut-être que OUI s'il s'agit d'un chèque. Peut-être que NON, si vous acceptez que votre dentiste "s'arrange" avec l'assurance lors de votre prochaine visite.

L'intégrité, nous y croyons.

Dr Denis Desrosiers, 600, Bd Casavant O, suite 101, Saint-Hyacinthe 7781164

Dr Anne Elazhary, 5440 Bd Laurier, Saint-Hyacinthe 773-2261

Dr Anne Bédard, 1780 Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe 774-8833

Clinique dentaire Bouthillier, Deslauriers et Grégoire & Ass.
2960 Bd Laframboise, Saint-Hyacinthe 773-8333

Dr Claude Bureau, 3995 Bd Laurier, Saint-Hyacinthe 773-1453

Dr Alain Côté, 600, Bd Casavant O, suite 101, Saint-Hyacinthe 7781164

Membres Ordre des Dentistes du Québec



Le 10 mars, à Expression

Dégustation bénéfice joyeusement animée de chansons "sympathiques"

Dans le cadre de sa campagne de levée de fonds, le Centre d'exposition Expression, de Saint-Hyacinthe, revient cette année avec son souper bénéfice.

L'événement aura lieu le mercredi 10 mars, à compter de 19 heures.

Vins rieurs et fins fromages seront à l'honneur, le tout enrobé de musique et de chansons gaillardes interprétées par M. Claudel Callenger, baryton-basse, avec au piano, Mme Suzanne Goyette.

Originaire de Saint-Hyacinthe, Mme Goyette est professeure de piano au sein du réseau des Conservatoires de musique du Québec, depuis 1980. Parallèlement à cette fonction, elle poursuit une carrière très active comme chambriste et accompagnatrice.

Elle détient une maîtrise en interprétation pianistique de l'École Vincent-d'Indy, de Montréal.

M. Callenger est originaire de Montréal, et diplômé du Conservatoire de Musique de Montréal et de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal où il obtenait une maîtrise en interprétation vocale en 1987. Tout au long de ses études, il fut invité à se produire avec diverses sociétés de concert dont l'Orchestre métropolitain, donnant également de nombreux récitals et concerts au Québec et au Canada.

Au programme, textes anonymes du XVIIe siècle sur des airs de Poulenc; aussi, Stravinsky, Gershwin, Dello Joio et Pierre Mercure (dont la nouvelle salle de concert de l'Uqam porte le nom).



M. Claudel Callender et Mme Suzanne Goyette, à la dégustation bénéfice du Centre d'exposition Expression.

Fermeture temporaire du bingo de Rougemont

Malgré la présence régulière et très appréciée de fidèles amateurs, le bingo de Rougemont devra cesser ses activités pour quelques semaines. En effet, les profits réalisés depuis le début de l'hiver ne permettent plus au comité de rencontrer les exigences de la Régie des Loteries.

L'hiver rigoureux que l'on connaît et la dure récession ont fait chuter les entrées d'argent de façon importante, ce qui a obligé le comité à prendre une telle décision. Tant aux Loisirs Mont-Rouge qu'à la Chambre de commerce, on est désolé de la situation. "Les sommes d'argent recueillies au bingo retournent à la communauté sous diverses formes de services. Elles servent, par exemple, à alléger les coûts d'inscription des jeunes sportifs et permettent aux Loisirs de réduire les frais des cours offerts, de dire Mme Renée-Johanne Campeau, directrice de la Chambre. Cela représente certes un manque à gagner, mais nous espérons pouvoir nous rattraper cet été et continuer à offrir les mêmes services."

Le bingo reviendra, en force dit-on, dès le 16 mai. Le comité tient à remercier tous ceux qui soutiennent ses activités et invitent la population à être présente en grand nombre tous les dimanches soirs à partir du 16 mai.

NISSAN LES GALERIES NISSAN DE ST-HYACINTHE (1989) INC.

Nomination



La direction des Galeries Nissan de Saint-Hyacinthe est heureuse d'annoncer que M. Sébastien Jacques s'est joint à son équipe des ventes.

La plan de formation complet reçu par M. Jacques assure un service exceptionnel pour tous ses clients.

SUR LE BOULEVARD DE L'AUTO
LES GALERIES NISSAN
DE ST-HYACINTHE (1989) INC.
NISSAN 2695, CASAVANT OUEST, ST-HYACINTHE 774-1679 467-1341

OUVERT LE DIMANCHE 9H À 17H



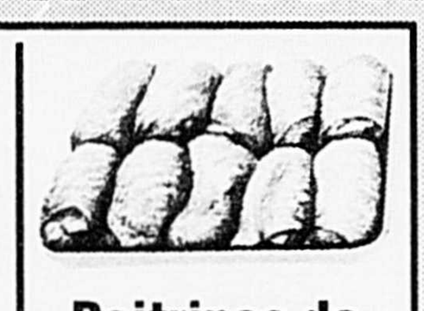
Poulet frais Grade "A", moins de 2 kg
$1.19 lb $2.62 kg



Cuisses de poulet frais avec dos
99¢ lb $2.18 kg



Poitrines de poulet frais avec dos
$2.29 lb $5.05 kg



Poitrines de poulet frais, désossées
$5.49 lb $12.10 kg

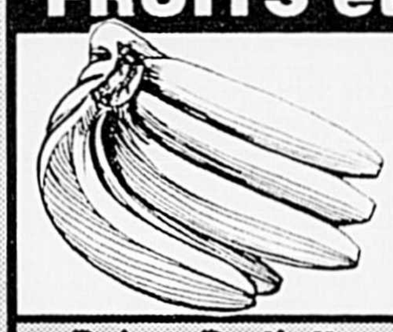
Tournedos de poulet marinés
$5.99 lb
$13.21 kg

Roulés aux oeufs à la viande
6/$2.29

Poulet B.B.Q. chaud prêt à manger
$5.49 ch.

Boeuf haché mi-maigre
$2.19 lb $4.83 kg

FRUITS et LÉGUMES



Bananes Dôle ou Chiquita
Produit du Honduras
39¢ lb 86¢ kg

Poires Bartlett, grosseur 150, produit Chili
89¢ lb $1.96 kg

Kiwis grosseur 46 Produit Italie
6 / 99¢

Salade Iceberg, grosseur 24 Produit É.U.
$1.29 ch.

Oignons jaunes Paquet 2 lbs, produit Québec
99¢ ch.

Fèves germées Produit du Québec
59¢ lb $1.30 kg

Croissants aux amandes
Paquet de 6
$1.99 ch.

Texte prévaut en tout temps

MARCHÉ Viand-O-bec inc. plus

CARREFOUR DES CASCADES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi 8h30 à 18h00
Jeudi, vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00 - Dimanche 9h à 17 h

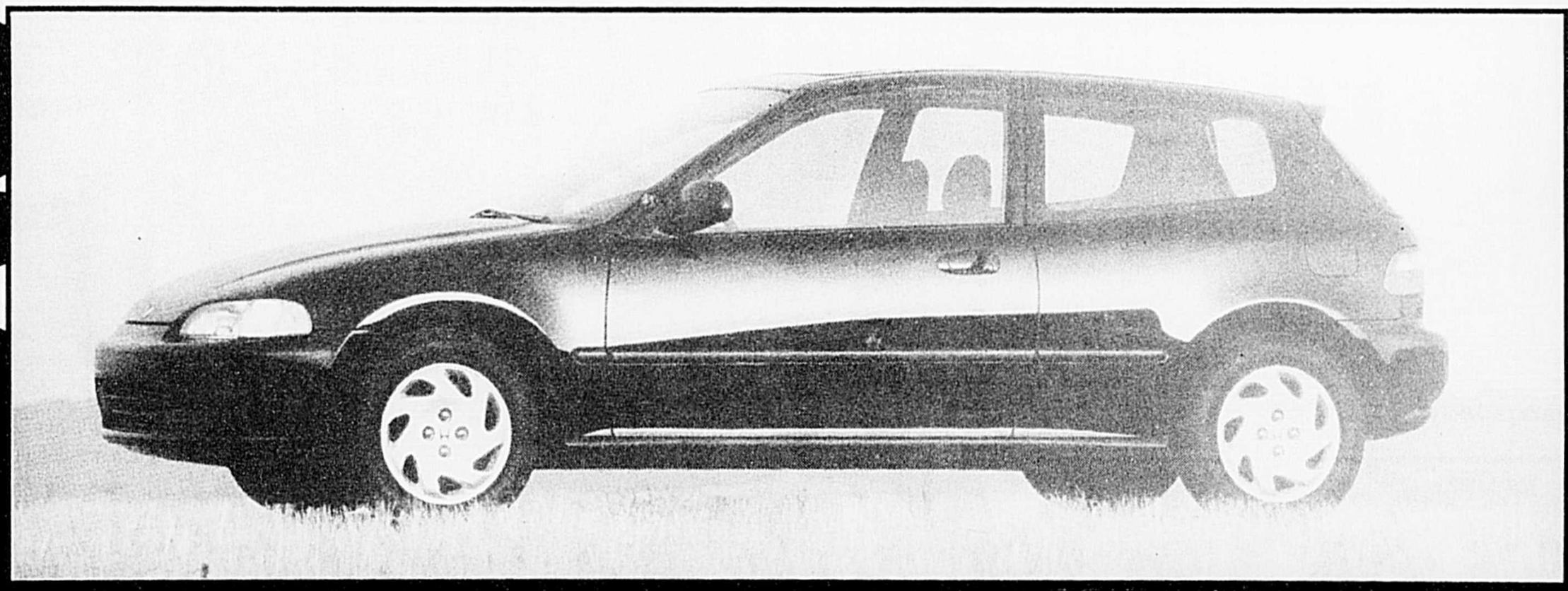
1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
774-5404

Valide du 9 au 14 mars 1993

Chez HONDA Casavant

c'est toujours les plus Bas Prix et BEAUCOUP PLUS...

Faites votre premier paiement le 1er août 1993mais PRENEZ-EN LIVRAISON DÈS MAINTENANT.**



10 995 $* CIVIC DX 93

EH 236

(Photo peut différer)

*Transport – Taxes – Préparation en sus

Promotion valable sur tous nos véhicules neufs en inventaire 1992 et 1993

****Sujet à acceptation de crédit chez le concessionnaire.**

HONDA Casavant

5 ANS GARANTIE 100000 KM

774-1724

2400, Casavant, sur le boulevard de l'auto, Saint-Hyacinthe
SORTIE 130, AUTOROUTE 20 DIRECTION EST

467-1341

Tournée pancanadienne

Exposition Technoquiz II aux Galeries, du 11 au 13 mars

Dans le cadre de sa tournée pancanadienne, l'exposition Technoquiz II sera au Centre Les Galeries de Saint-Hyacinthe, du 11 au 13 mars.

Cette exposition à "interaction tactile" vise à renseigner les parents et les enfants sur l'importance des sciences et de la technologie.

Et Technoquiz II constitue la principale composante de l'exposition. Il s'agit d'un défi informatique interactif soulignant les meilleures réalisations canadiennes dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'environnement, des communications, de la santé et des transports.

On y trouve de fascinants exemples de produits canadiens découlant d'innovations scientifiques et technologiques.

Par exemples, le recyclage des pneus usagés, la mission du dr Roberta Bondar et les films Imax.

Les graphiques numérisés éclatants et l'écran sensible du système aident le promoteur de l'exposition, le ministère des Sciences et de la Technologie du Canada, à transmettre efficacement son message au public cible.

L'exposition comporte également une bande vidéo destinée aux jeunes et qui, sur le thème de la musique "rap", cherche à convaincre ces derniers de ne pas négliger l'étude des sciences et des mathématiques.

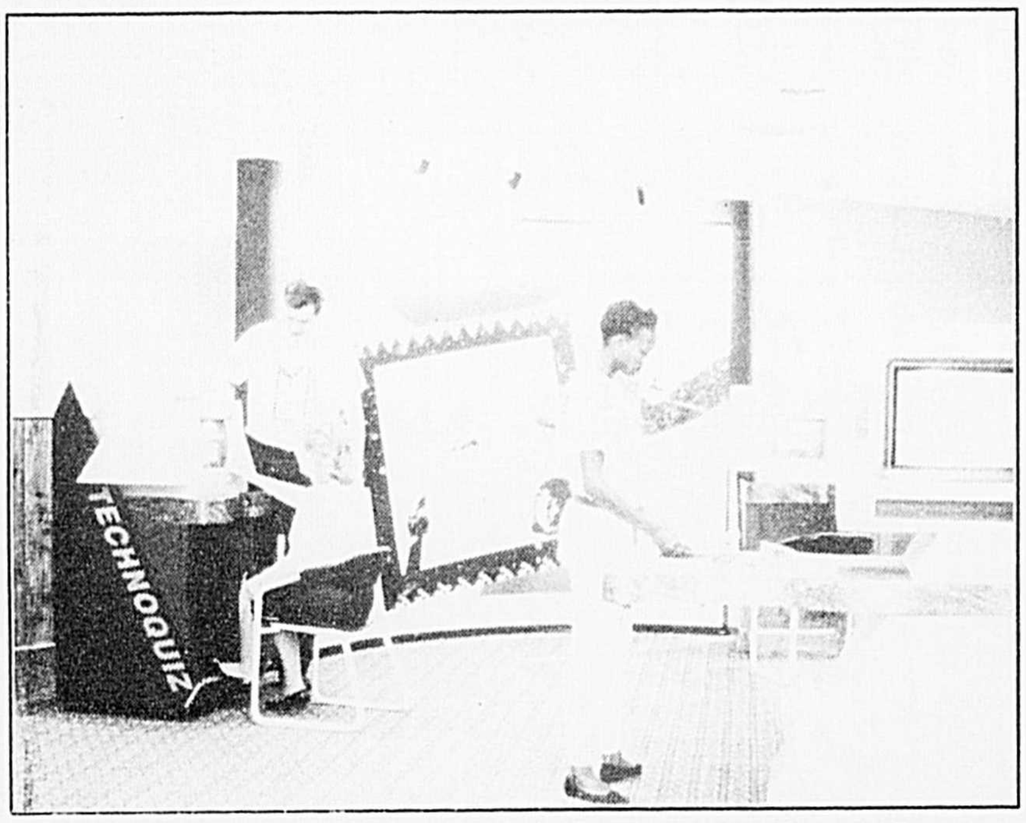
"Rap-o-matiques" et Technoquiz II sont toutes deux présentées sur une attrayante toile de fond aux couleurs mode. Un logo géant comporte notamment le slogan suivant: "Sciences et Technologie: fais-en ton aventure".

Les deux agents d'information qui accompagnent l'exposition se font un plaisir de remettre du matériel de promotion aux visiteurs.

Ils invitent ceux-ci à profiter de l'exposition et leur fournissent au besoin de plus amples renseignements, dont des documents sur les programmes Bourses Canada en science, en génie, en technologie et dans des disciplines connexes ainsi qu'une brochure intitulée "Explorons les sciences et la technologie".

L'exposition Technoquiz

Il n'est qu'un volet de la campagne de prise de conscience du public aux sciences et à la technologie.



L'exposition Technoquiz II sera à Saint-Hyacinthe du 11 au 13 mars.

Les Vins Andrès déposent une offre pour TG Bright

(RL) - Les Vins Andrès ont déposé la semaine dernière une offre publique d'achat pour la firme TG Bright qui possède notamment Les Vins La Salle à Saint-Hyacinthe.

Les Vins Andrès proposent en effet d'acquérir toutes les actions convertibles de classe A et B de la compagnie canadienne et ce, au prix de 19$ l'action.

En décembre dernier, TG Bright avait déjà accepté une offre d'achat de la firme torontoise Wine Acquisition, au montant de 20$ l'action. Cette offre était seulement conditionnelle à l'achat de 90% des actions.

Or, cette offre n'a pu être conclue car quelques semaines plus tard, les Vins Andrès annonçaient avoir acquis 11,8% des actions de Bright, un pourcentage suffisant pour en empêcher la transaction.

Il restera maintenant à savoir si les actionnaires de Bright accepteront de vendre à un prix inférieur aux Vins Andrès.

Les deux entreprises possèdent des filiales à Saint-Hyacinthe et emploient ensemble tout près de 90 personnes.

AVIS AVIS AVIS AVIS

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE INC.

vous invite à sa

23e Assemblée Publique

MARDI le 16 MARS 1993 à 20 HEURES

de l'Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe

L'ordre du jour comporte le bilan de l'activité économique en 1992 et l'élection des membres au différents secteurs.

L'invité d'honneur est M. Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe et le conférencier invité M. Humberto Santos, Président et chef des opérations de la Caisse centrale Desjardins

Michel Côté, Secrétaire



C'EST EN PLEIN LE TEMPS D'ACHETER UNE NOUVELLE COROLLA !

Caractéristiques de la Corolla berline 1993 :

- Moteur 1,6 litre, 16 soupapes, DACT, EFI, 105 ch
- Coussin d'air côté conducteur (SRS)
- Rétroviseurs jumelés à télécommande
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Direction à assistance variable
- Volant inclinable
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- Glaces teintées
- Pneu de rechange pleine grandeur
- Et bien plus encore !

TPS: 18,06$, TVQ: 22,08$ pour un total de 298,14$ * Programme de location à long terme Solution Toyota de 48 mois/96 000 km, utilisation excédentaire de 7¢ du km pour la Corolla DX modèle AE04 EM-AA ; bail avec option d'achat : prix basé sur 1500$ comptant (taxes en sus) ; premier versement de 298,14$ et dépôt de sécurité remboursable de 300$ pour un total de 598,14$ exigés ; sur approbation de Toyota Crédit Canada Inc. offre d'une durée limitée.

ANGERS TOYOTA 3395 BOUL. LAFRAMBOISE, SAINT-HYACINTHE 774-9191

Le Carême: un temps de réflexion

La troisième retraite interparoissiale aura lieu à l'église Assomption

Depuis deux semaines déjà, les personnes qui ont participé aux retraites interparoissiales ne cessent de dire leur satisfaction. La troisième aura lieu du dimanche 14 mars au mercredi 17 mars, à 19 h 30, pour les paroisses Sainte-Rosalie et l'Assomption, à l'église Assomption. Cette retraite sera animée par deux pères montfortains.

Le Père Jean-Guy Richer est originaire de Saint-André-Avellin (Outaouais). Il fit ses études philosophiques à Papineauville et sa Théologie à l'Université Saint-Paul à Ottawa. Ordonné prêtre en 1970, il fut animateur de pastorale scolaire et en pastorale paroissiale et des vocations. Depuis 1987, il est responsable du centre de Renouveau chrétien à Drummondville et membre de l'équipe d'animation des retraites paroissiales des Montfortains. Au fil des ans, il s'est impliqué dans différents mouvements avec les adolescents, les jeunes adultes et les adultes.

Le Père Jean-Louis Courchesne, originaire de Drummondville a fait sa Philosophie et sa Théologie à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1966, il fut professeur au séminaire Montfort pendant 6 ans. Après avoir été curé à Dorval et supérieur de sa communauté, en 1989 il devient membre de l'équipe internationale des formateurs chez les Montfortains séjournant ainsi à Rome, en Haïti, aux Philippines et en France. Depuis un an, il fait partie de l'équipe d'animation des retraites paroissiales.

Ces deux animateurs traiteront de la nécessité de découvrir ce Dieu qui nous invite de transformer notre vie souvent stressante et étouffante en un lieu épanouissant et stimulant, rempli d'amour, d'espérance et de confiance.

Ces retraites interparoissiales se poursuivront d'ici la fin mars dans les autres paroisses de la Ville de Saint-Hyacinthe. La troisième aura lieu du dimanche 14 mars au mercredi 17 mars, à 19 h 30, pour les paroisses Sainte-Rosalie et l'Assomption, à l'église Assomption.

Pour les 12-17 ans

Nouvelle session de cours de gardiens avertis

Une nouvelle session de gardiens avertis aura lieu en mars. D'une durée de neuf heures, ce cours s'adresse aux jeunes de 12-17 ans. La session est étendue sur quatre jours de formation soit le 21 mars, de 13 h 30 à 15 h 30, et le 22 mars, de 19 h à 21 h, à la Maison des Jeunes; le 24 mars, de 19 h à 21 h, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme; et le 27 mars, de 13 h 30 à 15 h 30, à la Maison des Jeunes.

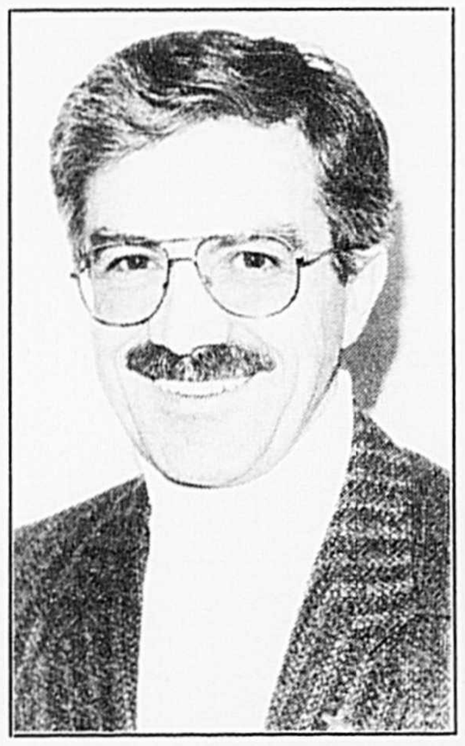
Les participants auront aussi à passer un examen le 29 mars, de 19 h à 20 h, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme.

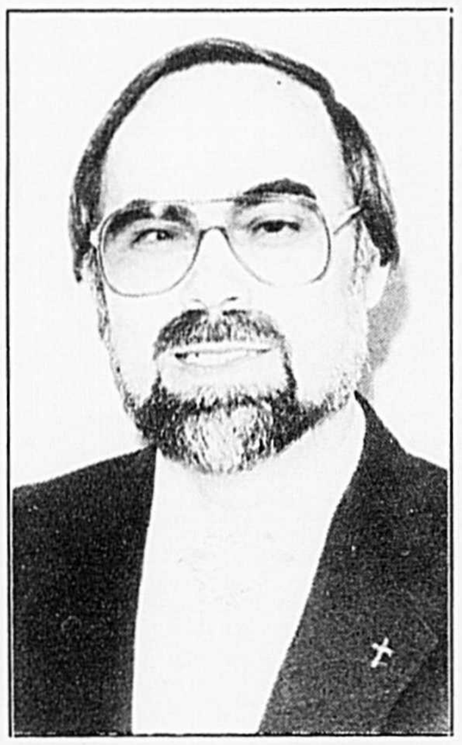
Ce cours vise à éveiller le sens de la responsabilité et à acquérir les connaissances, les compétences et la confiance requises pour veiller au bien-être et à la sécurité des enfants dont le gardien a la garde.

Le cours se divise en sept parties: 1. La Croix-Rouge; 2. Les droits et responsabilités; 3. Les soins de l'enfant; 4. L'alimentation; 5. La relation gardien-enfant; 6. La sécurité de l'enfant; 7. Les situations d'urgence et les premiers soins.

À la fin du cours, les candidats auront une carte d'attestation qui certifie que le gardien a été présent et ponctuel, a porté de l'intérêt à chacun de ses cours, et qu'il a eu la note minimale de passage à l'examen écrit.

Les jeunes désirant s'inscrire à ce cours doivent se rendre le plus tôt possible à la Maison des Jeunes sise au 2300, rue Sylva-Clapin (coin Duvernay) à Saint-Hyacinthe. Les frais d'inscription sont de 6$. La Maison des Jeunes est ouverte du mardi au dimanche, de 18 h à 22 h. Pour plus d'informations, il suffit de composer le 774-2249.



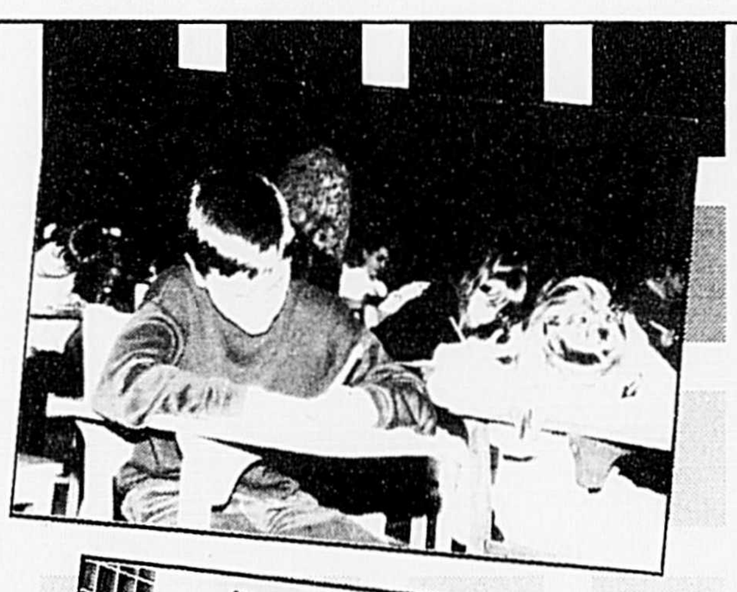


Les Pères Jean-Guy Richer (à gauche) et Jean-Louis Courchesne, montfortains, animeront les quatre soirées de réflexion du dimanche 14 mars au mercredi 17 mars, à 19 h 30, pour les paroisses Sainte-Rosalie et l'Assomption, à l'église Assomption.

ESSJ

une école où tu vis
une école où tu grandis
une école où tu réussis









L'École secondaire Saint-Joseph ...

la fierté du français écrit

Quatre cent cinquante (450) personnes de toutes les catégories ont relevé le défi de l'exactitude du français écrit lors du "Concours d'orthographe au Collège", tenu le samedi 20 février dernier.

- Les élèves des écoles de la région de St-Hyacinthe et des environs ont exprimé, par leur très grande participation, leur fierté du français écrit correctement.
- Cinquante et une (51) institutions scolaires (primaire, secondaire, cégep, universitaire) étaient représentées. Le secteur adulte (18 ans et +) comptait cent douze participantes et participants.
- Télé 7, promoteur du projet, a remis un ordinateur pour la meilleure performance dans chacune des catégories. Félicitations à **Anne Bellefeuille** (catégorie 10-12 ans) du Pensionnat Drummondville, à **Andrianne Beloin** (catégorie 13-14 ans) du Collège Sacré-Coeur de Sherbrooke, à **Benoît Cambron** (catégorie 15-16-17 ans) du Séminaire de Sherbrooke et à **Andrée Pelletier** (catégorie 18 ans et +) du Collège Sacré-Coeur de Sherbrooke.
- Pour la région de St-Hyacinthe, les personnes ayant obtenu les meilleurs résultats sont **Renée Atallah** (catégorie 10-12 ans) de l'école Jolivent de Beloeil, **Sophie Daunais** (catégorie 13-14 ans) de l'école Fernand Lefebvre de Sorel, **Charles Brillon** (catégorie 15-16-17 ans) du Collège Antoine-Girouard de St-Hyacinthe et **Monique Laperle** (catégorie 18 ans et +) de St-Hyacinthe.
- L'École secondaire Saint-Joseph a remis des certificats à tous les élèves qui ont participé à la dictée.
- L'École secondaire Saint-Joseph récompensera la performance et la participation de ses élèves lors d'un tirage dans la semaine du 8 mars (73 élèves sur 87 ont obtenu un résultat de 80% et plus). À cette occasion, de nombreux prix seront offerts. La librairie Maskoutaine commandite 2 machines à écrire électronique pour les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats.
- Merci à nos commanditaires: La Librairie Maskoutaine, le cinéma Le Paris, L'Édithe, Crêperie Bretonne, les restaurants McDonald et Valentine, le comité de parents et la direction de l'École secondaire Saint-Joseph.
- Merci à notre animateur vedette, M. Michel Viens, animateur de l'émission Droit de parole et Droit de regard.
- Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration des directrices et directeurs d'écoles participantes qui ont encouragé leurs élèves à relever le défi du français écrit correctement. Merci tout spécial à l'équipe responsable de l'École secondaire Saint-Joseph.
- Bravo aux participantes et aux participants qui ont exprimé leur fierté du français écrit. Soyez au rendez-vous l'an prochain !

Angèle Daneau, directrice générale

Neuf jeunes du Collège Antoine-Girouard au Brésil pour vivre "l'Aventure de la solidarité"

Depuis juin 1992, un groupe de neuf jeunes Maskoutains se prépare pour un voyage missionnaire dans le nord-est du Brésil.

Accompagnés des deux animateurs de pastorale de l'École Antoine-Girouard, l'équipe ira à la rencontre d'un groupe de jeunes Brésiliens qui travaillent à la création d'emplois dans leur coin de pays.

Un voyage comme celui-là a quelque chose d'unique: aller vivre le quotidien des jeunes dans un pays du Tiers-Monde.

Durant les vingt jours de leur périple, les jeunes missionnaires auront l'occasion de participer au travail des jeunes en allant pêcher, transformer le poisson, et en le vendant avec eux au marché local.

Des rencontres d'échanges sur la situation des jeunes Québécois et Brésiliens sont aussi au programme.

Le projet donnera lieu à des visites de quelques communautés chrétiennes de la région de Cururupu, lieu de la mission du diocèse de Saint-Hyacinthe depuis une quarantaine d'années.

Le départ a eu lieu le 24 février, à Dorval. "Em busca da solidariedade" (L'Aventure de la solidarité) a ainsi pris son envol.

La préparation aura permis de se renseigner sur la culture brésilienne, son histoire et son économie. Une préoccupation cruciale fut de développer une plus grande ouverture aux forces et aux dynamismes des peuples du Tiers-Monde.

Au programme de cette longue préparation: apprentissage du portugais, rencontre de missionnaires, visite de groupes d'une école primaire et d'une école secondaire, vaccination, connaissance de soi, développer un esprit d'équipe, informations d'un médecin sur l'hygiène et la prévention en matière de santé, ressourcement spirituel, et autres.

Une telle aventure n'aurait pu voir le jour sans la générosité de plusieurs entreprises et individus de la grande région de Saint-Hyacinthe.

C'est parce qu'ils ont cru dans le projet que cette expérience missionnaire unique peut être vécue par les jeunes du secondaire.

L'Aféas veut de nouvelles mesures fiscales pour la garde des enfants

(M.P.) - Les dirigeantes de l'Aféas, région Richelieu-Yamaska, rencontraient la semaine dernière les députés de la région à l'Assemblée nationale, pour leur faire part d'une pétition réclamant de nouvelles mesures fiscales pour la garde des enfants.

Depuis son lancement à Québec en juin dernier, la pétition a recueilli près de 50 000 signatures. Le document doit être déposé ces jours-ci à l'Assemblée nationale, pour souligner la journée internationale des femmes (8 mars).

L'Aféas demande au gouvernement provincial de reconnaître concrètement le rôle social assumé par le parent qui prend soin des enfants à la maison.

Elle réclame, à cette fin: "l'élargissement de l'éligibilité à l'exemption pour frais de garde au parent qui prend soin de son ou ses enfants à la maison et la transformation de cette exemption en un crédit d'impôt remboursable à cette personne."

Extension d'une mesure existante

Actuellement, les parents qui travaillent peuvent réclamer l'exemption d'impôt pour frais de garde. L'Aféas réclame que le droit à cette exemption s'étende au parent au foyer.

Cette demande, fait valoir l'Association, si elle est acceptée, ne bouleverserait pas le système fiscal puisqu'il ne s'agit pas d'une nouvelle mesure mais d'une mesure qui existe déjà.

Les enfants ne sont-ils pas aussi des "personnes non-autonomes"?, rappelle l'Aféas, faisant allusion à l'aide fiscale maintenant accordée aux personnes qui ont la charge des individus non-autonomes, soit le "crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux personnes non-autonomes."

L'année internationale de la famille

Le thème de 1993, année internationale de la famille, traduit bien les préoccupations de l'Aféas: "les ressources et les responsabilités de la famille dans un monde en mutation".

Un geste de l'État, reconnaissant cette énorme responsabilité qui incombe principalement au parent au foyer, serait un moyen de donner davantage de ressources à la famille pour mener à bien son rôle, assure l'Aféas; du même coup, le parent au foyer prendrait la mesure de la reconnaissance sociale qu'on lui porte.

De nos jours, faire vivre décemment une famille sur un seul salaire tient du prodige, soulignent finalement les dirigeantes de l'Aféas, et les familles qui font ce choix, souvent dans l'intérêt des enfants, devraient être soutenues.

9 995 $
+ 3 000 $
= 9 995 $*



Obtenez 3 000 $ d'options gratuites sur la Berline Swift L «20e anniversaire».

OPTIONS GRATUITES
- Climatiseur
- Servodirection
- Radiocassette stéréo AM/FM à quatre haut-parleurs
- Enjoliveurs pleine roue

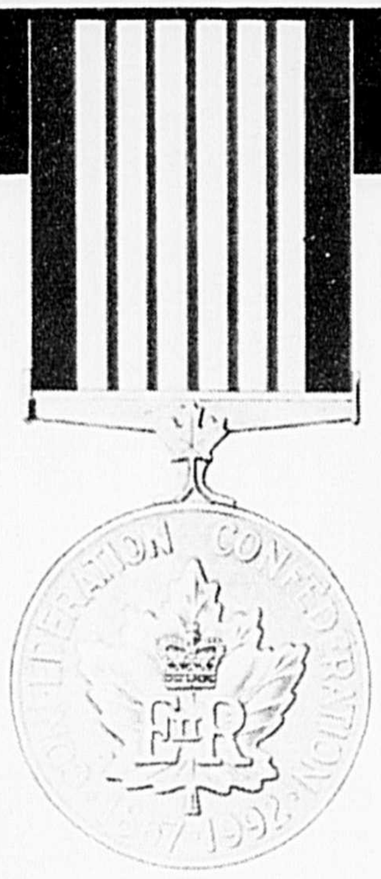
La Berline Swift L a une excellente cote de consommation d'essence sur autoroute, soit 52 mi/gal (5,4 L/100 km), ainsi qu'en ville, soit 39 mi/gal (7,2 L/100 km).+

Sans oublier...
Suzuki Sécurité, standard sur tous les véhicules Suzuki 1993
- Système d'alarme ultra-perfectionné
- Dépannage routier
- Entretien préventif
- Garantie limitée de 3 ans/80 000 km

*Prix de détail de la Berline Swift L à boîte manuelle à 5 vitesses. Frais de transport, de préparation, de livraison, d'immatriculation et taxes en sus. Les détails chez le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre.
+Cote de consommation d'essence de Transports Canada.

SUZUKI
Ça tourne bien

Gariepy Suzuki
705 boul., Laurier
Ste-Madeleine
774-1332



Récipiendaires de la médaille du 125e du Canada



RÉVÉRENDE SOEUR PAULINE BAZINET

Sa sagesse, son courage et sa détermination lui ont permis de relever avec succès des défis de taille, entre autres la reconstruction de la Maison mère des soeurs de la Présentation de Marie et du Collège Saint-Maurice.



BENOIT BENOIT

Intrépide, acharné au travail, il a foncé dans la vie confiant d'aller au delà de ses objectifs et de transmettre son sens du devoir à son entourage. Sa contribution à la vie économique et sociale de notre région est considérable.



CHANTAL BENOIT

Une force de caractère à toute épreuve l'a conduite au sommet de son sport. Aux Jeux paralympiques de Barcelone, elle permet au Canada de remporter la médaille d'or, en marquant plus de la moitié des points de son équipe. Son frère Stéphane a reçu la médaille.



COLONEL JEAN ANDRÉ BERTHIAUME

Sa bravoure, son esprit d'initiative, ses qualités de négociateur et ses valeurs humanitaires lui ont valu médailles, décorations et le grade de Colonel des Forces armées canadiennes. Il est aussi Lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Saint-Hyacinthe.



LÉO BIBEAU

Son apport à notre société est exceptionnel. Son dévouement se manifeste tant aux niveaux de l'éducation, des loisirs, de la vie municipale que du domaine sportif et des secteurs coopératif, paroissial et social.



RICHARD BLACKBURN

Son talent, sa créativité et son instinct pour le spectaculaire ne cessent d'étonner et d'émerveiller la province. Notre région bénéficie de ses dons exceptionnels de directeur artistique, auteur et metteur en scène au Théâtre de la Dame de Coeur à Upton.



PIERRE BORNAIS

Son intégrité, sa force claire, précise et honnête d'écrire en font un éditorialiste respecté. Le soin et la rigueur qu'il apporte à la qualité du français font de lui un rédacteur en chef envié et considéré.

Tous les marchands et employés s'unissent pour féliciter les récipiendaires de la médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération du Canada

Galeries ST-HYACINTHE

ZELLERS • IGA • JEAN COUTU • HART • ANDRÉ LALONDE SPORTS
ET PLUS DE 75 MAGASINS ET BOUTIQUES

DIÉSEL
ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRATRICE
MINI-MOTEUR

Fax: 773-6642
Télex: 05-830522
Montréal: 861-5046
Beloeil: 467-1202

Groupe Maska INC.

550, VAUDREUIL ST-HYACINTHE J2S 4H2 773-7471	555, BOUL BOIVIN GRANBY J2G 2L8 372-0211	1325, MARIE-VICTORIN TRACY J3M 1M1 742-2703	421, ST-PIERRE DRUMMONDVILLE J2C 3W3 478-2549
ligne directe St-Hyacinthe 372-1676		742-4708	477-4521

ROGER LETENDRE
Président

Brulem TexTiles ENR
• Rideaux
• Tissus à la verge

Tél.: (514) 774-7885

2285 Raymond
St-Hyacinthe, Qc
J2S 7F7

Prop.: Gisèle Brodeur
Claude Lemoine

Tél.: 773-2765
Mario Cadorette, prop.

La Petite Canadienne
TRAITEUR
RÉCEPTIONS DE TOUT GENRE - BUFFETS

780, Des Seigneurs
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 3M3

PP ÉLECTRIQUE INC.

3575, Boul. Choquette
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7Z8

Rolland Benoit
président

Téléphone : 774-6445
Montréal : 875-1957
Télécopieur : 774-1556

Samson Bélair Deloitte & Touche

Samson Bélair / Deloitte & Touche
Comptables agréés

2200, avenue Léon-Pratte
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6
Téléphone : (514) 774-4000
Directe Mtl : (514) 467-3394
Télécopieur : (514) 774-1709

Médailles du 125e du Canada





LÉO BOURGEOIS

Son désir de participer à la vie et à l'évolution de sa collectivité l'ont engagé dans diverses activités. Il fut, entre autres, maire de la municipalité de Saint-Bernard, président de la Caisse populaire et membre fondateur du Club optimiste. Son épouse Madame Bourgeois a reçu la médaille.



MARIETTE BRUNET

Elle n'a jamais compté ni le temps, ni l'énergie qu'elle met au service des personnes handicapées de sa région. Son implication bénévole et communautaire l'ont amenée à la présidence du Conseil d'administration du Service aux handicapés d'Acton Vale.



ARTHUR DELAGE

Fidèle en tout point, il oeuvre au sein du milieu syndical durant plus de trente ans, il travaille à l'usine de Saint-Hyacinthe de la compagnie Goodyear durant quarante-neuf ans et en mai prochain il fêtera ses quarante-cinq ans de mariage avec Marie Marthe Quéry.



RÉVÉRENDE SOEUR RÉJEANNE DESLANDES

Un coeur grand comme la terre et un besoin spontané de venir en aide aux démunis lui font consacrer sa vie à combattre la pauvreté. Elle est, depuis dix-sept ans, l'âme du Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe.





MARCEL CHAGNON

Dévoué tout entier à ce qu'il aime, il partage son temps entre sa famille, le monde agricole et la politique municipale. Il est président de la Fédération régionale de l'UPA de Saint-Hyacinthe, maire de Saint-André et préfet de la MRC d'Acton.



PAUL-ÉMILE COMTOIS

Sensible et attentif aux besoins des gens, il collabore bénévolement à des activités multiples au sein de sa communauté. Tant au mouvement scout, à la Caisse populaire, qu'au sein du Club d'âge d'or Bourg-Joli son dévouement est constant.



CLAUDE CORBEIL

Avant-gardiste, fonceur et surtout travailleur tenace et persévérant, il innove constamment sur la ferme qu'il partage avec sa femme. En novembre 1992, on lui attribue le titre de "Jeunes agriculteurs d'élite du Canada".



GUY DESROSIERS

Durant plus de vingt ans, à la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe, son talent de négociateur et ses connaissances du marché étranger ont contribué grandement au développement de notre région.



JEANNE DUPUIS

Mère de trois enfants, veuve, agricultrice, enseignante aux cours du soir aux adultes, son implication communautaire lui fait accepter la présidence du Comité villages et campagnes fleuris du Québec pour la municipalité de Saint-Théodore d'Acton.



LÉO GIARD

Beaucoup de sagesse et une volonté d'être présent dans la vie de sa collectivité. Durant ses trente-huit années d'exploitation agricole il sera à la tête d'organismes divers : du Cercle des Jeunes ruraux jusqu'au Syndicat des Producteurs de lait. Son fils Sylvain a reçu la médaille.



GEORGES-HENRI CÔTÉ

Son désir d'aider les autres et sa générosité inconditionnelle font de lui un bénévole entièrement dévoué au service de sa paroisse et des aînés(e)s de sa communauté, aux oeuvres des Chevaliers de Colomb et au bénévolat de l'Hôpital Honoré-Mercier.



GÉRARD CÔTÉ

On dit de lui qu'il est le plus grand coureur que le Québec ait connu, et peut-être le meilleur dans toute l'histoire des sports au Canada. C'est en représentant fièrement Saint-Hyacinthe à travers le monde qu'il a réalisé ses exploits.



YVAN DARSIGNY

Fier compétiteur, il travaille avec acharnement afin de représenter le Canada aux Jeux olympiques. À Barcelone, il fait honneur à notre pays et à notre région avec une excellente performance qui lui vaut l'attribution du Lys d'Or.



LISE DESMARAIS-GRIMARD

Son implication dans le monde de l'éducation remonte à vingt-cinq ans. Présidente de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe — Val-Monts et du Bureau de tourisme et des congrès elle est la seule femme à avoir assuré la présidence de la Chambre de commerce du district de Saint-Hyacinthe.



MARIE-PAULE RAJOTTE LABRECQUE

Sa passion pour la culture, ses connaissances en histoire de notre région et de notre pays, ainsi qu'en histoire de l'art, l'incite à fonder la Société d'histoire des Six Cantons et la Société de la Gare d'Acton Vale.



RENÉ LAFLEUR

Depuis près de cinquante ans, il met son habileté exceptionnelle au service de sa collectivité. À Douville ou à Saint-Hyacinthe il mobilise des bénévoles, aménage des terrains et des locaux pour les loisirs et organise de nombreuses activités communautaires.

Brouillette Automobile Inc.
Plymouth · Chrysler · Camions Dodge · Jeep · Eagle
2750, LAFONTAINE, ST-HYACINTHE, QUÉ J2S 2N6
TÉL.: 773-8551 FAX: 773-3404

SYLVESTRE LEBLOND CHÂTEAUNEUF AVOINE
Évaluateurs agréés
888, Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5N6
(514) 773-5897 Fax: (514) 773-6522
99, boul. des Hauts-Bois, bureau 201, Sainte-Julie (Québec) J0L 2S0
(514) 649-3090
CONSEILLERS EN IMMOBILIER
Résidentiel · Commercial · Industriel · Agricole

Esso 773-4624
STATION SERVICE Y.E. LANDRY LTÉE
2580 Des Saulles, St-Hyacinthe, Qué. J2S 2V3
Mécanique générale — Diesel Propane

Réjean Fontaine ENR.
PHOTOGRAPHE
Mariage - Passeports
Cameras - Amateurs et Professionnels
Films et développment
Réparation - Faire part
Cartes mortuaires
3100, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2L8
Tél.: (514) 778-1756
Fax: (514) 773-2597

Restaurant Lussier
Mets canadiens
2 salles de réception
Buffets chauds ou froids
Commandes au comptoir
2005, RUE ST-PIERRE OUEST, ST-HYACINTHE, QUÉBEC J2T 1P8
Tél.: 773-1464

JEAN COUTU
Vincent Chartier, prop.
André Richer, prop.
Félicitations à ces grands citoyens(nes)
Vincent Chartier & ASS. PHARMACIENS
1295, Des Cascades 773-8447
2665, Sainte-Anne 773-8449
Galeries Saint-Hyacinthe 773-7415
2935 Laframboise, Clinique Familiale 774-7954

MARCELLE DUBREUIL
Directrice, Réceptions et Restauration
LE NAUTIQUE
RÉCEPTION • RÉUNION • TRAITEUR
1130, Bordeleau C.P. 361 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8
Tél.: 773-1700 - Fax: 773-0310 - Fax hiver: 773-8332

VOYAGES AGÉNA
NICOLE BELDA
prés. Directeur général
2670, SAINTE-ANNE, SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 8R5
TÉL.: (514) 773-5557 FAX: (514) 773-5402

FAITES VOTRE VIN ou BIÈRE VOUS-MÊMES
Lucien Caron
LE MAÎTRE DES VINS ET BIÈRES
TOUT pour la fabrication de vin ou bière
580, rue de l'Hôtel-Dieu (Centre-Ville) Saint-Hyacinthe
773-8477
10$ DE RABAIS KIT DE DÉPART + moût
avec ce bon-rabais seulement
Un seul bon d'achat par client
Valide jusqu'au 31 décembre 1993

ATELIERS Impact INC.
771-0330
2610 rue Sicotte, St-Hyacinthe
• T-SHIRTS IMPRIMÉS • PORTE-CLÉS • ÉCUSSONS • LICENCES D'AUDOS • ALLUMETTES • CENDRIERS • DÉCALQUES • CALENDRIERS • CADEAUX • STYLOS • ENSEIGNES • ETC.
ARTICLES PUBLICITAIRES • SÉRIGRAPHIE • IMPRIMERIE
« tout ce qui s'imprime, on l'a ! »

Félicitations à notre rédacteur en chef Monsieur Pierre Bornais ainsi qu'à tous les récipiendaires de la médaille du 125e anniversaire de la Confédération du Canada.
Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Félicitation aux nombreux récipiendaires!
Domaine de l'Érable
400, rang des Érables, Ste-Rosalie 799-3322

Médailles du 125e du Canada



JOACHIM GUILLAUME (WILLY) LAMOTHE

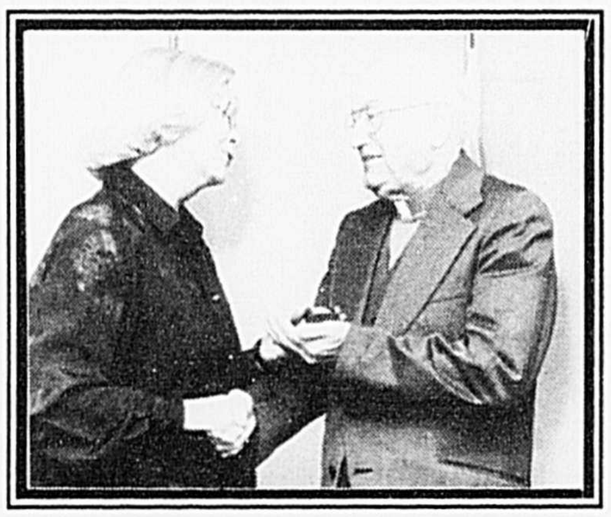
Pionnier dans le domaine de la musique country-western au Québec, il a ouvert la voie aux nombreux jeunes qui ont suivi sa trace. Sa générosité, sa bonne humeur, son désir de voir les gens heureux autour de lui, resteront dans les souvenirs de ceux qui l'ont connu. Son fils Michel Lamothe a reçu la médaille.



SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LOUIS LANGEVIN

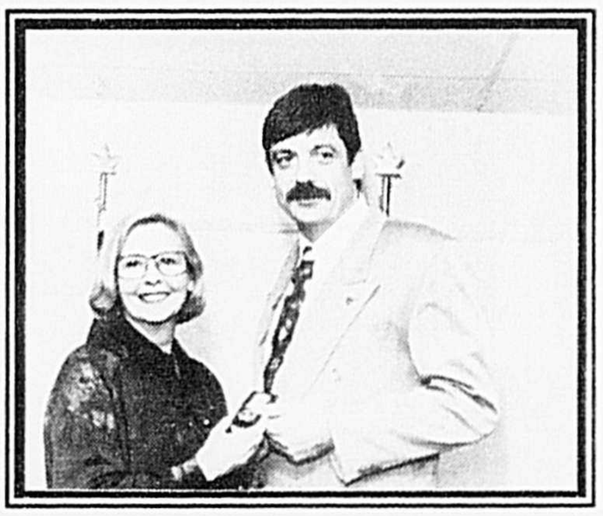
Sa bonté, sa compréhension, sa simplicité et son aptitude à transmettre le message spirituel, en font un homme extrêmement apprécié des gens de son grand diocèse. Intronisé Évêque de Saint-Hyacinthe en 1979, sa devise est "Enracinés dans la foi".





MONSIEUR L'ABBÉ JOSEPH HECTOR LEMIEUX

Fondateur des Compagnons de l'Art, son amour intense pour la musique et sa volonté de le partager avec les autres, ont permis à des milliers de jeunes de notre région de grandir en écoutant les oeuvres des grands maîtres de la musique classique.



JEAN LEMONDE

Travailleur acharné, sociable, compréhensif et généreux, il oeuvre auprès des personnes handicapées depuis vingt-quatre ans. Depuis 1975, il est directeur de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Richelieu-Yamaska.



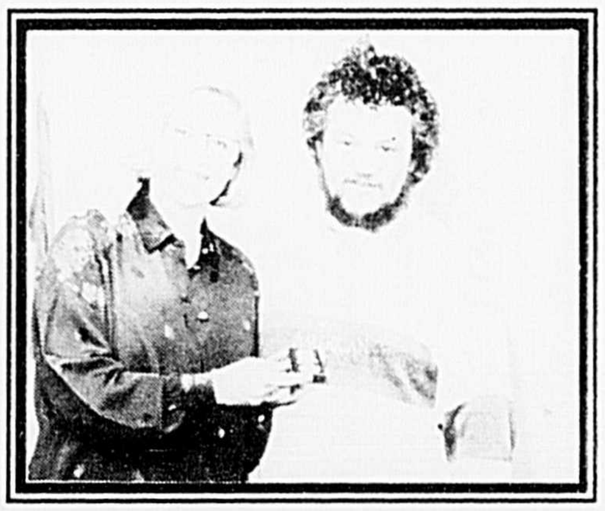
FRANCINE L'HEUREUX

Audacieuse et déterminée, elle concilie le travail sur la ferme et l'éducation de leurs trois enfants. En 1992, elle voit leur travail reconnu lorsqu'elle et son man remportent le concours des "Jeunes agriculteurs d'élite du Canada".



ISABELLE ROYER

Elle fait la preuve que le travail et la ténacité sont les clés du succès. En 1991, elle gagne trois médailles d'or au Championnat canadien de Karaté. En 1992, elle est médaillée de bronze lors de la Coupe nord-américaine de Karaté.



ÉRIC SAINT-PIERRE

C'est avant tout une personne de coeur. Ce chanteur populaire, Découverte de l'année en 1966, voue maintenant sa voix, son énergie et son temps à élever et à dresser des chiens qui serviront de compagnons et de guides aux non-voyants.



JEAN-PAUL LAMBERT

M. Jean-Paul Lambert a reçu la médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération du Canada, le 17 février 1993 à Toronto, des mains du Général Lewis McKenzie à l'occasion de l'ouverture du Salon international de l'Automobile de Toronto.
Monsieur Lambert est président de la Fédération des concessionnaires automobiles et de camions du Canada.

Félicitations aux récipiendaires

Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL CASAVANT 773-8358

Hommage aux médaillés du 125e anniversaire de la Confédération du Canada

Le conseil municipal

Ville de Saint-Hyacinthe

Félicitations

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

1697, Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z9
Téléphone: (514) 773-9751
Télécopieur: (514) 773-6501

mazda Cayavant
3190, Cusson, St-Hyacinthe
774-1345
Fax: 774-1488

FORD yamaska automobile inc.
2000, Casavant O., St-Hyacinthe
774-2000
Fax: 774-3332

HONDA Cayavant
2400, Casavant O., St-Hyacinthe
774-1724
Fax: 774-8444

La direction et le personnel du Boulevard de l'Auto, sont heureux de féliciter leurs concitoyens et concitoyennes qui par leur implication dans leur milieu respectif se sont vu décerner la médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération du Canada.

DU BOULEVARD
HYUNDAI
2300, Casavant O., St-Hyacinthe
774-6344
Fax: 774-3149

ACURA Cayavant
2499, Casavant O., St-Hyacinthe
771-0101
Fax: 771-1424

LES GALERIES
NISSAN
2695, Casavant O., St-Hyacinthe
774-1679
Fax: 774-0553

sur le boulevard de l'auto

À compter du 1er avril

Le Centre de Services sociaux va changer de vocation

Tous les services aux adultes dispensés par le Centre de Services sociaux (C.S.S.) Richelieu depuis près de 20 ans seront, à compter du 1er avril 1993, transférés à d'autres établissements du réseau.

C'est en effet à cette date que la réforme de la santé et des services sociaux du ministre Marc-Yvan Côté entrera en vigueur pour les C.S.S. qui vont quitter le champ des services sociaux aux adultes et aux personnes âgées.

■ **Madeleine Pion**

Concrètement, cela signifie le transfert des services sociaux aux adultes et aux personnes âgées, des services sociaux hospitaliers et de certaines ressources non institutionnelles telles des résidences ou des familles d'accueil.

Ces services seront dorénavant sous la responsabilité d'autres établissements du réseau, soit des centres hospitaliers de courte durée, des centres d'hébergement et de soin de longue durée et des centres de réadaptation.

150 postes transférés

Un seul exemple suffit pour mesurer l'ampleur de cette transformation: près de 25% des effectifs actuels du C.S.S. Richelieu travailleront bientôt sous la responsabilité d'un nouvel établissement.

"Dans notre région, quelque 150 postes sont affectés par ces transferts", d'expliquer M. Michel Roy, du centre administratif du C.S.S. à Longueuil.

Selon le bilan dressé par M. Roy, lors d'un entretien téléphonique, la très grande majorité (119,8) des mutations touchent les intervenants sociaux, les postes cadres (15,9) et de soutien (14,2) écopant à peu près également pour le reste.

Non seulement est-il question ici de transfert de resssources humaines, de responsabilité et d'encadrement, mais aussi des budgets afférents.

Plus près de nous, le Centre hospitalier Honoré-Mercier accueillera ainsi 8,1 intervenants, 0,8 personnel soutien, plus 1 cadre dans la branche psychosociale.

À l'Hôtel-Dieu, qui hérite de la gestion du placement en résidence ou en famille d'accueil des adultes en perte d'autonomie, M. Roy estime le transfert de ressources à 4,5 postes, entraînant l'ouverture, au mois d'avril, d'un poste cadre.

Le recrutement, la formation et le suivi des familles d'accueil seront répartis entres les C.R.P.D.I. (Centre de réadaptation pour personnes déficientes intellectuelles), comme le Foyer Savoy et le Centre Butters.

"Tous ces changements sont en préparation depuis plusieurs mois déjà", tient à souligner M. Roy, afin d'assurer sans trop de heurts la continuité des services pour les bénéficiaires, dans le respect du personnel qui devra vivre sur le terrain.

Les C.S.S. deviennent des C.P.E.J.: Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

(M.P.) - En quittant le champ des services sociaux aux adultes et aux personnes âgées, pour se consacrer exclusivement aux services à l'enfance, les Centres de services sociaux changent aussi de nom. Désormais il faudra parler de Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (C.P.E.J.).

"La seule clientèle 'Enfance' dont on ne s'occupera plus, est celle de la déficience intellectuelle qui va relever du Foyer Savoy", d'expliquer Mme Hélène Tremblay, chef de service au bureau sous-régional du C.S.S. Richelieu, à Saint-Hyacinthe.

Autrement, tous les services sociaux consacrés à l'enfance, de 0 à 18 ans, vont relever des nouveaux C.P.E.J.: Loi sur la protection de la jeunesse; Loi sur les jeunes contrevenants; Services de ressources; Familles d'accueil; Adoption; Service d'expertise de garde légale, Urgence sociale.

Fusion des conseils d'administration

"Il n'y a pas vraiment de nouveaux services qui s'ajoutent à notre responsabilité", dit encore Mme Tremblay, parlant plutôt d'une réorganisation des services à la jeunesse.

Ainsi, un seul conseil d'administration va chapeauter les nouveaux C.P.E.J. et les Centres de réadaptation des Jeunes en difficulté d'adaptation (C.R.J.D.A.) - nouvelle appellation des Centres d'accueil...ouf!

En Montérégie, on compte 3 de ces C.R.J.D.A.: les Pavillons Bois-Joly (filles), à Saint-Hyacinthe; le Centre Jeunesse Montérégie, à Chambly, avec points de service à Longueuil et Valleyfield; et Élan Jeunesse (6-12 ans) à Longueuil.

"Au total, estime Mme Tremblay, on sera un peu moins de monde au bureau à Saint-Hyacinthe, puisque tous les gens (5-6) qui s'occupaient des services aux personnes âgées sont transférés."

Loto 6/49

Tirage du mercredi **93-03-03**
22 24 28 33 38 46
Numéro complémentaire: **31**

GAGNANTS		LOTS
6/6	3	837 459,70 $
5/6+	4	188 428,40 $
5/6	254	2 373,90 $
4/6	13 392	86,30 $
3/6	258 711	10,00 $

Extra — Tirage du mercredi **93-03-03**

NUMÉROS	LOT
062069	**100 000,00$**

Tirage du samedi **93-03-06**
1 2 14 25 29 46
Numéro complémentaire: **28**

GAGNANTS		LOTS
6/6	2	1 380 159,80 $
5/6+	5	165 619,10 $
5/6	290	2 284,40 $
4/6	15 947	79,60 $
3/6	312 682	10,00 $

Extra — Tirage du samedi **93-03-06**

NUMÉROS	LOT
252959	100 000,00 $

La Quotidienne

Tirages du 93-02-27 au 93-03-05

	3	4
Samedi	**910**	**1521**
Dimanche	**537**	**4744**
Lundi	**213**	**5551**
Mardi	**749**	**7435**
Mercredi	**067**	**9838**
Jeudi	**332**	**9021**
Vendredi	**654**	**0121**

Banco

Tirage du: 93-03-01
3 4 10 16 17
18 19 25 26 28
32 33 41 52 54
55 60 63 65 67

Tirage du: 93-03-03
5 6 14 19 20
24 27 34 38 41
42 47 48 50 54
58 62 63 66 69

Tirage du: 93-03-05
8 20 22 28 29
30 33 37 41 47
49 50 51 54 56
58 62 63 66 70

Provincial

Tirage du: 93-03-05

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS
1 000 000 $	3055110
5 000 $	055110
500 $	55110
100 $	5110
25 $	110
5 $	10

Inter Plus

Tirage du 93-03-05

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
424593	250 000 $
24593	2 500 $
4593	250 $
593	25 $
93	10 $

Select 6/42

Tirage du samedi 93-03-06
2 20 36 38 39 42
Numéro complémentaire: **16**

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 $
5/6+ 1	29 334,10 $
5/6 17	1 150,30 $
4/6 1 440	63,30 $
3/6 23 569	5,00 $

MISE-TÔT 1 18 24 32

GAGNANTS	LOT
101	495,00 $

La Mini

Tirage du 93-03-05

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
814086	50 000 $	81408	1 000 $
14086	5 000 $	8140	100 $
4086	250 $	814	10 $
086	25 $		
86	5 $		

par 1 golf

SPÉCIAL COUCHE-TARD

18 trous / 18$ par pers.

à partir de 21h00

non jumelable avec d'autres promotions

NOUVEAU

Terrains disponibles:
- Doral (Blue Monster) Floride
- Pebble Beach Californie
- Pine Hurst Myrtle Beach
- Quinta Do Lago Portugal



Terrain de pratique

Nouveau tapis unique en son genre

3,50$/ le panier

Venez l'essayer

5235 Boul Laurier (secteur Douville) 771-4444

EXCEL CX 93

Pas de Surprise!



SPÉCIAL	7,295.00
Transport. et prép.	795.00
	8,090.00
7%	566.30
8%	692.50
TOTAL	9,348.80
Dépôt ou échange	1,000.00
Equivalence	8,348.80

184.66 /mois

Basé sur financement 60 mois

- Moteur injection Multipoints 1.5 litre
- Miroirs sports
- 5 vitesses
- Pneus Michelin 4 saisons
- Servo-freins
- Couvre-bagages
- Sièges en tissu
- Essuie glace intermittent

LE CARREFOUR DE LA VOITURE IMPORTÉE

2300, Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe

Sortie 130 Autoroute 20

St-Hyacinthe 774-6344

Beloeil 467-1341

On évolue à votre avantage

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI.

Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA

SPORTS et LOISIRS

Deux autres revers à domicile pour le Laser

Les séries éliminatoires, oubliez ça!

La nouvelle qui suit n'a rien d'une primeur, puisque tout le monde en ville le sait, y compris la direction et les joueurs. Mais comme il faut quand même l'annoncer, allons-y: le Laser, pour la première fois de son histoire, ne participera pas aux séries éliminatoires.

Les deux défaites du dernier week-end, à domicile, 5-2 contre Verdun et 8-6 face à Hull ont, à toutes fins pratiques, confirmé que la formation maskoutaine terminera au cinquième rang de la section Robert-Lebel, pas plus haut, pas plus bas.

■ **Michel Lamarche**

Et dire que le 28 décembre dernier, le Laser se trouvait au premier rang de sa division. Mais comme plusieurs se répétaient à le dire à cette époque, c'est à partir de janvier que la LHJMQ sépare les adultes des enfants. Et tout laisse croire que les joueurs de François Lecomte se classent dans la seconde catégorie.

D'ailleurs, le jeune entraîneur doit penser la même chose, du moins si l'on se fie à l'évaluation qu'il a brossée de son équipe, quelques minutes après le revers de dimanche.

"Je vais résumer mon opinion en une phrase: le Laser n'était pas en cinquième place pour rien lorsque je suis arrivé derrière le banc", a lancé Lecomte, qui a conservé une fiche de trois gains, trois défaites et un verdict nul depuis qu'il a pris charge de l'équipe, le 19 février dernier.

Il n'y a pas que les défaites qui sont désolantes chez le Laser; il y a également la façon de perdre, qui n'a rien de trop honorable.

C'est surtout vrai si l'on se met à la place des amateurs qui paient le gros prix et qui sacrifient de belles journées comme celle de dimanche pour voir jouer une bande de hockeyeurs aussi motivés que des condamnés à mort.

Par exemple, vendredi soir, après que quelques-uns des 1 801 spectateurs aient fait part de leur mécontentement à l'endroit de l'arbitre Benoit Lapointe, allant même jusqu'à lancer deux poubelles sur la glace et provoquant ainsi une interruption de 20 minutes en troisième période, le Laser, à son retour sur la glace, s'est fait aussi menaçant qu'un chat qui roupille.

Puis dimanche, il a fallu attendre à la 55e minute de la rencontre avant de voir un peu d'entrain chez le Laser. Les Gendron et compagnie ont fait rêver leurs fidèles et croyants partisans en enfilant trois buts en 1:43 au troisième vingt, mais les visiteurs avaient causé suffisamment de dégâts lors des deux premiers engagements pour ne pas être inquiétés.



Le gardien Marc Legault a peut-être repoussé ce tir, mais il n'a pu tous les arrêter et le Laser s'est incliné 5-2, vendredi soir contre le Collège Français de Verdun.

En fait, il serait erroné de dire que les joueurs ont provoqué ce regain de vie inattendu; il faudrait plutôt regarder du côté de François Lecomte, qui a mis beaucoup de piquant dans la rencontre en retirant en cinq ou six occasions le gardien Marc Legault à la faveur d'un sixième attaquant.

Ce geste a peut-être coûté trois buts au Laser, mais d'un autre côté, il a permis à la formation maskoutaine d'en marquer quatre.

"Il fallait qu'il se passe quelque chose, et de toute façon, perdre 6-4 ou 10-4, ne fait pas beaucoup de différence. Par ailleurs, c'est à partir du moment où on a retiré le gardien que nos joueurs ont commencé à arriver sur la rondelle avant Hull", a fait remarquer l'entraîneur-chef du Laser.

Lecomte, qui a toujours été reconnu comme un joueur agressif, semblait lui-même un peu découragé du manque d'ardeur de ses troupiers. Mais à l'écouter parler, ce n'est pas seulement une question de volonté.

"Nous avons tout tenté mais ce ne fut pas suffisant. Je suis déçu, car le vouloir a manqué. Mais il faut dire aussi qu'il manquait de pouvoir, car physiquement, cette équipe n'est pas tellement en forme", a avoué Lecomte.



Le meilleur des Plus et Moins

Avant la rencontre de vendredi, la direction du Laser a honoré Nicolas Maheux, qui a terminé la troisième tranche de la saison de la Coupe Trans-America Vie avec la meilleure fiche Plus et Moins de l'équipe, avec Plus 7. Il a reçu une plaque commémorative et un chèque de 50$ des mains de René Guimond, de Multi Courtage, au centre, sous les yeux de Stéphane Lemieux, copropriétaire du Laser.

Les recruteurs grognaient encore

Beaubien devrait jouer demain

(ML)- C'est devenu une habitude depuis un mois: à chaque fois que les recruteurs des équipes de la Ligue nationale s'arrêtent à une joute impliquant le Laser, ils sont mécontents. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils n'ont jamais l'occasion de voir le gardien **Frédéric Beaubien**. Un petit conseil à ces "hommes de hockey": ne manquez pas les deux prochains matches du Laser, car Beaubien devrait être dans le filet...

***

En fait, **Beaubien** pourrait ne pas être le seul jeune à voir de l'action lors des prochaines rencontres, puisque l'on a invoqué la possibilité de faire revêtir l'uniforme à certains hockeyeurs qui évoluent à des niveaux inférieurs.

***

"Je ne suis pas le patron, mais j'admets qu'il serait bien de faire monter quelques joueurs. J'aimerais avoir l'occasion de voir ce que ces jeunes ont dans le corps", a confié **Lecomte**, après le match de dimanche.

***

L'entraîneur-chef du Laser a été élogieux à l'endroit de **Luc Lachapelle**, qui a officié un fort match dimanche, contrairement aux récentes prestations plutôt pitoyables de **Jean-Claude Caisse** et **Benoit Lapointe**.

***

"Nous n'avons pas le droit de critiquer les officiels, mais j'imagine que nous pouvons parler lorsqu'ils font du bon travail. Et permettez-moi de vous dire que (Luc) **Lachapelle** a été excellent. Il a peut-être été un peu sévère sur certaines punitions, mais si les mêmes infractions avaient été commises par l'autre club, je suis convaincu qu'ils les auraient signalées. C'est lui qui devrait être l'arbitre en chef du circuit."

***

On ne sait trop pourquoi il a quitté le Laser, le matin du 19 février, et on ne connait pas plus les raisons de son retour, mais toujours est-il que **Gregg Pineo** était de retour avec l'équipe vendredi dernier. Il a d'ailleurs fourni trois mentions d'assistance dimanche.

***

Le Laser jouera trois rencontres au cours des sept prochains jours, dont les deux prochaines face aux **Bisons de Granby**, mercredi dans la ville du zoo et vendredi à Saint-Hyacinthe. Dimanche soir, les patineurs maskoutains s'arrêteront à **Laval**.

***

Le tableau des séries éliminatoires s'est éclairci un peu dans la division Robert-Lebel, puisque le **Titan de Laval** et les **Olympiques de Hull** sont maintenant qualifiés. **Saint-Jean** n'a besoin que d'un seul point, tandis que **Verdun** accédera à la ronde d'après-saison grâce à toute combinaison de deux victoires ou deux revers du Laser.

Billets de saison à prix réduits

Le Laser pense déjà à 1993-94

(ML)- La quatrième saison de l'histoire du Laser n'est toujours pas terminée que déjà, les pensées des dirigeants de l'équipe sont orientées sur 1993-94, plus particulièrement sur les clients les plus réguliers de la formation maskoutaine, c'est-à-dire ceux qui possèdent des billets de saison.

"La prochaine saison sera significative puisqu'il s'agira de la cinquième de l'histoire de l'équipe et nous en profiterons pour présenter une nouvelle image, principalement auprès des détenteurs de billets de saison. Notre objectif est non seulement d'accroître les ventes à ce niveau, mais aussi de donner à ceux qui s'en procurent des privilèges qui dépassent le simple siège aux parties de l'équipe", a fait savoir M. Yves Desrosiers, directeur administratif du Laser.

Dans cette veine, les laissez-passer annuels coûteront 195$, ce qui équivaut à moins de 5,50$ par partie. Par ailleurs, si les billets sont achetés avant le 1er mai, le prix sera réduit à 165$; s'ils le sont avant le 1er juin, 175$ et avant le 1er juillet, 185$.

Également, les détenteurs de billets de saison se verront offrir gratuitement l'alignement des deux équipes lors des parties et pourront bénéficier de rabais sur les articles souvenirs du Laser.

Les dirigeants de l'équipe manifestent aussi l'intention d'impliquer les détenteurs de billets de saison dans diverses activités promotionnelles mises sur pied par l'équipe au cours des prochains mois et au cours de la saison 1993-94.

On pense, notamment, à les inviter au tournoi de golf qui aura lieu peu de temps avant le début du camp d'entraînement, au mois d'août, et à offrir des billets pour un voyage en autobus soit à Chicoutimi, soit à Val d'Or.

Express

Trois équipes passent en demi-finale

(ML)- Seulement trois des huit formations des Express participeront aux demi-finales de la Ligue élite Richelieu, dont le tournoi à la ronde éliminatoire a pris fin dimanche soir.

Ces trois équipes sont le bantam BB, détenteur d'une fiche de quatre victoires, deux revers et deux parties nulles, le midget AA, qui a fini le tournoi à la ronde avec quatre gains, une défaite et trois verdicts nuls, et le midget BB qui, en sept rencontres, s'est façonné une fiche de quatre triomphes, un seul échec et deux parties nulles.

Au cours de la dernière semaine, le bantam BB a soutiré un verdict nul de 3-3 contre les Sieurs de Longueuil, avant de corriger le Champlain de Brossard 9-0.

De son côté, le midget AA a annulé 1-1 contre les Patriotes du Richelieu avant de s'incliner 7-3 contre les Sieurs de Longueuil, tandis que le midget BB a disposé des Élites du Richelieu 8-2 et récolté un verdict nul de 4-4 contre le Champlain de Brossard, dimanche.

La grande surprise de ce tournoi est certes l'élimination du bantam AA. Virtuellement invincible tout au cours de la saison, les joueurs de Martin Lessard n'ont pu faire mieux que d'amasser trois gains et un verdict nul en huit sorties.

La dernière semaine d'activités démontre bien à quel point le tournoi fut difficile pour le bantam AA; ce dernier s'est incliné 4-3 contre les Patriotes, a annulé 3-3 contre les Sieurs de Longueuil et perdu 4-2 contre les Étoiles.

"Il n'y a pas de doute que l'élimination du bantam AA est décevante, tout comme celle du peewee AA, qui avait pourtant connu un bon début de séries. Par contre, les performances du midget AA et du bantam BB sont sans doute les plus belles surprises", a analysé le gouverneur des Express, Donald Lussier, dimanche soir.

Judo

Geneviève Larouche, championne canadienne

(ML)- Geneviève Larouche ne s'est pas rendue à Calgary pour y ramener un chapeau de cowboy; elle en est plutôt revenue avec une belle médaille d'or qui la consacre ainsi championne canadienne de judo chez les moins de 72 kg.

Au moment de mettre sous presse, on n'avait pu obtenir tous les détails concernant la performance de la jeune maskoutaine, mais on sait qu'elle a su se relever d'une défaite subie dès son premier combat, puisqu'elle a pris sa revanche contre cette judoka lors de la grande finale.

Parmi les adversaires que Geneviève a vaincues, il y a son éternelle rivale, l'Almatoise Julie Gaudreault, qu'elle a battu grâce à un ippon, et Melissa Legros, une athlète de Saskatchewan qui l'an dernier, avait mérité le titre de championne canadienne.

Par ailleurs, Patrick Raimondi, un athlète de Beloeil qui s'entraine au Club de judo de Saint-Hyacinthe, a lui aussi récolté le titre canadien chez les moins de 69 kg, grâce à cinq victoires en autant de sorties.

Finalement, chez les moins de 52 kg, Luce Baillargeon a mérité la médaille de bronze, triomphant deux fois en quatre combats.

Jeux du Québec

La région termine avec 30 médailles

(ML)- Les athlètes de la région Richelieu-Yamaska sont revenus des Jeux du Québec, qui ont pris fin samedi soir dernier, avec un total de 30 médailles, dont cinq d'or.

Cette performance au niveau des médailles a valu le septième rang au classement général, ce qui rejoint les performances passées, selon le chef de mission de la délégation, M. Jean-Claude Ladouceur.

C'est en karaté que la région a connu ses meilleurs moments, avec un total de 11 médailles, dont celle d'or récoltée par Karine Chagnon, en combat.

Cette dernière a de plus mérité une médaille de bronze en kata, tandis que Luu Minh, Jérémi Fafard et Anne-Marie Beaudoin touchaient à l'argent en combat et en kata.

Jezzabelle Legendre a gagné l'argent en combat et le bronze en kata pendant que Caroline Gagné méritait le bronze en combat.

L'haltérophilie a également été une discipline de prédilection pour Richelieu-Yamaska, qui a terminé la compétition avec huit médailles.

La grande vedette de la délégation fut Yannick Desmarais, auteur des meilleures performances de la compétition à l'épaulé et au combiné, chez les 70 kg. Il a de plus pris la deuxième place à l'arraché.

Chez les 64 kg, Pascal Sauvé a mis la main sur trois médailles d'argent tandis que Michel Couture, chez les 59 kg, a récolté le bronze à l'épaulé et au combiné.

Le patinage artistique a rapporté trois médailles à la délégation régionale dont l'or au *duo composé* de Jean Ledoux et Sylvie Larocque. Marie-Ève Noiseux et Marie-Ève Landry sont montées sur la troisième marche du podium.

Du côté du patinage de vitesse, Carolane Baril a remporté l'argent au 300 mètres et le bronze au 200 mètres, tandis que Caroline Ménard, en tennis de table, méritait l'argent chez les cadettes.

En nage synchronisée, Diane Morissette a gagné l'argent en classe A combiné tandis que sa soeur Sylvie méritait le bronze en classe combiné.

Rappelons que le judo avait également rapporté deux médailles, celle d'argent de Marie-Lyne Deschamps et celle de bronze de Patrick Raymond.

L'autre médaille d'or est allée à l'équipe de ringuette, en classe récréative.

Natation

Sept médailles pour les bouts de chou maskoutains

(ML)- Pour des nageurs de catégorie bouts de chou, une piscine de dimension olympique (50 mètres), c'est long. Mais plutôt que d'être impressionnés, certains membres du Club de natation de Saint-Hyacinthe ont été motivés, puisqu'ils ont rapporté sept médailles de Montréal, au cours du week-end.

Christine Morin s'est particulièrement distinguée, avec une première place au 100 mètres papillon (1:22,82) et une troisième au 200 mètres libre (2:35,24), deux épreuves où elle a réalisé des standards AAA.

Mlle Morin a de plus obtenu cinq standards AA, au 100 brasse, 200 quatre nages individuel, 100 libre, 50 libre et 100 dos.

François Blanchette a aussi ajouté deux médailles à sa collection, une d'argent au 50 libre (32,10) et une de bronze au 100 libre (1:11,52). Dans ces deux épreuves, de même qu'au 100 papillon, il a atteint les standards AA.

Marie-Andrée Laroche a mérité l'argent au 100 brasse, avec un chrono de 1:30,45, bon pour un standard AAA. Elle a aussi réalisé des standards AA au 200 QNI, au 100 libre, au 50 libre et au 100 dos.

Mlle Laroche et Christine Morin ont aussi récolté deux médailles d'or lors des courses de relais 200 libre et 200 QNI, en compagnie de Marjolaine Robert et Julie Gendron.

Cette dernière, par ailleurs, a atteint les standards AA au 200 QNI, 100 papillon, 50 libre, 100 libre, 100 dos et 100 brasse.

Finalement, Marie-Ève Fontaine a réalisé un standard AA au 100 mètres brasse.

Soulignons que le Club de natation de Saint-Hyacinthe se prépare pour le Championnat par équipe, qui aura lieu les 2, 3 et 4 avril, à Sherbrooke.

2 JOURS SEULEMENT

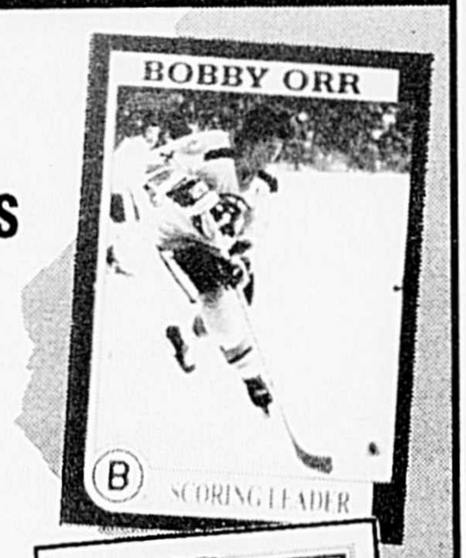
2 JOURS SEULEMENT
SUPER EXPOSITION
DE CARTES SPORTIVES
13 et 14 mars 1993
Samedi: 9h00 à 17h00
Dimanche: 10h00 à 17h00

Information-Location:
PROMOTION
MICHEL PAUZÉ
622-9676

Ça vaut le déplacement !
Plus de 40 tables d'exposition

ACHETEZ - VENDEZ - ÉCHANGEZ

En plus, tout pour protéger vos cartes.





Galeries ST-HYACINTHE
ZELLERS • IGA • JEAN COUTU • HARTS • ANDRÉ LALONDE SPORTS
ET PLUS DE 75 MAGASINS ET BOUTIQUES

ELANTRA GL 93

Pas de Surprise!



SPÉCIAL	9,995.00
Transport. et prép.	795.00
	10,790.00
7%	755.30
8%	923.62
TOTAL	12,468.92
Dépôt ou échange	1,000.00
Equivalence	11,468.92

253.67 /mois

Basé sur financement 60 mois

- Moteur injection Multipoints
- Radio AM-FM, stéréo, cassette 4 HP
- Servo-direction
- Servo-freins
- 5 vitesses
- Pneus Michelin, 4 saisons
- Miroirs sports
- Garde-boue et plus...

On évolue à votre avantage

LE CARREFOUR DE LA VOITURE IMPORTÉE
2300, Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe
Sortie 130 Autoroute 20
St-Hyacinthe 774-6344
Beloeil 467-1341

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI.
Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA

Dans le domaine de la boxe

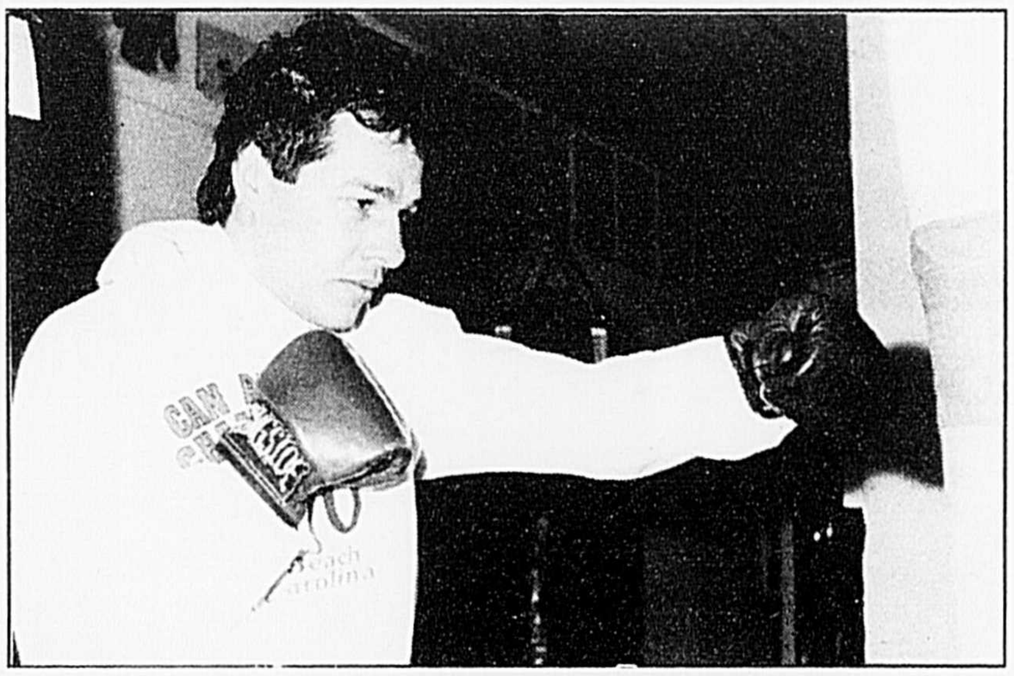
Un promoteur professionnel s'intéresse à Alain Chauvin

"Boxer contre des pros! Woo! Enfin, voilà ma chance de me contenter!", s'est exclamé Alain Chauvin. Le boxeur maskoutain était stupéfait après avoir appris de son entraîneur, Steve Choquette, qu'un promoteur voulait le voir boxer chez les professionnels.

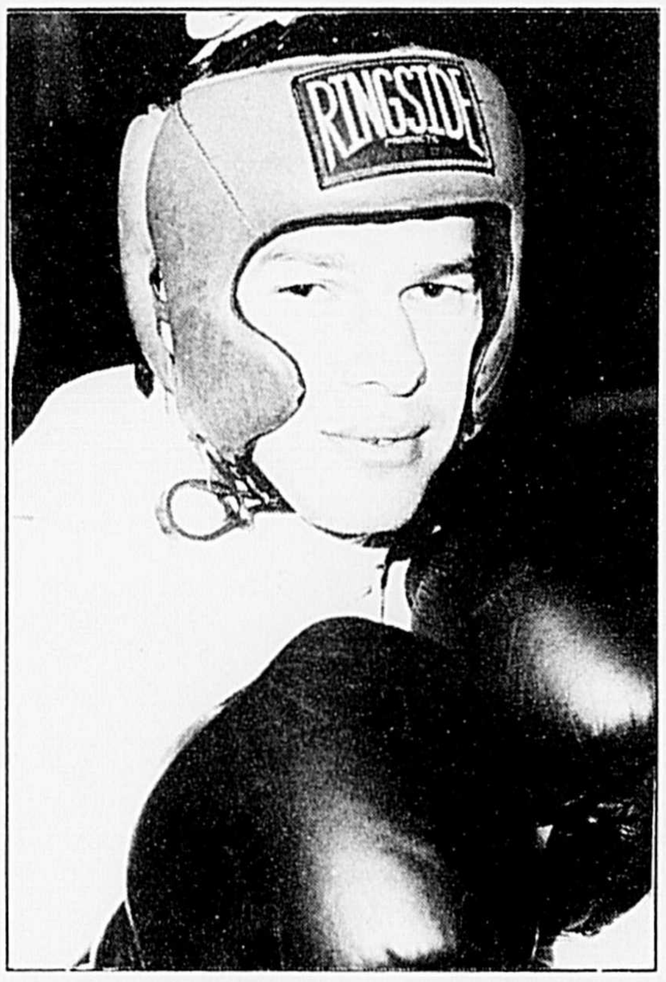
Cependant, Alain ne veut pas entreprendre immédiatement les démarches pour boxer chez les pros. Il désire d'abord s'y préparer, mentalement et physiquement.

■ **Martin Archambault** ***(collaboration spéciale)***

Donc, sur recommandation de Steve Choquette, et de son ex-entraîneur, Bernard Barré, envers qui il nourrit une grande



Après son travail, Alain s'impose environ huit heures d'entraînement par semaine en vue des Gants dorés.



Alain Chauvin, figure dominante parmi les boxeurs maskoutains, a toujours le feu sacré.

confiance, Alain s'entraîne en vue des Gants dorés.

Cette compétition provinciale se déroulera du 21 au 23 mai à Drummondville et selon son entourage, Alain a de grandes chances de rafler le titre dans sa catégorie, soit 70 kg senior (156 lbs).

S'il en sort vainqueur, il accédera au prestigieux Championnat canadien senior de la boxe olympique, en décembre.

Expérience du Championnat canadien

Alain Chauvin a déjà réussi, trois fois, l'exploit de parvenir à cette prestigieuse compétition. Malheureusement, chaque occasion, il en est revenu bredouille. Cependant, cette année, il compte bien s'y rendre et y remporter la palme. "J"ai toujours rêvé de ramener au moins une médaille", avoue-t-il.

C'est seulement après avoir participé aux Gants dorés, et peut-être au Championnat canadien, qu'Alain communiquera avec le promoteur pour essayer de passer chez les professionnels.

Ambitions

Alain Chauvin, nanti d'un talent notoire, garde son sang-froid. Il ne s'imagine pas faire une longue carrière chez les pros.

"Évidemment, je boxerai tant et aussi longtemps que je gagnerai, mais si ça tourne mal, juste la sensation d"avoir boxé avec des petits gants (8 oz), sans casque protecteur et torse nu, en aura valu la peine. Puis, cette expérience chez les pros me permettra de couronner ma carrière amateur, car après avoir évolué chez les professionnels, on ne peut plus, par la suite, boxer dans les rangs amateurs", explique-t-il.

Expérience de la boxe

Âgé de 27 ans, Alain n'est pas un nouveau venu de la boxe. À titre d'amateur, il a déjà affronté Alain Boismenu lequel évolue maintenant chez les professionnels. Boismenu est le premier aspirant à la Couronne canadienne chez les mi-moyens (66 kg).

Contre Boismenu, M. Chauvin a subi 2 défaites en autant de combats, mais il n'en est pas intimidé pour autant. "À ce moment-là, Boismenu avait un plus grand désir de vaincre que moi", admet Alain Chauvin.

De plus, en juin 1987, lors d'une rencontre amateur opposant des boxeurs canadiens à des boxeurs américains dans le cadre d'un échange Canada-États-Unis, Alain avait affronté Larry Barnes de New-York, aujourd'hui classé 5e au monde dans sa catégorie chez les professionnels.

Dans la défaite, Alain avait offert toute une performance. L'événement était télédiffusé à l'émission *L'Univers des sports* de Radio-Canada et Bernard Barré agissait à titre d'analyste.

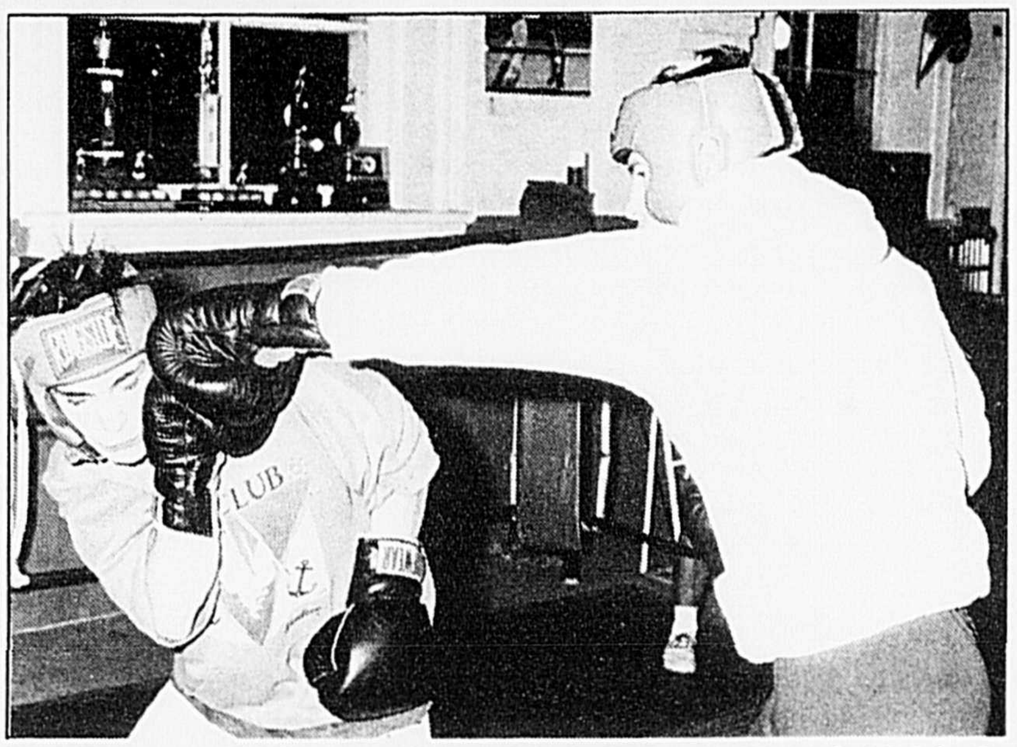
"Alain avait livré un très bon combat et il pouvait en être fier!", s'est rappelé M. Barré.

Après dix années d'entraînement au Club de boxe de Saint-Hyacinthe et riche de 103 combats amateurs, Alain déborde de confiance et est déterminé à monter sur le ring des professionnels.

"Plutôt que de me battre pour les petits trophées qu"on gagne, j'aime autant me faire taper sur la gueule pour de l'argent!", argumente-t-il.

S'il réussit à passer chez les pros, Alain prévoit gagner environ 400$ par combat de quatre rounds.

Selon lui, pour ses premiers affrontements, il serait opposé à des boxeurs comptant deux ou trois combats professionnels.



Ayant à son actif 103 combats amateurs, Alain est déterminé à faire le saut chez les professionnels.

Le premier Maskoutain chez les pros?

(MA)- Selon Bernard Barré, fondateur du Club de boxe de Saint-Hyacinthe et directeur technique de la Fédération de la boxe olympique du Québec, Alain Chauvin créerait un précédent s'il passait aux rangs professionnels.

"Une chose est sûre: depuis la fondation du Club en 1979, Alain serait le premier Maskoutain à parvenir chez les professionnels. Maintenant, même si quelques amateurs de temps reculés croient qu"il y a déjà eu, autrefois, des boxeurs maskoutains qui se sont rendus chez les pros, rien n'a été prouvé et je persiste à croire qu'Alain serait le premier", allègue Bernard Barré.

Alain, n'en déplaise à sa mère, est un passionné de la boxe. Qu'il accède ou non aux rangs professionnels, Alain Chauvin demeurera, grâce à sa fougue et à sa témérité, une figure dominante dans le domaine de la boxe maskoutaine, une source de motivation pour les plus jeunes.

Bientôt, certains de ses adversaires pourraient regretter, tout comme sa mère, qu'Alain pousse sa carrière plus loin!



André Robitaille, Directeur du Service vous dit merci à sa façon...

ANDRÉ ROBITAILLE
Membre qualifié de la Société des Directeurs du Service Professionnel pour une 4e année consécutive

La Société des Directeurs du Service Professionnel

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
et avec un changement d'huile et de filtre
LAVAGE EXTÉRIEUR GRATUIT
DE VOTRE AUTOMOBILE

Valide jusqu'au 12 mars 1993
(Sauf moteur diesel et camions lourds)

yamaska automobile inc.
FORD
GARAGE RECOMMANDÉ CAA
2000 boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe 774-2000



RÉPARATION
- 4 roues
- Motoneiges
Allons chercher GRATUITEMENT
Taux horaire minime
P.C. Performance
289 3e Rang - St-Simon
798-2871

À Saint-Pierre-et-Miquelon

Cinq en huit pour les boxeurs maskoutains

Les représentants du Club de boxe de Saint-Hyacinthe ont fait un beau voyage à Saint-Pierre-et-Miquelon, récoltant cinq victoires en huit combats et du même coup, samedi soir dernier, et ils ont mis la main sur la Coupe de la Francophonie qu'ils disputaient à leurs hôtes.

Ce gala, disputé devant une foule très bruyante d'environ 700 personnes, selon l'entraîneur-chef Steve Choquette, a notamment permis à Christian Choquette de mettre la main sur le trophée allant au pugiliste démontrant le meilleur style.

Michel Lamarche

Ce beau style s'est avéré efficace, puisque Choquette a récolté une victoire par décision unanime contre Jean-Marie Arantzabé, chez les 67 kg.

Deux boxeurs maskoutains l'ont emporté avant la fin des trois rondes réglementaires.

Marc-André Gauthier, chez les 38 kg, a servi une correction à Stéphane Poirier, et l'arbitre n'a eu d'autre choix que de mettre un terme au combat au deuxième assaut.

Quant à Maxime O'Brien, chez les 51 kg, il a été plutôt expéditif, n'ayant besoin que d'un seul coup de poing au corps pour arrêter Jean-Guy Vidal dès la première ronde.

La plus belle surprise du gala du côté maskoutain fut la performance de Pierre Valois, chez les 71 kg, qui a mérité une décision partagée face à Yannis Audoux.

L'autre victoire du clan maskoutain est allée à la fiche de Maxence Bleau, dans la classe des 36 kg, qui l'a emporté par décision unanime contre Maurice Lebars.

Par ailleurs, Sylvain Piché, affaibli par une grippe, s'est incliné par décision unanime contre Gustave Porquet, chez les 65 kg.

Chez les 71 kg, James Benoit a également baissé pavillon par décision unanime devant Loïc Detcheverry, un pugiliste qui n'a toujours pas subi de défaites depuis le début de sa carrière.

Lors de la grande finale, Rémy Tessier s'est débattu avec l'énergie du désespoir, mais ce ne fut pas suffisant pour défaire Jean-Guy Lebars, chez les 51 kg, qui a récolté une décision unanime.

Steve Choquette s'est non seulement dit heureux du rendement de ses troupiers dans l'arène, et il a également manifesté sa grande satisfaction face au comportement qu'ils ont affiché tout au cours de ce périple.

Championnat régional scolaire d'athlétisme

Les écoles maskoutaines se distinguent

(ML)- Les institutions scolaires de Saint-Hyacinthe ont récolté trois premières positions et deux secondes au classement du Championnat régional scolaire d'athlétisme, qui s'est conclu samedi dernier, à Sherbrooke, avec la quatrième et dernière tranche du calendrier 1992-93.

La polyvalente Hyacinthe-Delorme a mérité le premier rang chez les cadettes ainsi que les juvéniles garçons en plus de terminer au deuxième échelon chez les juvéniles filles.

D'ailleurs, dans cette dernière catégorie, ce sont les représentantes de l'école secondaire Saint-Joseph qui se sont classées au premier rang.

Finalement, les benjamines de l'école Casavant ont terminé le Championnat en deuxième position.

Du côté individuel, Pascal Bélanger a terminé au premier rang chez les juvéniles garçons, tandis que Caroline Beaudry, chez les cadettes, a pris la deuxième place.

Elyse Ménard et Ariane Girouard ont terminé toutes deux en troisième place, chez les cadettes et les benjamines, respectivement.

Samedi, Bélanger a récolté des médailles d'or au 200 mètres et au saut en longueur, tandis qu'il terminait deuxième au 50 mètres.

Caroline Beaudry a également remporté deux médailles d'or et une d'argent, au 600 mètres, au 1 000 mètres et au 200 mètres, respectivement, pendant qu'Elyse Ménard méritait l'or au saut en longueur et au 50 mètres, et le bronze au 200 mètres.

Deux autres médailles d'or ont été présentées à Ariane Girouard, au 600 mètres et au 200 mètres.

La région des Cantons de l'Est, pour laquelle évoluent les écoles maskoutaines, déléguera 30 athlètes aux Championnats provinciaux scolaires qui auront lieu à Montréal, les 20 et 21 mars.

On s'attend à ce que certains des représentants des Cantons de l'Est proviennent de Saint-Hyacinthe, mais ce ne sera pas avant le 15 mars qu'ils seront connus.

Beaudry et Bélanger médaillés

Une semaine plus tôt, deux membres du Club Impact avaient mérité trois médailles, lors du Championnat provincial disputé à Sherbrooke.

Caroline Beaudry a mérité deux de ces médailles, toutes deux d'argent, au 800 et au 1 500 mètres, grâce à des chronos respectifs de 2:28,19 et 5:11.

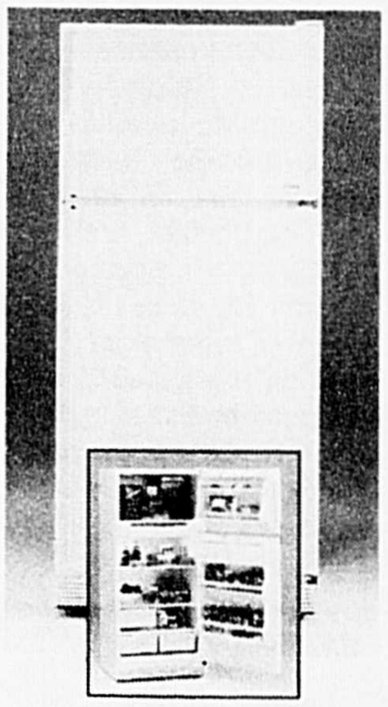
L'autre médaille est allée à Pascal Bélanger, qui a terminé au troisième rang lors du 60 mètres, avec une course de 7,29 secondes.

Mélanie Létourneau a pris le quatrième rang au lancer du poids, avec un nouveau record personnel de 9,76 mètres, tandis que Elyse Ménard réalisait aussi une meilleure marque en carrière, avec un bond de 4,72 mètres au saut en longueur, bon pour une quatrième place.

1973 Meubles B. Tanguay 20e Anniversaire St-Dominique 1993

HOTPOINT présente ses 4 grandes vedettes

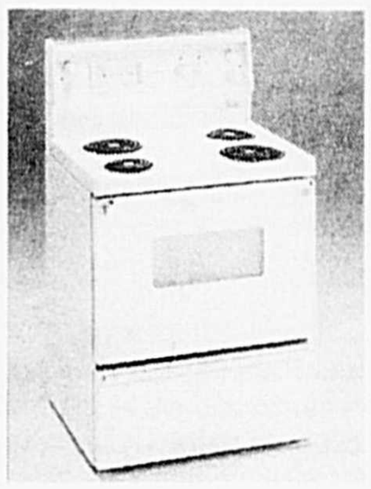
RÉFRIGÉRATEUR
sans givre 17 pi.cu.



- Clayettes ajustables
- Bac à viande
- Économiseur d'énergie

649$

CUISINIERE
30 pouces



- Minuterie analogique
- Prise pour appareils électriques
- Four autonettoyant disponible

499$

HOTPOINT
LAVEUSE SÉCHEUSE



HOTPOINT 849$ L'ENSEMBLE

Laveuse
8 cycles, 4 niveaux d'eau
4 températures de lavage/rinçage
Filtre autonettoyant
Garantie de 10 ans sur la transmission

Sécheuse
6 cycles automatiques et minutés pour tous les tissus
3 choix de température,
Lampe de tambour
Très grand orifice de chargement

THER·A·PEDIC®

50% de rabais sur certains modèles tous les mois de mars.

Ne dites pas AIE MON DOS. Exigez nos matelas SANTÉ
Saviez-vous que cette compagnie fabrique des matelas depuis 100 ans Choisir un matelas pour votre confort c'est donné du travail aux gens de notre région. Au moins 50 modèles différents sont fabriqués dans cette usine
Foam, Ressort, Électrique.
Dans toutes les grandeurs:
39, 48 54, 60, 80.
Laissez nous vous aidez à choisir le meilleur pour vous



Si vous réservez dès maintenant, les prix seront respectés jusqu'au 31 juillet '93.
Aucun paiement, aucun intérêt.
Livraison incluse.

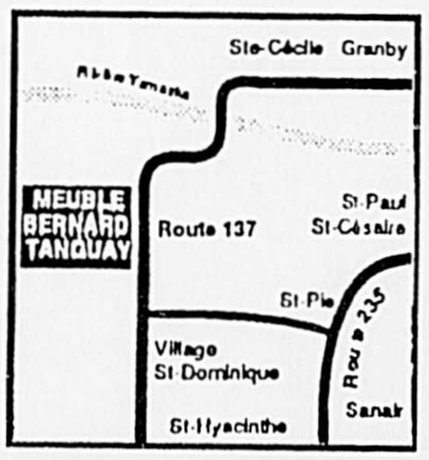
OUVERT LE DIMANCHE

Meubles BERNARD TANGUAY inc.

LE MEUBLEUR

à seulement 15 minutes de Saint-Hyacinthe et de Granby

1903, rue Principale, Saint-Dominique (514) 773-0785



Bernard Voyer racontera son voyage "au pays où le Père Noël passe"



Michel Lamarche

Pendant que certains rêvent à l'idée de se prélasser en Floride ou de visiter la Californie, Bernard Voyer s'amuse à se diriger vers des régions non seulement diamétralement opposées sur le globe, mais également plutôt inhospitalières, comme l'île Ellesmere, en Arctique.

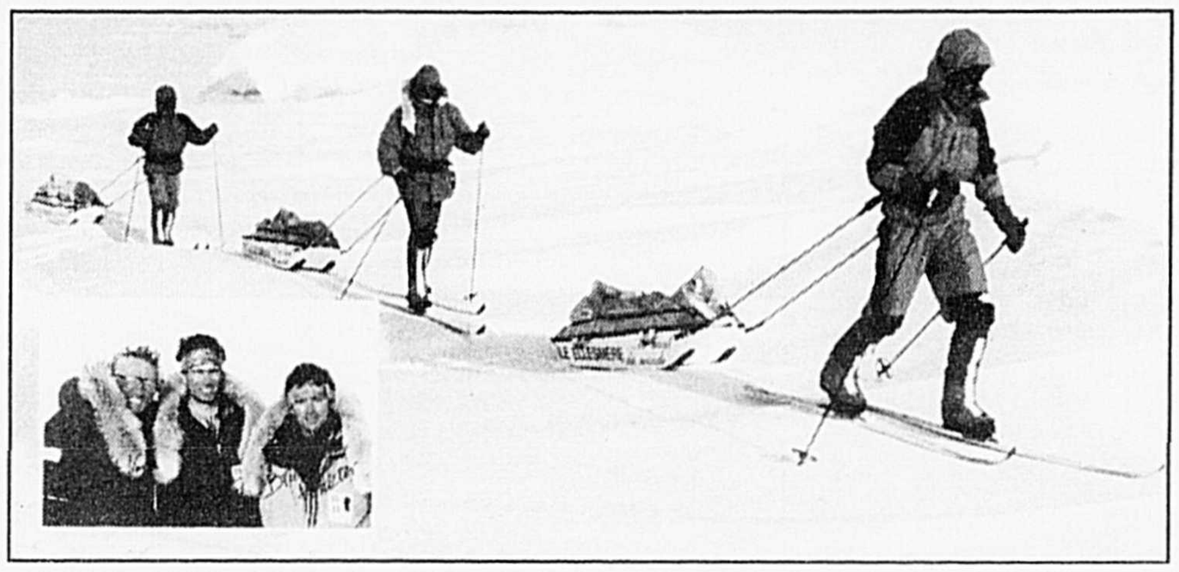
Il paraît que l'Arctique a toujours attiré les hommes et leur a toujours offert les plus grands défis. C'est du moins ce que dit la première phrase d'un texte annonçant une ciné-conférence de Bernard Voyer qui, lui, a vraiment été attiré par cette région polaire et qui a relevé les grands défis qui s'y offrent.

Ellesmere est située dans le Haut arctique canadien, à proximité de la partie nord du Groenland, à 680 km du Pôle nord. Il s'agit d'un désert fait de froid et de vent. Le climat y est rude; d'octobre à mars, le soleil est le plus souvent sous l'horizon et on estime que les températures oscillent dans les moins 60° C.

Cette visite dans le plus septentrional des territoires canadiens remonte au printemps de 1992, alors que Voyer et deux citoyens français ont concrétisé ce projet qui avait nécessité trente mois de préparation et un budget de 350 000$.

Trente mois de préparation et tout cet argent pour trois mois de montagnes, de glaciers et de vents. Il faut vouloir!

"Je pense que les gens ont besoin de rêver et de se rendre à des endroits où ils ne penseraient jamais aller. En Arctique, il y a de l'imaginaire. D'ailleurs, j'aime bien dire que je suis allé là où le Père Noël passe", explique Bernard Voyer, pour qui l'aventure a toujours fait partie du quotidien.



Bernard Voyer, qui se trouve à gauche dans la photo en médaillon, racontera son aventure en Arctique, samedi prochain à la polyvalente Mont-Saint-Hilaire. Plus tard, il pourrait bien raconter son périple au pôle sud, où il espère se rendre d'ici un mois.

Maintenant, c'est ce coin de la terre où à peu près personne ne songerait à se rendre que Bernard Voyer fait découvrir grâce à la magie du film.

Ce sera d'ailleurs le cas pour ceux qui se pointeront à l'auditorium de la polyvalente Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire, à 20 heures, samedi soir prochain, pour assister à cette ciné-conférence d'une soixantaine de minutes intitulée "Île Ellesmere... en haut du monde".

"Je ne veux pas donner l'impression que cette expédition présente un cachet d'héroïsme. Je veux surtout montrer les très fortes sensations que présente un tel site et le côté humain de l'expédition. Aussi, je veux éblouir le spectateur par l'image", confie l'aventurier qui a célébré son 40e anniversaire de naissance pas plus tard que dimanche dernier.

Samedi prochain, ce sera la première fois que Bernard Voyer actionne le projecteur ailleurs qu'à Montréal. Depuis décembre dernier qu'il présente son film, l'aventurier a entre autres eu un auditoire pour qui l'évasion n'est bien souvent qu'un simple rêve.

"J'ai présenté le film aux détenus du pénitencier Archambault, et j'ai été agréablement surpris de leur intérêt. Moi qui croyais que ces gens n'avaient plus d'horizons, ils sont restés collés sur leurs chaises pendant trois heures, à examiner le matériel utilisé pour l'expédition et poser toutes sortes de questions. J'ai réalisé, à leur contact, que je suis un gars de leur gang; je suis un marginal qui a essayé quelque chose de spécial", fait remarquer Bernard Voyer, un homme fort bien connu dans la communauté maskoutaine.

Tout laisse croire que M. Voyer aura d'autres aventures à raconter, puisque d'ici un mois, il sera à la tête d'une expédition française de neuf personnes qui se rendra là où votre boussole pointe toujours, le pôle nord magnétique.

Encore plus impressionnant, il caresse le projet, pour la fin 93 ou le début de 94, d'atteindre le pôle sud à skis.

Pour ceux qui croient que le pôle nord est frigide, ce secteur du globe arrive au deuxième rang vis-à-vis son antipode, qui a l'honneur de compter la ville, Vodstok, ayant enregistré la température la plus froide de l'histoire, soit -89,2° C.

"J'y suis allé en janvier pour voir ce qui nous attendait, et nous espérons amorcer cette expédition en novembre, puisque cette région se trouve dans l'hémisphère austral, où c'est l'été (façon de parler!) à cette période de l'année. Mais ça va dépendre du financement, car c'est un projet qui nécessite un budget d'au moins 400 000$", de faire remarquer M. Voyer.

Le prix des billets pour la ciné-conférence de Bernard Voyer est de 6$ pour les adultes et 4$ pour les enfants. La moitié des recettes sera versée aux scouts et guides du secteur.

Saviez-vous que la **Ligue de hockey Les Bons Gars** en était déjà à sa 20e année d'existence? Tous ceux qui ont évolué dans ce circuit sont d'ailleurs invités à un party commémorant cette étape, le samedi 1er mai, au **Domaine de l'Érable**, à Sainte-Rosalie. Pour plus d'informations, on communique avec l'une ou l'autre des personnes suivantes: Jean-Claude Bernard, 799-4994; Robert Breault, 799-4335; Donald Côté, 799-3967; Mario Fortin, 446-8873; Jean-Claude Salois, 773-1053.

***

À l'issue de la saison 92-93, le Maskoutain **René Corbet** laissera sa marque dans le livre des records des Voltigeurs de Drummondville. La dernière semaine de février lui a notamment permis d'abaisser **quatre marques d'équipes**, pour le plus de buts gagnants (13), le plus de filets lors des jeux de puissance (29), en désavantage numérique (10) et la plus longue séquence de joutes avec au moins un but (12). De plus, avec ses 73 buts, il ne lui en manque que deux pour éditer un nouveau record de filets en une saison, tandis qu'il a encore une chance de battre le record de points en une saison, qui est de 157.

***

Pierrot "Kamala" Robert, est non seulement revenu basané de son périple à West Palm Beach, mais également plein d'optimisme. "Les **Expos** vont gagner le championnat. Ils ont une belle équipe", a affirmé l'ancien vice-président du **Club des Téteux**.

***

Il n'y a pas de doute que le chiffre **17** est le préféré des responsables du **Gala du Mérite sportif Richelieu-Yamaska**. Ceux-ci ont choisi le 17 mars, à 17 heures, pour la conférence de presse divulguant les détails concernant ce gala, qui se tiendra le... 17 avril, à 20 heures (tiens! tiens!), à l'Auberge des Seigneurs. La conférence de presse se déroulera au **Par-T-Golf.**

***

L'**Association du baseball mineur de Saint-Hyacinthe** est à la recherche d'instructeurs pour compléter ses cadres au niveau des équipes Inter-cités. Les personnes âgées de plus de 21 ans et qui ont envie de relever un défi peuvent communiquer avec **Richard Dion**, au 774-8368, entre 18 heures et 22 heures.

***

À l'aube de sa deuxième année d'existence, le **Circuit maskoutain de balle-lente**, une ligue de classe B, est à la recherche de joueurs pour compléter ses équipes. Les rencontres sont disputées au parc des Loisirs La Providence les mardis et jeudis, à 20 heures et 21 heures, à compter du 4 mai. Pour plus d'informations, on contacte **Daniel Larocque**, au 774-0195.

***

Il y aura exposition de cartes sportives, le **dimanche 14 mars**, de 9 h à 16 h, au pavillon des **Loisirs La Providence**. Des renseignements sont disponibles auprès de Paul, au 774-4781.

***

Douze équipes ont participé au tournoi de volleyball présenté récemment dans le gymnase du **cégep de Saint-Hyacinthe**, dans le cadre de son carnaval. C'est dans une ambiance des plus amicales que les **"Deux de pique"** ont remporté ce tournoi. L'équipe était composée de Geneviève Locas, Line Desaulniers, Louis-André Morin, Karen Larose, Rachel Leclerc, Yan Abel, Danny Murphy et Yves Beauchemin.

***

La **FAIJ** aimerait inviter la population du grand Saint-Hyacinthe à participer à son tournoi de quilles bénéfice, le vendredi 12 mars au **Salon Julie-Quilles**. Au cours de la soirée, un artiste de la tournée "Juste pour rire" viendra faire un numéro humoristique portant sur le quilleur. De plus, comme prix de présence, on procédera au tirage de deux billets d'avion pour **Hawaï**. Le coût de participation est de 15$ par personne. Les équipes seront formées de six joueurs, et les joutes auront lieu de 23 heures à 3 heures. Pour plus d'informations, on compose le 792-3033.

Les séries approchent-APPUYONS-LE LASER
le LASER
le sport à la page
JOUTES EXTÉRIEURES
Mercredi 10 mars: GRANBY
Dimanche 14 mars: LAVAL
JOUTES LOCALES
Vendredi 12 mars: GRANBY
Mardi 16 mars: ST-JEAN
Joutes locales: Dimanche 14h00, Mardi 19h30, Mercredi 19h30, Vendredi 20h00

Le chiffrier

LASER

Calendrier

Vendredi 5 mars
Verdun 5 Saint-Hyacinthe 2
Dimanche 7 mars
Hull 8 Saint-Hyacinthe 6
Mercredi 10 mars
Saint-Hyacinthe à Granby (19 h 30)
Vendredi 12 mars
Granby à Saint-Hyacinthe (20 h)
Dimanche 14 mars
Saint-Hyacinthe à Laval (19 h 30)

Classement

Robert-Lebel	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
**Laval	63	37	24	2	310	250	76
**Hull	64	35	27	2	271	248	72
St-Jean	65	34	28	3	266	246	71
C. Français	65	33	30	2	269	254	68
St-Hyacinthe	**64**	**28**	**32**	**4**	**293**	**286**	**60**
*Granby	65	20	44	1	266	394	41

Frank-Dilio	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Sherbrooke	65	40	20	5	274	227	85
Victoriaville	65	39	25	1	335	282	79
Drummondville	64	37	26	1	325	272	75
Chicoutimi	65	35	28	2	315	305	72
*Shawinigan	65	19	41	5	255	327	43
*Beauport	64	15	47	2	228	316	32

**Assurée
*Éliminée
(Les quatre premiers de chaque section passent aux séries)

Pointeurs du Laser

	PJ	B	A	P	PUN
Martin Gendron	57	70	58	128	36
J.-François Grégoire	61	41	55	96	73
Normand Paquet	64	35	50	85	52
Hugo Proulx	35	27	47	74	32
Michal Longauer	63	19	38	57	64
Hugues Laliberté	49	13	38	51	30
Dean Melanson	51	11	27	38	228
Martin Larochelle	63	9	22	31	51
Martin Gironne	44	9	14	23	18
Stan Melanson	46	4	16	20	105
Eric Gauvin	55	9	8	17	23
Daniel Germain	56	2	14	16	53
Patrick Lampron	58	0	15	15	84
Martin Trudel	61	1	14	15	51
Nicolas Maheux	53	6	8	14	29
J.-F. Tremblay	32	6	4	10	38
Paolo DeRubertis	52	5	3	8	142
David Desnoyers	64	0	8	8	148
Jonathan Dubois	8	0	2	2	6
Martin Barriault	2	0	1	1	0
Luc Bilodeau	7	0	1	1	0

Gardiens de buts

	PJ	BC	JB	MOY.
Frédéric Beaubien	30	110	0	4,34
Marc Legault	38	160	0	4,71
Marc Fortin	11	36	0	5,34

Hockey

Hockey mineur

Classement final ronde éliminatoire
(Les quatre premiers passent en demi-finale)

Atome AA

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Les 47	6	1	1	22	11	13
Champlain	6	1	1	34	20	13
Étoiles	5	1	2	21	12	12
Patriotes	4	3	1	29	27	9
Mariniers	3	4	1	22	24	7
Élites	3	5	0	22	20	6
Express	**2**	**4**	**2**	**24**	**24**	**6**
Sieurs	2	4	2	21	31	6
Jets	0	8	0	11	37	0

Pee-wee AA

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Patriotes	7	0	1	40	11	15
Champlain	5	2	1	21	20	11
Élites	4	2	2	21	14	10
Mariniers	4	2	2	24	23	10
Express	**4**	**4**	**0**	**22**	**25**	**8**
Étoiles	3	4	1	16	17	7
Les 47	2	5	1	23	29	5
Jets	1	6	1	13	24	3
Sieurs	1	6	1	14	31	3

Bantam AA

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Champlain	7	1	0	33	13	14
Les 47	6	2	0	26	20	12
Jets	5	3	0	31	26	10
Élites	4	4	0	23	22	8
Patriotes	4	4	0	23	24	8
Express	**3**	**4**	**1**	**22**	**23**	**7**
Étoiles	3	5	0	26	29	6
Sieurs	1	5	2	21	30	4
Mariniers	1	6	1	22	40	3

Midget AA

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Sieurs	6	0	2	40	19	14
Mariniers	5	2	1	31	20	11
Express	**4**	**1**	**3**	**27**	**24**	**11**
Les 47	4	3	1	32	23	9
Champlain	3	2	3	38	32	9
Patriotes	3	3	2	26	27	8
Étoiles	1	4	3	18	25	5
Jets	1	5	1	20	43	3
Élites	0	7	0	19	38	0

Atome BB

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Patriotes	8	0	0	22	5	16
Les 47	7	1	0	16	6	14
Étoiles	5	2	1	24	15	11
Champlain	3	3	2	16	14	8
Express	**3**	**5**	**0**	**22**	**23**	**6**
Élites	2	4	2	9	11	6
Mariniers	2	4	2	16	25	6
Jets	2	5	1	8	12	5
Sieurs	0	8	0	7	29	0

Pee-wee BB

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Les 47	8	0	0	25	6	16
Sieurs	6	2	0	33	14	12
Étoiles	5	2	1	29	19	11
Champlain	4	3	1	22	16	9
Patriotes	4	2	1	26	24	9
Express	**3**	**3**	**1**	**13**	**17**	**7**
Élites	1	6	1	10	31	3
Jets	1	7	0	16	35	2
Mariniers	0	7	1	14	26	1

Bantam BB

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Élites	7	0	1	35	17	15
Sieurs	6	1	1	53	19	13
Express	**4**	**2**	**2**	**38**	**26**	**10**
Mariniers	4	4	0	24	33	8
Étoiles	3	3	2	27	29	8
Patriotes	3	5	0	33	23	6
Les 47	3	5	0	14	24	6
Jets	2	6	0	28	45	4
Champlain	1	7	0	18	54	2

Midget BB

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
Champlain	5	0	3	37	25	13
Étoiles	5	2	1	30	26	11
Patriotes	5	3	0	32	18	10
Express	**4**	**1**	**2**	**28**	**19**	**10**
Les 47	3	1	4	22	19	10
Mariniers	3	3	1	23	22	7
Sieurs	1	5	2	20	34	4
Jets	1	6	1	23	32	3
Élites	0	6	2	16	36	2

Hockey

Ligue Dépression

1er mars
Robin Const. 17
Boischatel 9
Car. St-Dom. 8
Autos F.M. 6

Classement	V	D	N	BP	BC	PTS
*Car. St-Dom.	14	5	4	176	128	114
Robin Const.	11	8	4	173	156	103
Boischatel	9	11	3	148	183	81
Autos F.M.	6	16	1	129	159	70

*Champion

Les 4 As

27 février

Rest. Lussier	8
Ass. Gendron	3
S.Sex/R. Plus	4
Const. Duquette	3
Bistro Sicotte	10
CCM-T. Richelieu	1

Tournoi à la ronde

Classement	G	P	DF	BP	BC	PTS
S. Sex/R. Plus	3	0	0	17	14	6
Bistro Sicotte	2	0	1	29	11	5
Rest. Lussier	2	1	0	16	12	4
CCM-T. Rich.	1	2	0	10	19	2
Assur. Gendron	1	2	0	16	28	2
Const. Duquette	0	3	0	9	13	0

DF - Défaite en fusillade vaut un point

Inter-Commerciale

Tournoi à la ronde
2 mars

Cage aux Sports	2
Valentine	9

3 mars

Fourrure Doris	5
D.M. Alarme	4
Photo Film Maska	3
National Sport	1

Classement	G	N	P	BP	BC	PTS
Photo Film Maska	4	0	0	17	8	26
Valentine	2	1	1	23	13	21
Fourrure Doris	2	1	1	17	15	19
National Sport	2	2	0	16	15	14
DM Séc./Alarme	1	3	0	18	25	9
Cage aux Sports	0	4	0	12	27	7

Ligue hockey à pied

Tournoi à la ronde
4 mars
Canon Sport 5
Cage aux Sports 11
C. Bureau Dentiste 3
Perrocket/Ginza 8

Classement	V	D	N	BP	BC	PTS
Canon Sport	2	1	0	26	17	17
Perrocket/Ginza	2	1	0	17	18	13
Cage aux Sports	1	2	0	20	21	9
C. Bureau Dent.	1	2	0	16	23	9

Quilles

Chicoine et St-Onge

Équipes	
Ti-Père Bar-B-Q	65
Alain Deslandes Constr.	62
La Boutique du Coiffeur	58
Le Centre de la Couleur	50
Pharm. La Providence	43
Albany Tétreault	43
Concorde Automobile	43
Restaurant Lussier	36

Meilleurs simples soirée	
S. Gionet	171
L. Bachand	168
S. Vincent	168
G. Côté	164
J. Marchessault	214
G. Chicoine	192
R. Côté	191
A. Deslandes	186

Meilleurs triples soirée	
L. Bachand	473
M. Beauregard	463
J. Marchessault	552
A. Deslandes	523

Meilleurs simples saison	
C. Courchesne	247
R. Côté	246

Meilleurs triples saison	
S. Gionet	578
R. Côté	609

Marché Lussier Axep

Classement	
Conciergerie R. Nault	264
Garage Gérald Touchette	247,5
J.-L. Seyer Nettoyeur	240,5
La Brasserie Labatt	229,5
Luc "Pro"Vost paysagiste	220,5
La Porte maskoutaine	213
Les Fenêtres Modernes	172,5
Le Centre de la Couleur	172,5

Meilleurs simples	
R. Dion	182
C. Dupont	180
R. Marchesseault	265
R. Lussier	228
C. Bédard	221
S. Déry	218
M. Barré	213

Taverne des Copains

Classement	
Dépanneur 24 hres	112
Rest. Lussier	108
Dépanneur Atout	103
Acoust. J.Y. Grenier	100
Garage Thuot	100
Constr. S. Carrière	88
Rest. Spaghettata	80
Entr. D. Cournoyer	77

Café de la gare

Classement	
F. Courchesne & Fils	62
Ultramar Diane P. Racine	52
Nick Chagnon T.V.	46
Natrel inc.	45
Centre viandes St-Hyac.	42
SG Design	39
Entr. D. Bernier	38
Esthétique Mieux-être	36

Étoiles de la semaine:

N. Chagnon	184-147-167 = 498
C. Laflamme	118-105-259 = 482
H. Pelletier	127-177-138 = 442
M. Chagnon	87-158-144 = 389
R. Archambault	211-224-205 = 640
M. Chagnon	190-194-121 = 505
G. Gougeon	190-140-175 = 505
G. Laflamme	148-220-123 = 491

La Providence

Classement	
Traiteur L. Girouard	16
Ass. Gendron	10
Multi Vidéo	8
Super Dépanneur	6

Plus hauts simples	
G. Choquette	246
A. Fleury	191
S. Fleury	188
D. Boucher	178
G. Fleury	170

Plus hauts triples	
G. Choquette	572
A. Fleury	559
D. Boucher	490
S. Fleury	438
D. Blain	414

Bar J.-P. Gladu

Classement	
G.-Tronc/Allard G.	195
Conf. C. Henriette	161,5
Le R.-V. du Bricoleur	146,5
G.-Tout/ Dist. A. Lang.	135,5
C.P. Tireur de joint	114
Ferme M. Robitaille	111,5

Meilleurs simples	
J. Dion	255
M. Langlois	162

Bistro du Marché

Classement	
Centre viandes Grenon	62
Salle de quilles La Prov.	51
Rest. salle de quilles	48
M.B. Impôts	47

Volleyball

Ligue sénior volleyball

Division William Houde

Classement	SG	SP	PP	PC	PTS
Motel Acton	37	15	713	555	37
Canon Sport	27	21	645	584	27
Bar Ti-Jean	21	27	554	617	21
Bistro Sicotte	18	26	498	565	18
Marché Lacroix	18	30	537	626	18

Division Cargill

Classement	SG	SP	PP	PC	PTS
Les Sautées	53	7	766	384	53
EBM Soirs	44	16	804	487	44
Cordeau/Qualigel	41	19	755	534	41
Ginza Pub	29	31	683	651	29
Bier Mercedes	22	38	643	731	22
National Sévigny	14	46	460	789	14
Salon Lise	3	57	228	832	3

Division Vin Auberge

Classement	SG	SP	PP	PC	PTS
Poly Profs	32	20	699	585	32
La Québécoise	29	23	660	643	29
Semences Dion	24	28	574	630	24
Moto RL	19	33	597	672	19

Division Laurentide

Classement	SG	SP	PP	PC	PTS
Les 8 Pistons	38	10	631	364	38
Dynamos	24	24	563	556	24
Cage aux Sports	22	26	512	587	22
Bar le 47	12	36	447	646	12

Division Nutrite

Classement	SG	SP	PP	PC	PTS
Rest. Lussier	38	14	610	444	38
Valentine	28	24	599	405	28
Faucons	18	34	400	564	18
Sentinelles	9	43	253	629	9

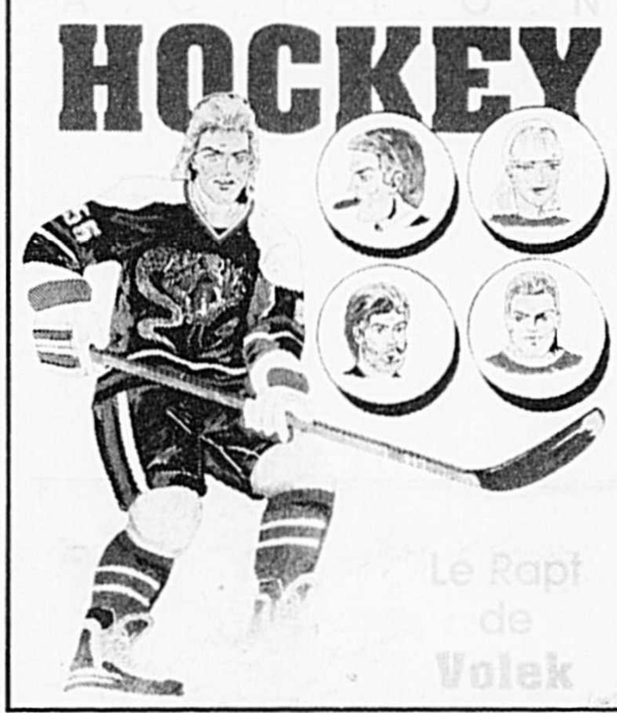
Dards

Ligue de Dards

Classement	PG	PP	PTS
Billard DM	476	436	476
Decalcorama	471	441	471
Ginza	439	473	439
Canon Sports	436	476	436

Compteurs	PJ	G	P	PTS
A. Brodeur (DM)	288	202	86	202
C. Monn (Canon)	288	182	106	182
J. Leblanc (Decal.)	264	155	109	155
M. St-Jean (DM)	264	155	109	155
G. Dulude (Ginza)	288	145	143	145
J. Brodeur (Ginza)	264	143	121	143
É. Gaulin (Decal.)	252	140	112	140
Y. Laporte (Canon)	252	134	118	134

NOUVELLE BANDE DESSINÉE SUR LE HOCKEY AU QUÉBEC
UNE HISTOIRE VRAIE !?
PRIX Spécial 2,95$

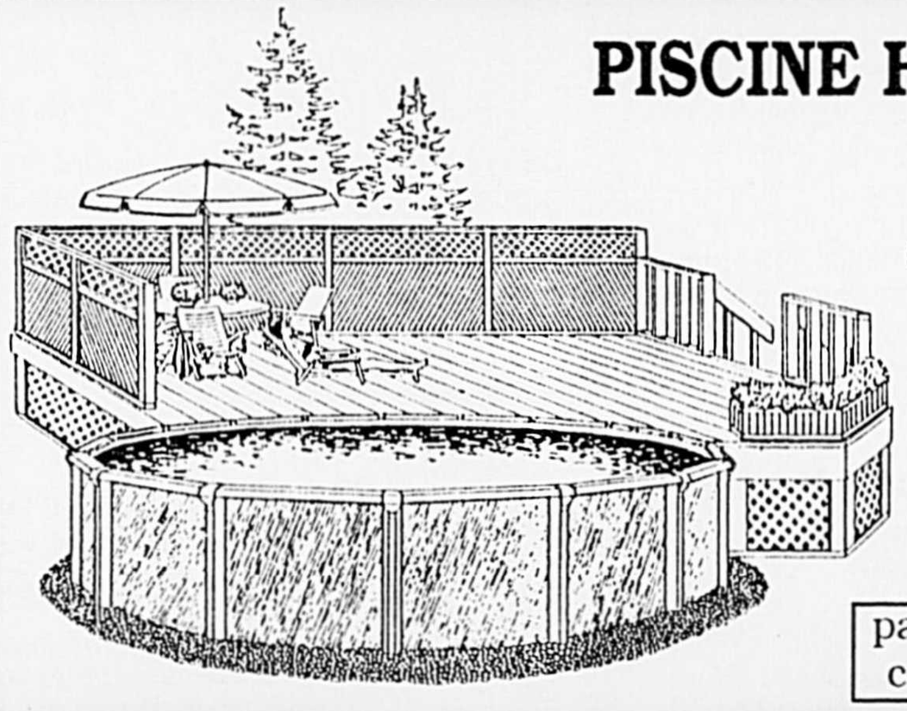


Une bande dessinée sur le hockey

Les Éditions Pan, de Québec, viennent de publier le premier numéro d'une bande dessinée sur le hockey, intitulée Action Hockey. Comptant 32 pages, le premier épisode traite du rapt de Volek, un des plus brillants joueurs de hockey du Danemark. Cette bande dessinée, distribuée partout au Québec, se vend au prix de 2,95$. D'autres numéros sont à venir.

DUO
DES PRIX JAMAIS VUS

PISCINE HORS TERRE ÉQUIPÉE



Grandeur **18'** dia. Prix à partir de **1,189$**
Grandeur **21'** dia. Prix à partir de **1,289$**
Grandeur **24'** dia. Prix à partir de **1,389$**

patio non compris

PLAN MISE DE CÔTÉ
15845, rue St-Louis, St-Hyacinthe
PREPAR
773-6634
Gérard Lalime

LOISIRS

Le Répertoire des loisirs "Printemps 93" arrive!

D'ici quelques jours, tous les résidents de Saint-Hyacinthe retrouveront à l'intérieur de leur boîte aux lettres, le Répertoire des activités de loisirs pour la période "Printemps 93", sous sa nouvelle présentation.

Il vous informera sur les activités offertes par les Services récréatifs et communautaires et/ou par ses organismes accrédités. Cette distribution s'effectuera entre les 15 et 17 mars dans tous les foyers maskoutains.

À l'intérieur de l'édition 1993, vous retrouverez toutes les informations pertinentes concernant les activités aquatiques, sportives, de plein air, culturelles et communautaires offertes en cette période.

Les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe espèrent que la présente édition (dans son nouveau format) saura répondre à toutes les attentes de la population et que, tout au long de cette saison, les citoyens le garderont à portée de la main, car il contient une foule de renseignements fort importants.

Pour informations, composer le 774-9889, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Assemblée générale annuelle du CLOM

Le CLOM (Club du loisir ornithologique maskoutain) tiendra son assemblée générale annuelle dans le cadre de la réunion mensuelle du mercredi 10 mars, à 19 h 30, à la salle Gadbois du Centre culturel sis au 800, rue Turcot à Saint-Hyacinthe.

L'entrée est gratuite pour tous.

Dans nos quartiers

Christ-Roi

Soirée rétro, 2e édition

Les Loisirs Christ-Roi invitent les citoyens du quartier ainsi que toute la population maskoutaine à une soirée rétro le samedi 3 avril, à 20 h. Les participants pourront danser au son de groupe Fusion et participer au concours des plus beaux costumes; de nombreux prix seront distribués.

Cette soirée se tiendra au gymnase de l'école Lafontaine (350, avenue Sainte-Marie). Pour se procurer un billet, au coût de 5$, il suffit de contacter Mme Lisette Joly, au 774-5042; Mme Diane McCaughan, au 778-3657 ou Mme Chantal Frigon, au 773-7711.

Douville

Semaine de relâche: encore un succès!

Pour une troisième année consécutive, les jeunes du secteur ont participé en grand nombre aux activités offertes par les Loisirs Douville en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville.

Au service de garde on comptait 24 jeunes inscrits; 48 jeunes sont allés glisser à Saint-Jean de Matha; 52 jeunes sont allés au cinéma Le Paris; 54 personnes sont allées à la première séance de bain animé du Centre culturel et 58 personnes se sont présentées pour la deuxième séance; 37 jeunes ont vu le spectacle de marionnettes; 62 personnes sont allées à la Base de plein air Davignon; 44 personnes sont allées voir le film à Imax dans le Vieux Port de Montréal; 53 jeunes sont allées patiner au stade Gaucher à la disco en patin et 18 jeunes sont allés skier à Stoneham.

Les Loisirs Douville tiennent à remercier les parents qui se sont dévoués pour le transport de jeunes ainsi que les animateurs d'activités soit Mmes Linda Cianci, Isabelle Chartrand, Josée Comtois, Nadia Jodoin ainsi que MM. François Laliberté et François Vincent pour l'excellent travail accompli tout au long de la semaine.

La Providence

Après-midi d'Aurèle et d'Aurélie

Les Loisirs La Providence invitent la population du 3e âge à participer à ses activités récréatives et culturelles dans le cadre de ses Après-midi d'Aurèle et d'Aurélie, tous les lundis et mercredis, de 13 h à 16 h, au pavillon des loisirs (2575, rue Saint-Paul), pour la modique somme de 1$ par personne: le tout agrémenté d'une pause-café dans une ambiance musicale. En plus de participer à toutes ses activités, les personnes intéressées pourront également jouer à la pétanque.

Les personnes du 3e âge sont particulièrement invitées à la rencontre du 10 mars alors que Mme Bourque et M. Raoul Plante viendront chanter de belles mélodies. Pour plus d'informations, on peut contacter Les Loisirs La Providence au 773-7711 ou M. Favreau au 773-3992.

À la recherche de bénévoles

Les Après-midi d'Aurèle et d'Aurélie sont à la recherche de personnes bénévoles ayant des compétences, des talents dans différents domaines, aimant divertir par leur humour, leur musique ou leur art et désireuses de donner quelques heures de leur temps, afin d'organiser et d'animer des ateliers de formation culturelle ou d'éducation populaire ou divertir les gens du 3e âge. Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à contacter François-René Favreau, au 778-3992.

Journée à la cabane à sucre

Les Après-midi d'Aurèle et d'Aurélie s'associent au club de l'âge d'or Aux Quatre Saisons pour un voyage organisé à la cabane à sucre de M. Bazinet à Sainte-Rosalie, le jeudi 15 avril prochain. En plus d'un souper typiquement québécois, les participants pourront faire une randonnée en traîneau tiré par des chevaux, manger de la tire sur la neige en plus de chanter et danser avec l'orchestre de M. Désautels et le tout pour seulement 10$ par personne. Pour plus de renseignements, contacter M. Favreau au 778-3992.

Notre-Dame

Une belle participation à la semaine de relâche

Les jeunes, même si peu nombreux dans notre secteur, ont très bien répondu aux activités et voyages offerts pendant le congé scolaire. Les Loisirs Notre-Dame remercient les enseignants de l'école Larocque pour leur grande collaboration aux inscriptions des jeunes du quartier.

Sacré-Coeur

Assemblée générale spéciale

Les Loisirs Sacré-Coeur désirent informer la population qu'une assemblée générale spéciale de la corporation aura lieu le dimanche 28 mars, à 11 h, au pavillon des Loisirs Sacré-Coeur. Lors de cette rencontre, une modification à l'article 20 des Règlements généraux sera proposée: le point A) devrait se lire comme suit "le conseil de gestion se compose de sept membres actifs" (plutôt que 5).

Saint-Joseph

La semaine de relâche: un énorme succès!

Les différentes activités organisées par la corporation ont connu d'énormes succès. D'ailleurs, à titre d'exemple, plus de 50 jeunes du quartier ont participé à un tournoi de hockey-balle âprement disputé au gymnase du Centre communautaire Roméo-Forbes.

L'activité vedette qui a atteint le plus haut sommet de participation fut la journée théâtre du 23 février. En avant-midi, 105 jeunes ont pu créer des marionnettes, concevoir des décors ainsi que faire la mise en scène de leurs petits spectacles. De tels ateliers étaient animés de façon fort dynamique par différents bénévoles du quartier.

Par la suite, plus de 300 spectateurs ont assisté au superbe spectacle de marionnettes: "Les quatre saisons de Piquot" de l'auteur québécois Gilles Vigneault. "Ce fut un spectacle visuel d'une très grande qualité", mentionne l'animateur du centre, Jean-Yves La Rougery.

Les adolescents ont également pu profiter d'une semaine très forte en émotions. Tout d'abord une vingtaine d'adolescents du quartier se sont donné rendez-vous à la nuit "Meurtre et Mystères" au parc Les Salines où plusieurs ont eu d'énormes frissons. Ensuite, une douzaine de jeunes se sont réunis pour participer au cinéma et au bain animé.

L'activité vedette pour adolescents de la corporation des Loisirs Saint-Joseph fut la clinique de basketball du jeudi 25 février. Quarante jeunes adeptes du basketball ont pu apprécier les prouesses de deux joueurs de l'équipe olympique canadienne et rencontrer le nouvel entraîneur des Dragons de Montréal.

Le comité des Loisirs Saint-Joseph tient à remercier sincèrement tous les bénévoles qui se sont impliqués durant cette semaine fort mouvementée et invite les citoyens aux prochaines activités de la corporation.

Saint-Sacrement

Nouveau conseil

Le dimanche 28 février dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle des Loisirs Saint-Sacrement où plusieurs rapports sur l'année 1992 ont été présentés.

Le nouveau conseil d'administration comptera cette année les membres suivants: M. Paul-André Mathieu, président; M. Michel Blain, vice-président; Mme Marie-Josée Phaneuf, secrétaire; M. Jean-Paul Brousseau, trésorier; Mmes Monique Savignac et Lily Gendreau, directrices; et MM. Germain Tisseur, Patrick Ariel, Michel Miklosic, Bertrand Blanchette et André Bourgeois, directeurs.

Les Loisirs Saint-Sacrement désirent remercier ces bénévoles qui acceptent de se dévouer dans l'organisation d'activités pour leur secteur. Les membres du conseil veulent aussi souligner les onze années de dévouement de Mme Lise Mathieu à titre de secrétaire des Loisirs Saint-Sacrement ainsi que les quelques années de M. Fernand Pothier.

Une belle participation à la semaine de relâche

Plusieurs activités étaient offertes pendant la semaine de relâche scolaire du 22 au 26 février. Bon nombre de jeunes ont su profiter de la programmation et les Loisirs Saint-Sacrement désirent remercier tous ceux qui se sont dévoués pour l'organisation de cette semaine.

UNE DÉCISION SAGE

LE PRÉ-ARRANGEMENT

Selon les exigences de chacun, tels la religion, le budget, les coutumes... nos préposés sauront vous renseigner sur les divers services uniques, offerts par la Résidence Funéraire Mongeau Ltée.

C'est dans un climat de réflexion que M. Denis Boutin ou un de ses représentants déterminera avec vous :

- le lieu où sera célébré le service religieux
- le lieu de l'inhumation ou de la crémation
- la durée de l'exposition
- le choix du cercueil, de l'urne et de la niche (selon le cas)

Nous avons procédé à l'aménagement d'un **Columbarium** à l'étage de nos salons.

Pré-arrangement, sur rendez-vous 774-8000

Résidence Funéraire Mongeau Ltée

se mérite la confiance des Maskoutains depuis 70 années.

Membre de la corporation des Thanatologues du Québec

détenteur d'un permis du ministère de la Santé et Services Sociaux

Permis : 210-0568-1

Résidence Funéraire Mongeau Ltée

DENIS BOUTIN, PRÉSIDENT

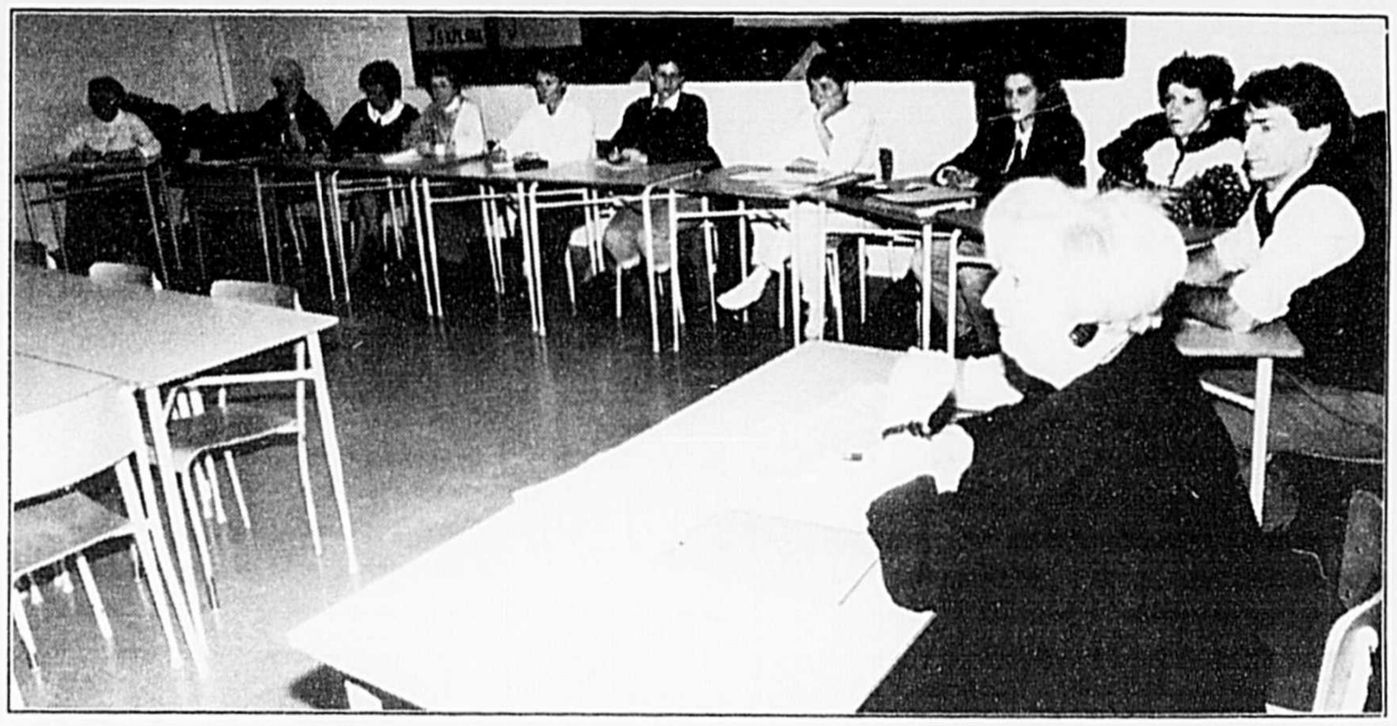
1155, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Y9

244, rue Saint-Paul, Saint-Pie de Bagot, Québec J0H 1W0

TÉL. : 774-8000

Atelier de formation des bénévoles

La communication interpersonnelle: quoi de plus important pour un groupe de bénévoles?



Le prochain atelier de formation des bénévoles portera sur la communication interpersonnelle. C'est Mme Lisette Forcier-Berthiaume qui agira comme formatrice dans le cadre de cet atelier d'une durée de six heures.

Développer et entretenir de bonnes communications interpersonnelles au sein de votre organisme, mieux comprendre les composantes d'une bonne communication, mieux identifier les façons de s'exprimer, développer des habiletés créant des relations interpersonnelles harmonieuses, voilà ce que propose l'atelier intitulé "La communication interpersonnelle".

Le programme sera présenté selon différents thèmes, tels que: le comportement d'un bon écouteur; que fait un bon écouteur?;les méthodes d'écoute; comment composer avec les gens qui nous mettent dans l'embarras; les différentes façons d'intervenir...

Bien sûr, ceci est un bref aperçu des items qui pourront être approfondis et qui permettront ainsi au bénévole de repartir avec quelques outils d'intervention.

Mme Lisette Forcier-Berthiaume agira comme formatrice dans le cadre de cet atelier de six heures, offert par les Services récréatifs et communautaires, le samedi 20 mars prochain, de 9 h à 16 h, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme (local A-143). Le coût à débourser pour participer à cet atelier est de 16$ pour les résidents et de 20$ pour les non-résidents.

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire disponible aux Services récréatifs et communautaires (2070, rue Saint-Charles) ou au Centre culturel (800, rue Turcot), avant le 15 mars. Pour plus de renseignements, on peut composer le 774-9889 (le jour).

Date limite: le 31 mars

Renouvellement du supplément de revenu garanti!

Un formulaire de renouvellement a été acheminé aux bénéficiaires qui ont droit au supplément de revenu garanti, à l'allocation au conjoint et à l'allocation de veuf-veuve au mois de janvier dernier. Santé et Bien-être social Canada rappelle à tous qu'ils doivent le remplir, le signer et le poster le plus tôt possible.

Pour plusieurs citoyens, le 28 février constitue une échéance annuelle importante. En effet, c'est à cette date limite que tous les relevés d'impôt permettant de compléter la déclaration fédérale ou provinciale des revenus doivent avoir été envoyés aux contribuables.

Cette étape étant présentement franchie, Santé et Bien-être social Canada recommande aux bénéficiaires qui ont calculé avoir droit au supplément de revenu garanti, de retourner le formulaire requis au plus tard le 31 mars 1993. En respectant ce délai, les personnes qui ont droit au supplément le recevront dès la fin avril. Celles et ceux qui fournissent leur demande en retard risquent de ne pas recevoir leur prestation avec leur chèque de pension de la sécurité de vieillesse d'avril.

Le Ministère estime que plus de 450 000 Québécois et Québécoises compléteront, cette année, un questionnaire afin de se prévaloir de ce programme d'aide financière.

Maximisez donc vos chances d'obtenir la prestation le plus rapidement possible en remplissant le formulaire avant le 31 mars prochain.

Ceux qui ne l'auraient pas reçu peuvent se procurer le formulaire de demande de supplément de revenu garanti en se présentant au Centre de services aux clients de Santé et Bien-être social Canada de leur région.



CHOICE
BY STEILMANN

Vêtements uniques et accessibles...

COQUELICOT MODE

GALERIES ST-HYACINTHE
OUVERT LE DIMANCHE

La Maison l'Alcôve et le Cégep s'unissent pour une journée prévention

(M.P.) - Le cégep de Saint-Hyacinthe organise, en collaboration avec la Maison l'Alcôve, une journée d'information, le mardi 6 avril 1993.

Le but de cette action est de fournir des ressources, et par le fait même, de prévenir des problèmes comme le décrochage scolaire, les maladies transmises sexuellement, l'alcoolisme, la toxicomanie, la violence conjugale, etc.

Comme première activité, des stands seront installés, dans le carrefour étudiant du Cégep, le matin du 6 avril, entre 11 h et 14 h.

Les étudiants ainsi que toute la population de la région sont invités à y rencontrer un travailleur de rue et un intervenant en décrochage scolaire, de même que les représentants des organismes communautaires suivants: la Maison l'Alcôve inc., la Clé sur la porte, Contact et le CLSC.

En soirée, le Groupe Intervention Jeunesse Luc Gingras inc. donnera un concert à 19 h 30, à la salle Léon-Ringuet du Cégep.

Ce duo musical veut par là sensibiliser jeunes et moins jeunes aux fléaux que sont la drogue, le suicide, l'alcool et les problèmes familiaux, tout en laissant voir une solution: "Quelqu'un t'aime! Tu peux t'en sortir..."

Dans la salle seront aussi présents d'anciens cégépiens qui partageront leur expérience.

Pour cette activité en soirée, les billets (3$) sont en vente à la Caisse populaire Dessaulles, à la Maison l'Alcôve, aux Service aux étudiants du Cégep et à l'I.T.A. Les profits seront versés, dans le cadre du téléthon Jean Lapointe, à la Maison l'Alcôve inc.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Gilles Girouard au 773-7333.

Cartes professionnelles

Monique La Rougery
courtier en assurance de personnes
Vie / REER / collective / invalidité



15845 rue Pouliot
St-Hyacinthe, J2T 4C5
Bur - Fax:514-773-2039
Rés.: 514-773-2654

CAMIONS INTERNATIONAL
Les Camions Beaudoin inc.
5405, rue Trudeau, Suite 13-14
Parc industriel, Saint-Hyacinthe J2S 7W9
Ouvert de 7h30 à minuit
Vente et service
Bur. (514) **774-7213** Mtl (514) **464-1715**
Cell. (514) **771-9578**



PIERRE VINCENT
Représentant des ventes

BROUILLETTE AUTOMOBILE Inc.
• CHRYSLER
• PLYMOUTH
• CAMIONS DODGE
• JEEP/EAGLE
2750 LAFONTAINE
SAINT-HYACINTHE
773-8551



Jean-Pierre Bolduc, représentant

CLINIQUE DENTAIRE
Dr Julie Beaudoin
Urgences ◆ Soirs ◆ Samedi
2060 rue Des Cascades Est
St-Hyacinthe (secteur Assomption)
774-0700

Susie Donais
Technicienne en administration
- Tenue de livres
- Comptabilité manuelle et informatisée
- T-4 & sommaires
- Paies
- Remises mensuelles tel que
  • rapport C.C.Q.
  • rapports D.A.S.
  • rapports T.P.S. & T.V.Q.
- États de comptes
- Conciliation bancaire
- Préparation de fin d'année
- Relevé 4 pour les locataires
- Dactylographie de documents
- Etc...

POUR: P.M.E., PLACE D'AFFAIRES, FERME ET PARTICULIERS
774-9695

AIDE AUDITIVE
Gérard Lessard, AUDIOPROTHÉSISTE
PROTHÈSES AUDITIVES



POUR MIEUX ENTENDRE
SUR PRESCRIPTIONS
examen audioprothétique
2780, rue Raymond
bureau 106
St-Hyacinthe
774-0234

MONSIEUR FISSURE
Béton soudé à l'époxy
" La seule solution "
656-8356

P.P.M. Robert Gosselin
Robert Gosselin
Photographe
- Photos mariage
- Photos à domicile
  Groupe et enfants
- Reportage industriel

148 Courcelles,
Mont St-Hilaire
(Québec) J3H 2S7
Tél.: 467-5084
Fax: 467-9814
Paget: 741-7848

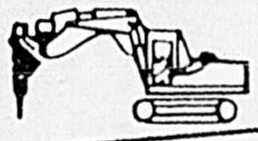


Claude Lefrançois

Pour le meilleur choix
Voitures d'occasion
Sur le boulevard de l'auto
yamaska automobile inc.
2000 Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe
774-2000

J.C. Hénault Inc.
courtier d'assurances
denis cordeau c.d'a.a.
«pour une assurance de choix»
2710, RUE BACHAND, BUREAU 108
ST-HYACINTHE, QC J2S 8B6
BUR.: 771-2710
RÉS.: 793-4373
FAX: 771-7359

FISSURES
Excavation P. Laramée Enr.
SPÉCIALITÉS:
✔ *Réparation*
✔ *Drain français*
✔ *Service de mini-pelle*



795-3362

WERSI
Les spécialistes en orgue clavier et piano
COURS ET VENTE
Clavier de 61 notes,
Action dynamique
Pour une démonstration contactez-moi



Gaétan Gadbois

AU SON DU CLAVIER
40, rue Marceau, Sortie 145, route 20, Saint-Liboire 793-2572

Clinique médicale d'obésité des docteurs DUPUY, THOMAS
& associés
Dr Paul Thomas
Dr Lise Théberge
2685, Casavant ouest, suite 240 J2S 8B8
774-6467

CUISINES CONFORT
Concept personnalisé
CARMEN LUSSIER
cuisiniste
Division de **J.M. THÉRIAULT**
425, Principale, St-Thomas d'Aquin (Québec) J0H 2A0
Tél.: (514) 778-6017 Mtl.: (514) 875-1961 Fax: (514) 796-3506

ESL
ANGLAIS LANGUE SECONDE
Madeleine Beauregard, B.A.
PROFESSEUR - CONSEILLÈRE
PROFESSOR - CONSULTANT
MATÉRIEL DIDACTIQUE SPÉCIALISÉ
COURS ADAPTÉS POUR LES ENFANTS
3975 Maricourt
St-Hyacinthe, Qc J2S 3S2
(514) 773-1383
(514) 771-2178



Salon de Coiffure Bibi enr.
COIFFURE POUR ELLE ET LUI
230 Boul. Laurier
St-Thomas-d'Aquin
(secteur Douville)
Tél.: **(514) 771-7502**

Annoncez dans la page des cartes professionnelles avec des taux pour
• 1 semaine
• 6 semaines
• 13 semaines
• 26 semaines
• 52 semaines
Téléphonez au **773-6028**
Votre service de publicité se fera un plaisir de vous aider.

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
À la page ...plus que jamais

PROGRAMMATION 93

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE

6.00 - 9.00

Pierre Brousseau

à suivre...

- Chronique agricole (Simon Guertin, agronome)
- Information nationale + internationale (Réseau N.T.R.)
- *Information locale + régionale (Gary Daigneault)*
- Sports - Éditorial (Gary Daigneault)
- Circulation Rive-Sud (Pascal Vanasse)
- Bulletein Météo complet (Michel Morrissette et Louis-Philippe Giguère)
- Conditions de ski (Bruno Larose)

9.00 - 11.30

Kathleen Poulin

à suivre...

Les matinées Passion

Propos et musique, musique, musique....

ACTUALITÉS 106,5

11.30 - 13.00

CHARLES TOUPIN - GARY DAIGNEAULT

à suivre...

- Communiqués
- Information nationale + internationale
- Information locale + régionale
- Sports
- Météo (Michel Morrissette)
- Chronique financière (Marc Gladu)
- Personnalités de la région en studio
- Tribune téléphonique

13.00 - 15.00

Jean Beaudry

à suivre...

Les après-midi Passion

Propos et musique, musique, musique....

15.00 - 18.00

Charles Toupin

à suivre...

- Retour à la maison
- Chroniques Passion de 15.15 à 15.45
- Nouvel âge (Joël Marie) Lundi
- Décoration (Nathalie Dupont) Mardi
- Santé (Robert Théroux) Mercredi
- Automobile (Sylviane Tanguay) Jeudi
- Loisirs (Marc-Éric Pratt) Vendredi
- Information locale (Gary Daigneault)
- Météo (Michel Morrissette)

18.00 - 22.00

Roger Bourassa

22.00 - Minuit

Carol Lepage

Minuit - 6.00

Les nuits Passion

Les soirées Passion

Ambiance musicale propice à ... la détente

Le temps d'aimer

Poésie et musique

Musique continuelle sans interruption

CFEI radio Maskoutains

LE COIN DES JEUNES

Économise ton énergie!

De tout temps, les humains ont cherché des moyens pour rendre certaines tâches moins difficiles à remplir. Parmi toutes ces inventions, l'une des plus anciennes et des plus utilisées est le levier.

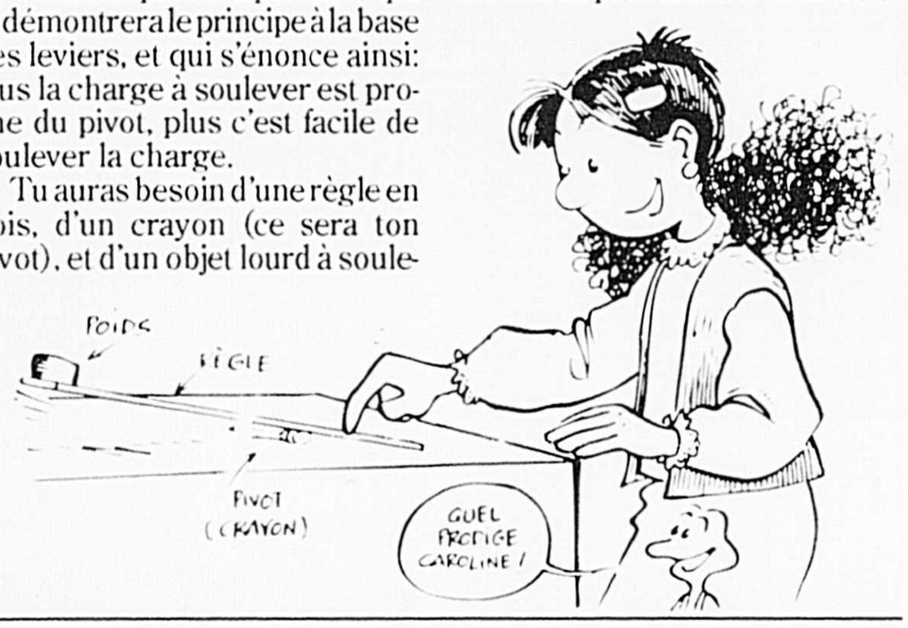
Tu as utilisé dernièrement un casse-noisettes? ou une brouette pour transporter de la terre? ou un marteau pour arracher un clou? Dans les trois cas, tu as utilisé un levier.

Voici une petite expérience qui te démontrera le principe à la base des leviers, et qui s'énonce ainsi: plus la charge à soulever est proche du pivot, plus c'est facile de soulever la charge.

Tu auras besoin d'une règle en bois, d'un crayon (ce sera ton pivot), et d'un objet lourd à soulever.

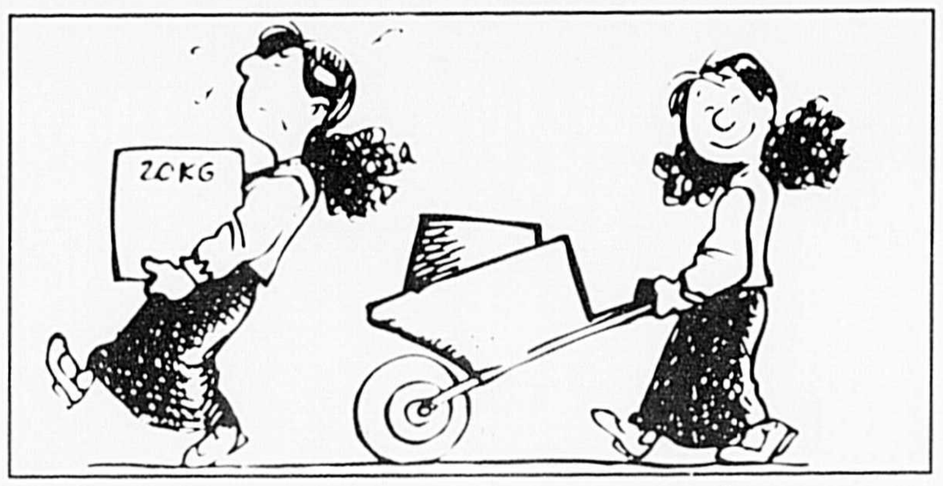
Dépose le crayon sur la table, et pose la règle dessus, transversalement. Dépose la charge à soulever sur un bout de la règle, puis appuie sur l'autre bout de la règle. L'objet est-il facile à soulever.

Maintenant, déplace le crayon sous la règle. Approche-le tout près de la charge, ou au contraire éloigne-le. Que constates-tu? Dans quelle situation la charge est-elle la plus facile à soulever.



Après cette expérience, tu devrais être en mesure de bien aider tes parents le printemps prochain s'ils ont de grosses pierres à déplacer dans le jardin. Et tu comprendras mieux cette phrase célèbre du grand Archimède: "Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai la Terre"!

Prof Scientifix



Le prof Scientifix te répond

Comment fait-on pour obtenir du sucre blanc à partir du sucre brun?

La principale source de sucre est une plante tropicale: la canne à sucre. C'est un long roseau dont la tige ressemble à celle du bambou. Sa sève est très sucrée.

Pour en extraire le sucre, on coupe cette tige en petits morceaux, que l'on écrase ensuite dans un pressoir. Il en sort un jus brun et très sucré. Si on chauffe ce jus brun pour le concentrer davantage, on obtient un liquide visqueux: la mélasse.

Si l'on continue de chauffer la mélasse, elle finit par durcir et se transforme en sucre brun. À l'état pur, le sucre de canne est donc brun. Cela, parce qu'il contient un mélange complexe de composés chimiques sucrés, de tanins et de sels minéraux.

Si on retire les tanins, et si on transforme, en les raffinant, les composés sucrés en saccharose, on obtient d'abord de la cassonade, de couleur brun pâle, puis du sucre blanc. Ce sucre blanc est presque entièrement formé de petits cristaux transparents de saccharose.

Sur quelle distance peut s'étendre la lave d'un volcan?
Où est situé le volcan le plus près du Québec?

La distance que parcourt une coulée de lave dépend de deux facteurs: 1- la longueur et l'inclinaison de la pente le long de laquelle elle s'écoule, 2- surtout, la liquidité de la lave.

La lave est de la roche fondue. C'est pour cela qu'elle est liquide. Des différences dans la composition des roches font que certaines laves sont plus liquides que d'autres. Si la lave est très liquide, elle peut s'écouler sur des dizaines - ou même des centaines - de kilomètres. C'est le cas des volcans d'Hawaii. Tout l'archipel des îles hawaiiennes est formé de coulées de lave, et cette lave s'étend souvent sur des dizaines de kilomètres sous l'océan Pacifique.

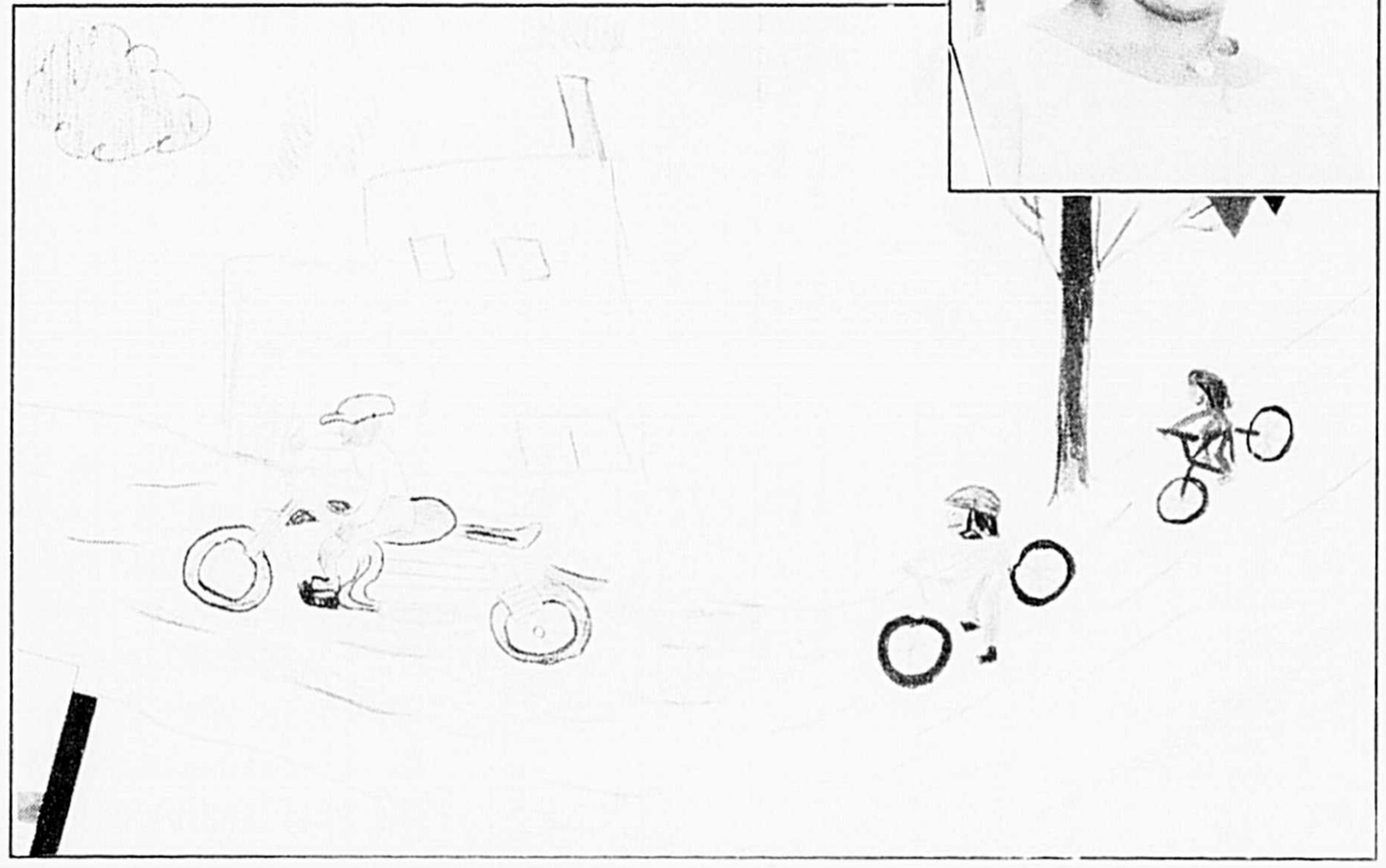
Au Québec, il n'y a pas de volcan. Les volcans actifs les plus près de chez nous se trouvent dans l'ouest des États-Unis (comme le mont Saint-Helens, qui a fait une spectaculaire éruption en 1980) et en Islande, au nord de l'océan Atlantique.

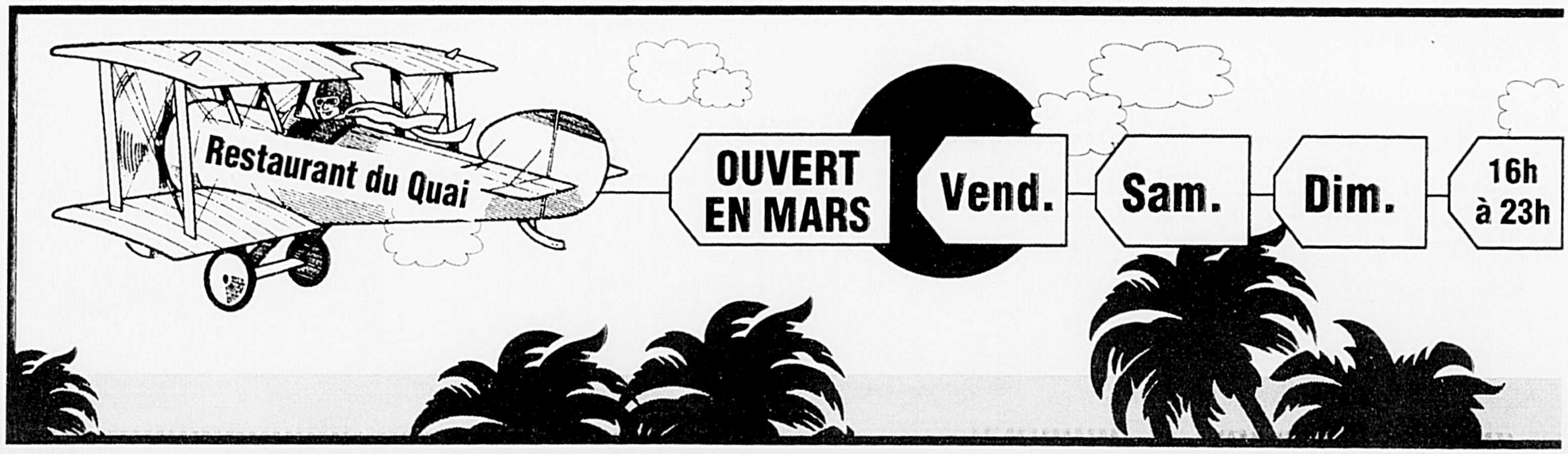
"En protégeant mon ouïe, je reste à l'écoute"

Amélie Morier, 9 ans, fréquente l'école Sainte-Rosalie. Les mathématiques et l'éducation physique sont ses matières préférées de 4e année. La musique intéresse aussi Amélie car elle a participé avec la Chorale de Noël de son école à la Messe de Noël à Sainte-Rosalie le 24 décembre dernier. À partir de deux éléments de pollution, le bruit et la fumée, Amélie démontre habilement l'aspect négatif de mauvaises habitudes affectant les individus et l'environnement. Selon Amélie, à la longue, la santé du motocycliste se détériore même à l'insu de celui-ci. Le bruit de sa motocyclette entraînera chez-lui une surdité sournoise et progressive. La fumée dans l'environnement affectera ses poumons avec le résultat d'une maladie respiratoire ou d'une allergie.

Amélie, sensible à la belle nature, a réussi à traduire dans cet environnement, un aspect de désolation: pelouse jaunissante et quasi disparue, pas d'arbres ni de fleurs ni d'oiseaux. Même le soleil voit ses rayons cachés par la fumée. Triste spectacle fort bien démontré par notre artiste en herbe! À droite, par ailleurs, c'est la vie qui éclate autant chez nos deux adeptes de bicyclette que dans tout l'environnement de Dame Nature. La bicyclette! Excellent exercice physique faisant bouger jambes et bras à un rythme régulier! Nos deux jeunes protègent leur ouïe contre les bruits survenant en cours de route. Ils peuvent et pourront donc écouter encore très longtemps le chant des oiseaux, la voix de leurs amis. Aux félicitations de ses parents, Germaine et Gilles, de sa soeur Marie-Ève, 13 ans, et de son frère Alexandre, 12 ans, nous joignons les nôtres ainsi que nos remerciements à Amélie pour cette participation si intéressante au concours de dessin des deux Comités Santé-Sécurité et Programme d'aide aux employés "En harmonie" chez Kimberly-Clark, à Saint-Hyacinthe.







Treize émissions à TVC-11 retraceront l'histoire du 2e Centenaire de la Ville

L'année 1948 marquait le Deuxième centenaire de fondation de la Ville de Saint-Hyacinthe et à cinq années à peine du 250e Anniversaire, M. Jaques Fiset vient de préparer une série de treize émissions sur les souvenirs du 2e Centenaire, série diffusée en treize épisodes sur le réseau de la télévision communautaire de Saint-Hyacinthe.

Comme il le soulignait au cours d'une conférence de presse tenue aux studios de Cogéco, au 16900 de la rue Bourdages, il était plus que temps de réaliser une série du genre alors que plusieurs témoins du temps sont encore là.

Pierre Bornais

Et les événements donnent en quelque sorte raison à M. Fiset puisque le président de la Jeune Chambre d'alors, M. René Perreault, vient tout juste de décéder. Son témoignage enregistré au cours des mois derniers fait partie de la série.

Une première émission a été diffusée le dimanche 7 mars, mais elle sera présentée en reprise le jeudi 11 mars, à compter de 20 h 30.

La programmation prévoit une diffusion des émissions d'une durée de 30 minutes au cours des douze prochaines semaines, d'abord le dimanche à 19 heures, puis en reprise le lundi suivant à 17 heures et le jeudi à 20 h 30.

Pour réaliser ces émissions, le producteur Jaques Fiset a effectué de longues recherches historiques. "J'avais conservé quelques vagues souvenirs de ces fêtes particulières, mais rien pour monter une série du genre", a-t-il confié au cours de la conférence de presse.

Il lui a fallu retracer les responsables du temps, tous membres de la Jeune Chambre, les duchesses et la reine pour réaliser une grande fresque de cette page d'histoire maskoutaine.

Grâce à la collaboration technique de l'équipe de Cogéco, il a été capable de reproduire et intégrer dans ses émissions des films réalisés dans le cadre de ce 2e Centenaire, notamment le long métrage réalisé par M. Jean Lafond.

La première émission portait sur le Monument Delorme, avec M. Fabien Cordeau.

Les autres, dans l'ordre, traiteront des points suivants:

-14 mars: le logement (Jean-Guy Gladu);

-21 mars: la Reine (Madeleine Houle) et Georges Benoît, médaillé;

-28 mars: Monique Leclerc, duchesse;

-4 avril: Monique Graveline, duchesse;

-11 avril: Les duchesses et la parade (Marcel Laroche);

-18 avril: policiers en devoir (MM. Lefebvre et Bergeron);

-25 avril: le maître de cérémonie Benoît Benoît;

-2 mai: la secrétaire du Comité (Georgette Cartier);

-9 mai: le film des événements (Jean Lafond);

-16 mai: les relations extérieures (P-Émile Brodeur);

-23 mai: le président de la Chambre René Perreault, et

-30 mai: la conclusion avec Jaques Fiset.



C'est en présence d'un auditoire particulièrement intéressé que M. Jaques Fiset, producteur de la série sur les Souvenirs du 2e centenaire de Saint-Hyacinthe, a présenté une première émission.

Le conseil d'administration de Honoré-Mercier à Acton

(M.P.) - Contrairement à ce qui était prévu au calendrier 1993, la prochaine assemblée publique du conseil d'administration du Centre hospitalier Honoré-Mercier se tiendra à Acton Vale, plutôt qu'à Saint-Hyacinthe.

La population est invitée à assister à cette rencontre, le mercredi 17 mars prochain, à 19 h 30, au Centre d'accueil Acton Vale, à la Salle du Centre de jour, 1268, rue Ricard.

Rappelons qu'à la suite de la réforme Côté de la Loi sur la Santé et les Services sociaux, les assemblées du conseil d'administration du C.H.H.M. sont ouvertes au public et qu'une période de questions lui est réservée.

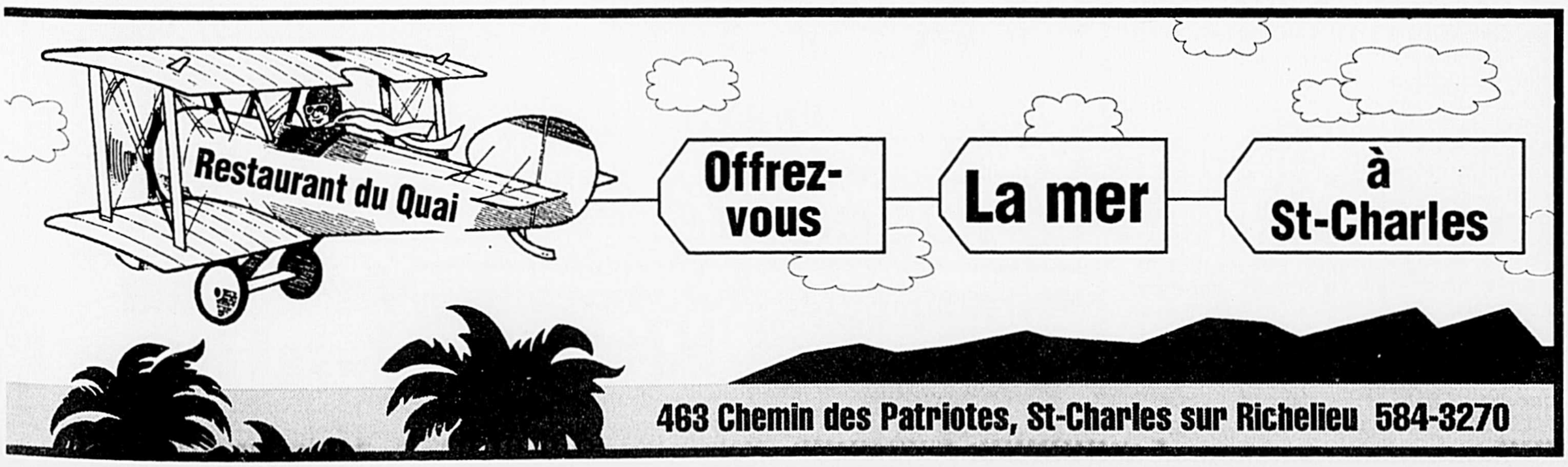


ÉTÉ 1993
Cégep de Saint-Hyacinthe

- du 28 juin au 20 août 1993
- camps de une, deux et quatre semaines
- soirée d'information le 15 mars, à 19h, au Cégep
- inscription par la poste du 15 mars au 30 avril

APPRENDRE, UN PLAISIR!

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe J2S 1H9
(514) 773-6800 • 875-4445
poste 234



HISTOIRE D'ICI

Évolution de l'éducation au Québec entre 1965 et 1970 (4)

Un comité élargi a été mis sur pied à Saint-Hyacinthe. Nous avons constitué une table composée de représentants de toutes les écoles qui donnaient un enseignement de ce niveau: deux collèges classiques, le Séminaire et le Collège Saint-Maurice, deux écoles normales, Marie-Rivier et Saint-Joseph, trois écoles d'infirmières, quatre écoles techniques: textiles, technologie agricole, l'école de technologie de Tracy, la partie technique de l'école d'arts et métiers de Granby, les succursales du Séminaire de Granby et Sorel, des représentants de la Commission scolaire régionale de Saint-Hyacinthe.

Chanoine Guy Daudelin
Membre de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe

À la première réunion, nous étions 19 autour de la table. Le président était le président de Casavant et frères: Charles Perrault. Se sont ajoutés des représentants des professeurs, des parents, des Commissions scolaires Carignan et Meilleure et du monde socio-économique: 35 personnes en tout.

Formation de 3 sous-comités: 1. Inventaire des institutions du territoire. 2. Recherche des besoins de la région. 3. Étude des programmes. Nous remettons à plus tard la formation d'un comité pour l'équipement et l'information.

Cette structure de travail était très lourde: mais elle était requise par le cahier de la Mission des collèges et par la complexité de la région et la quantité des institutions existantes. Tout le monde a travaillé d'arrache-pied. Mais le temps passait. Nous étions très coincés par le temps.

Nous craignions de ne pas avoir assez de temps pour préparer un mémoire bien en forme: le responsable de la mission nous a dit de présenter une demande de Cégep et des recommandations de personnes pour former le premier conseil d'administration, avec tous nos rapports de réunions qui étaient des annexes à notre demande. Tout cela pouvait constituer un mémoire présentable. Nous avons présenté ce mémoire au ministère en février 1968.

Le 23 mars 1968, le ministre Cardinal annonçait la création de neuf Cégeps pour septembre 1968, et Saint-Hyacinthe n'était pas du nombre. Cette déclaration suscita de vives réactions à Saint-Hyacinthe. Les responsables du comité d'organisation ont protesté avec force.

28 mars 1968: d'abord, le comité d'organisation a écrit une lettre au Ministre. Nous expliquons les raisons de l'entrée tardive de notre demande: la situation était beaucoup plus compliquée que celle de la plupart des autres qui ont fait des demandes. Et ici tout est fin prêt pour opérer en septembre prochain.

Les étudiants particulièrement concernés ont entrepris un long travail de pressions en vue d'obtenir leur Cégep dès septembre 1968.

Leurs représentants ont rencontré le député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, et se sont assuré l'appui et la force de pression du conseil municipal et des corps intermédiaires.

Un mémoire a été rédigé exposant au ministre les raisons pour lesquelles les étudiants voulaient un Cégep en 1968. Le mémoire accompagné d'une pétition regroupant environ 700 signatures sera présenté par deux représentants étudiants à monsieur Cardinal lui-même dans les jours qui ont suivi.

Finalement, avec ces pressions politiques, et la main de M. Johnson, nous avons obtenu notre Cégep à la fin du mois de juin. Ce fut la course contre la montre.

2. L'étape de la mise en place du Cégep:

1. Le Cégep s'installe dans le séminaire et dans l'école des textiles. Nous organisons la première année des techniques infirmières.

2. Nous avons donc la polyvalence: général et professionnel. Le secteur professionnel est très peu développé: 1ère année de textile; 1ère année de techniques infirmières. Nous préparons l'ouverture d'autres techniques: administration, comptabilité, secrétariat, théâtre, etc

3. Nous avons un campus à Sorel dans l'école de technologie de Tracy où en plus des options générales, nous avons métallurgie, chimie, électricité. Granby s'est organisé, mais avec une affiliation au Cégep de Sherbrooke.

3. Que devient le Séminaire pendant ce temps?

Il demeure une institution d'enseignement secondaire, associé à la commission scolaire régionale. Un comité diocésain étudie l'avenir et propose la vente au Cégep, comme cela s'est produit pour plusieurs séminaires ou collèges.

Mais des deux côtés, les positions allaient changer rapidement: 1. Le gouvernement a voté la Loi 56 en janvier 1968 déterminant une aide à 80% accordée aux institutions privées reconnues d'utilité publique. La corporation du Séminaire et l'évêque changent d'idée: "c'est mieux de continuer le Séminaire": bien sûr, au niveau secondaire seulement.

2. Le Cégep, de son côté, trouve que l'édifice n'est pas très fonctionnel, qu'il faudrait trop de transformations et le conseil d'administration cherche un terrain dans le voisinage de l'ITA et choisit le site actuel dès la première année d'opération pour la construction du futur Cégep de Saint-Hyacinthe.



Photo prise lors de l'inauguration officielle du cégep Bourgchemin de Saint-Hyacinthe, le 28 novembre 1976. M. Serge Cloutier, adjoint général, remercie les invités qui sont de gauche à droite: M. Fabien Cordeau, député provincial, M. Paul Lemire, directeur général, M. Jean-Pierre Charbonneau, député provincial de Verchères, et sa compagne, Me Denis Robert, président du Conseil d'administration du Cégep. (Archives, Société d'Histoire; fonds, Le Courrier).

SOYEZ PRÊTS POUR VOS TRAVAUX PRINTANIERS
AVEC
peinture laurentide
3,78 litres
- APPRÊT SCELLEUR couche de fond latex 516-250 — 21.99$
- MAT À PLAFOND, latex super blanc 514-300 — 19.99$
- SUPER LATEX Satin 514-100, Semi-lustre 514-400, Fini perle 514-900 — 25.99$
- SEMI-LUSTRE ALKYDE super blanc 515-400 — 26.59$
2 X 3,78 litres RABAIS DE 10%
3 X 3,78 litres RABAIS DE 15%
5 X 3,78 litres et plus RABAIS DE 20%
LA VIE EN COULEURS AVEC Gérard Lalime ET peinture laurentide
"un choix infini de couleurs"
TAPISSERIE
20% à 30% D'ESCOMPTE
Plus de 50 catalogues en magasin pour choisir les motifs qui vous plaisent.
15845, rue St-Louis
Saint-Hyacinthe
773-6634
VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT plan mise de côté PREPAR
Gérard Lalime

La secrétaire-trésorière de La Présentation est en période de réflexion

Raymonde Gaudette-Gauvin en a soupé des emmerdeurs!

À La Présentation, on n'en est pas à un coup de théâtre près! Le dernier en lice est survenu la semaine dernière; Mme Raymonde Gaudette-Gauvin qui en a soupé des emmerdeurs, démissionnait de son poste de secrétaire-trésorière. Mme Gaudette-Gauvin était entrée en fonction le 3 février 1992 après que la Commission municipale eut administré la municipalité à la suite de démissions chez les élus.

Mme Raymonde Gaudette-Gauvin a clairement démontré ses couleurs. "Le plus déplorable est de constater et de voir des regroupements de citoyens se confronter aussi radicalement dans une municipalité aussi débordante de ressources et en pleine expansion".

■ **Jean-Marie Fontaine**

Mme Gaudette-Gauvin a quitté son poste vendredi dernier. Celle-ci a bénéficié d'un mois de congé sans solde des élus, ces derniers ayant refusé sa lettre de démission.

"J'ai reçu une lettre d'appui du comité des citoyens et j'ai senti la solidarité des élus qui font leur travail", avoue-t-elle.

La secrétaire-trésorière n'a visiblement pas eu un règne de tout repos. "La meilleure intention devient la cible d'une analyse destructrice menant à l'avortement de projets qui permettraient l'amélioration et la qualité de vie de la communauté. Ces analyses ont pour effet de diviser toutes les parties concernées dans la gestion des organismes sociaux et économiques de la municipalité", déplore-t-elle.

Mme Raymonde Gaudette-Gauvin a mentionné qu'elle a toujours espéré des miracles qui ne se sont finalement jamais produits. "Les membres du conseil, les employés et les bénévoles essaient de construire et une partie de la population démolit. À se faire autant de mal, on n'améliore rien. Une prise de conscience s'impose: un problème psychologique social sévit et il est apparenté à une crise d'adolescence. Certains contredisent tout sans même en connaître le bien-fondé", constate-t-elle.

Il est bien visible que son travail d'agent de liaison et d'information entre les citoyens et les membres du conseil municipal a finalement brûlé beaucoup de ses énergies. "Je ne quitte pas mon poste à cause de l'administration municipale; je respecte mes employeurs. Je déplore par contre qu'on étiquette les employés à la politique antérieure ou présente. Dans une municipalité où l'on souhaite l'harmonie, on ne dépose pas des demandes de vérification à la Commission municipale sans motifs sérieux; on ne demande pas la reproduction de documents publiés dans le journal municipal textuellement pour le plaisir d'alourdir le travail administratif; on n'utilise pas à mauvais escient les services de la Sûreté du Québec pour des plaintes non fondées. Ces guerres intestines entre les familles ont trop perduré. Les résidents ne régleront rien s'ils ne mettent pas un terme à ces conflits inutiles. La municipalité de La Présentation a un très long vécu, mais il faut maintenant vivre dans le présent", enchaîne la secrétaire-trésorière.

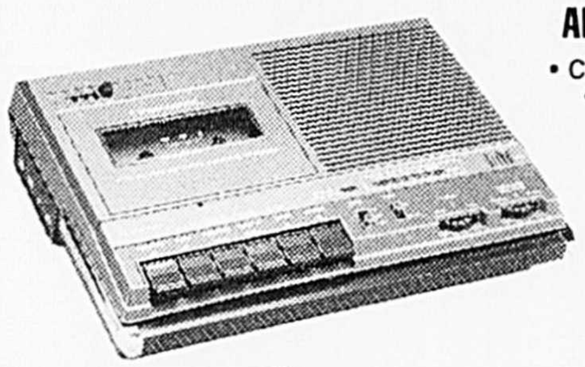
Cette dernière a implanté une structure administrative uniforme afin de répondre aux normes du ministère des affaires municipales, classer les documents, réviser la réglementation d'urbanisme et informatiser la taxation au cours de sa première année d'opération, mais elle en a visiblement assez des empoisonneurs d'existence qui sévissent depuis hélas trop longtemps.

Reviendra-t-elle sur sa décision? "Je suis heureuse d'être une résidente de la municipalité de La Présentation et je souhaite qu'une ambiance sociale plus clémente s'installe. Je vais prendre le temps de me reposer pour orienter ma décision, mais ce qu'il faut c'est un changement radical dans l'attitude des gens", de conclure Mme Raymonde Gaudette-Gauvin. C'est une otopie d'y croire non?

Mme Guylaine Giasson assurera l'intérim et elle sera secondée par Mme Nicole Gosselin pendant la période de réflexion de Mme Gaudette-Gauvin.

RABAIS SPECTACULAIRES

N'oubliez plus vos bonnes idées



Alimentation double
- Commande par la voix
- Réglage automatique du volume • Arrêt automatique 14-1154

rabais $30
59.95 89.95



Enregistreur ultracompact
- Seulement 5/8" d'épaisseur
- Commande par la voix
- Parfait pour étudiants et gens d'affaires 14-1043

rabais $50
149.95 199.95

Le cellulaire qui peut changer de voiture

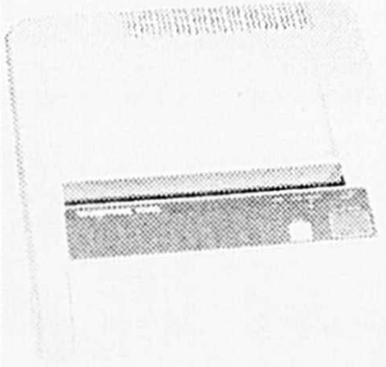


- Comprend transmetteur, combiné, cordon d'allume-cigarette et étui
- Mémoire de 30 numéros
- Support de combiné en BONI! 17-1020/17-8006

rabais $50
199.95 249.95

Nouvelle activation des cellulaires requise au moment de la vente pour un maximum de 12 mois.

CANTEL AGENT AGREE



Télécopieur pratique
- Le TANDYFAX 1040 peut aussi servir de copieur personnel
- Commutateur fax/téléphone automatique intégré
- Format compact 76-1201

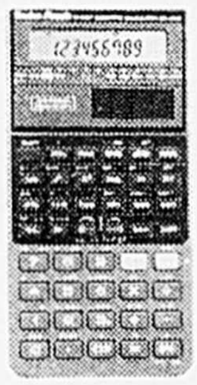
rabais $100
399.00 499.00

Une paire de calculatrices pour les devoirs



- Gros affichage
- Pile ou solaire
- Pile incluse 65-895

rabais 22%
6.99 8.99



- 99 fonctions scientifiques
- 2 alimentations
- Couvercle protecteur
- Pile 65-998

rabais $5
19.95 24.95

Poste SRG d'urgence

- Compartiment de pile amovible antenne, cordon et étui 21-1559

rabais $40
89.95 129.95





Répondeur crème ou charbon
- Annonce vocale de l'heure et date des messages 43-8920/1

NETSET rabais $40 ch.
99.95 ch. 139.95

Faites une réserve de disquettes TDK de 3½". En paquet de 10.

261-8057



rabais $7
9.95 16.95

TDK



2 cassettes TDK

rabais 25%
5.95 7.95

441-8005

Montre chronomètre



- Compteur de tours • Réveil
- Pile 63-5078

rabais 35%
12.95 18.95

SMART²

Télécommande de rechange



- Peut contrôler six composants
- Programmée
- Écoulement 151-8901

rabais 16%
49.95 était 59.95

Piles/accessoires/adaptateurs non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!
Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack.

DIVISION + INTERTAN CANADA LTÉE

Radio Shack

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 mars 1993

À Sainte-Rosalie

Deux passages à niveau rendus plus sécuritaires

Le gouvernement fédéral octroie 381 100$ pour rendre plus sécuritaires deux passages à niveau de Sainte-Rosalie.

■ **Roger Lafrance**

La députée de Saint-Hyacinthe-Bagot, Mme Andrée Champagne, a elle-même fait l'annonce de cette contribution financière le 1er mars dernier en présence des deux conseils municipaux de Sainte-Rosalie.

Depuis quelques années, les deux conseils ont fait des pressions pour diminuer les sifflements des trains et rendre plus sécuritaires les deux passages à niveau situés sur la route 224 et sur la rue Guy, là où se trouve la voie ferrée du CN.

Mme Champagne a annoncé que des barrières seraient installées au passage à niveau de la route 224 ainsi qu'un nouveau système d'avertissement aux deux endroits. Ce système réduira le temps d'attente requis lorsqu'un train approchera.

L'un des problèmes rencontrés à ces deux passages à niveau tient au fait que les feux clignotants se déclenchent trop rapidement, incitant plusieurs conducteurs à traverser la voie ferrée quand le train est suffisamment loin. Une telle pratique comporte cependant des éléments de dangers certains pour les conducteurs imprévoyants.

Le nouveau système tiendra compte de la vitesse du train et non seulement de la distance, ce qui réduira ainsi le temps d'attente.

Le maire de la Paroisse de Sainte-Rosalie, M. Jacques Beaudoin, a confié que le projet annoncé par le fédéral sécurisera grandement ces passages à niveau, d'autant plus que la circulation y est élevée.

En effet, pas moins de 18 trains et 5 000 véhicules traversent le passage à niveau de la route 224, qui conduit à Granby, alors que celui de rue Guy est emprunté par 20 trains et 1 500 véhicules.

La contribution de 381 100$ équivaut à 80% du coût du projet, le reste étant à la charge du CN. Même s'il s'agit d'équipements appartenant au secteur privé, le gouvernement fédéral subventionne de tels travaux qui visent améliorer la sécurité de la population.



Lors de l'annonce, la députée Andrée Champagne était encadrée des maires Jacques Beaudoin et Léon Plante, respectivement de la Paroisse et du Village de Sainte-Rosalie.

Bloc aféas

Cathédrale

L'assemblée des membres de l'Aféas Cathédrale se tiendra le mardi 16 mars, à 19 h 30, au local situé au 975, avenue de l'Hôtel-Dieu (sous-sol de la Cathédrale). Au programme: Artisanat et culture, un invité viendra parler de la rénovation des vieux meubles. Les personnes qui seraient intéressées à se joindre au groupe sont les bienvenues. L'Aféas de la Cathédrale invite aussi ses membres et amis à participer aux activités suivantes: le mercredi 31 mars, repas à la cabane à sucre Chez Constantin à Saint-Eustache (départ à 10 h, coût 25$); le jeudi 22 avril, participation à l'enregistrement de l'émission Les Anges du matin et magasinage au Carrefour de l'Estrie (départ à 6 h 45, coût 17$); du 26 au 28 avril, forfait à l'Auberge Estrimont (départ à 14 h); le samedi 19 juin, théâtre des Cascades à Pointe des Cascades (départ à 15 h 15, coût 36$ comprenant le transport, le repas et l'entrée au théâtre); du 25 au 27 juin, voyage à Saint-Michel des Saints (départ à 8 h).

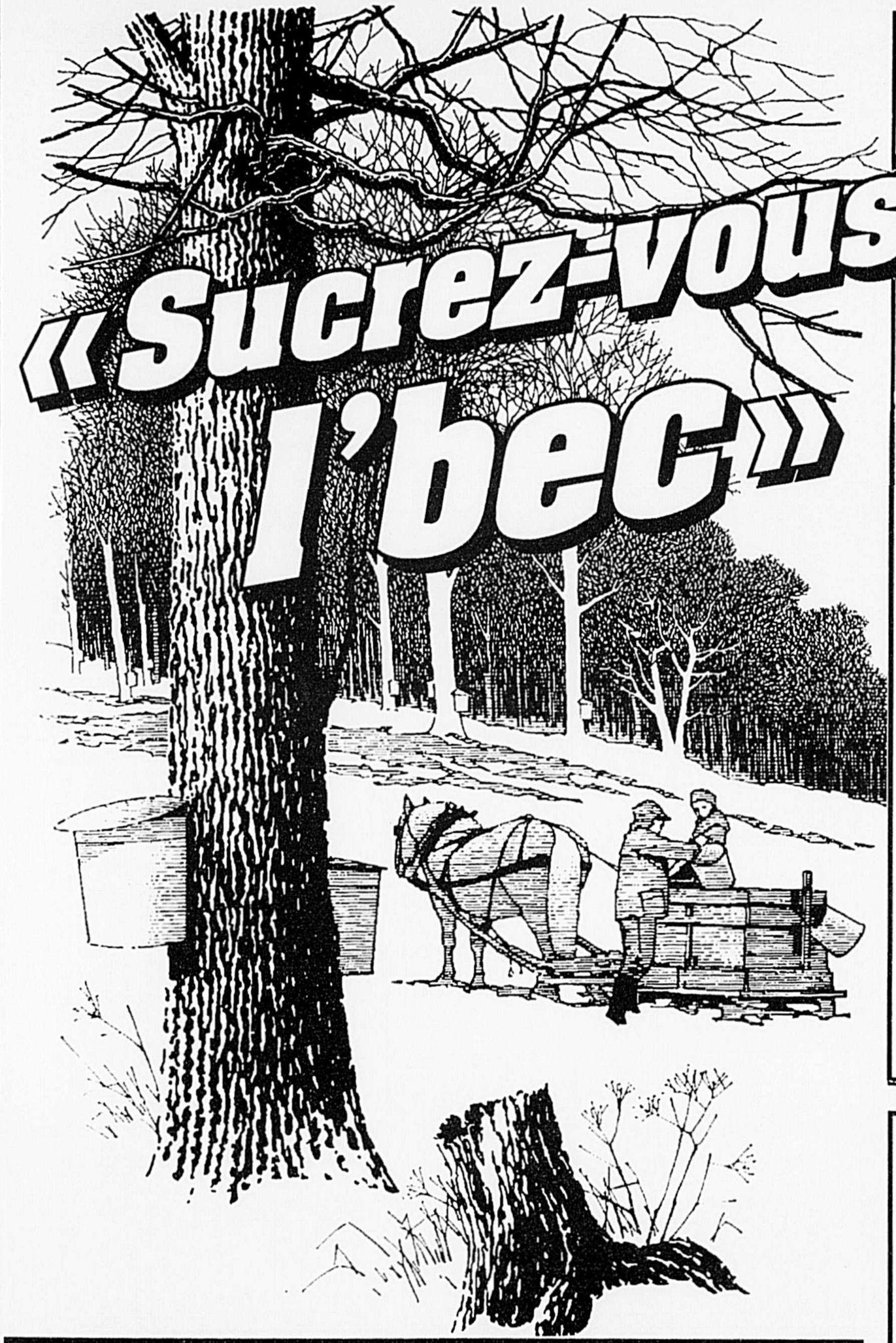
Tous les départs se font du 975, rue Hôtel-Dieu (sous-sol de la Cathédrale). Il est conseillé de réserver tôt. Pour plus d'informations, contacter A. Rainville au 799-4415, 773-3257 ou au 773-6665.

Commission scolaire de l'Argile-Bleue

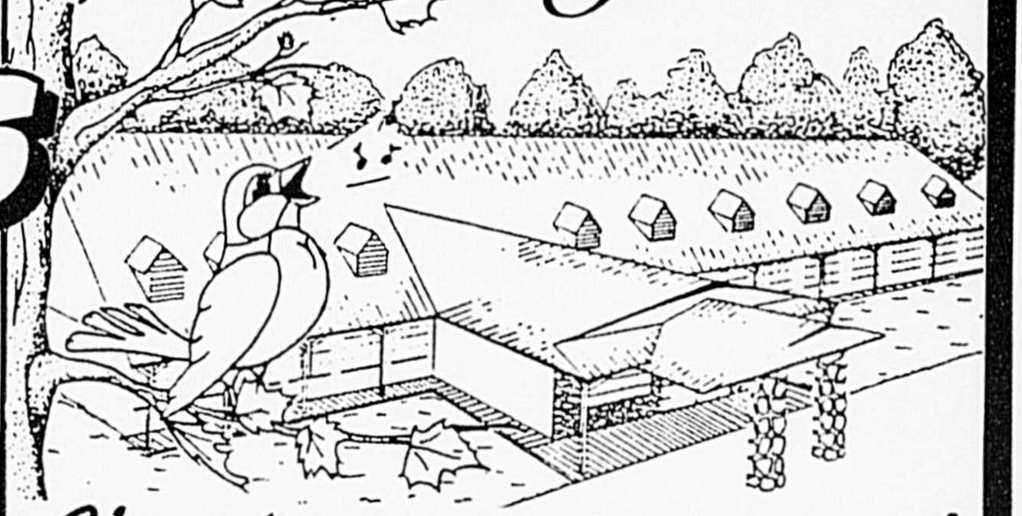
Dépistage pour le service de la pré-maternelle

La Commission scolaire de l'Argile-Bleue lance son opération "dépistage" destinée aux enfants qui auront 4 ans avant le 30 septembre 1993 et qui éprouveraient des difficultés de fonctionnement, que ce soit des problèmes de motricité ou de langage, des problèmes affectifs, ou autres. Cette opération vise à leur offrir, dès l'âge de 4 ans, un service qui permettra d'amoindrir leur retard de développement avant l'entrée en maternelle. Les parents, que ce service intéresse, peuvent communiquer avec Nicole Gravel, au Service des ressources éducatives de la Commission scolaire de l'Argile- Bleue (467-9323) au plus tard le 12 avril.





Le Rossignol inc.



C'est le temps des sucres !

OUVERT
DU MARDI AU DIMANCHE
du 28 février au 25 avril

Permis de la S.A.Q.

Une journée au Rossignol restera un souvenir inoubliable

Bienvenue à tous.

Autoroute 20 Sortie 105
30 Montée des 42 Ste-Julie, Québec J3E 1Y1

Pour informations
Tél.: (514) 649-2020
Fax: (514) 649-4366

La Cabane Familiale

Le temps des sucres 27 février au 25 avril

LAISE
La commère
" d'Entre chien et loup "
7 avril 1993

Contenant de tire gratuit

2119, route 139, Roxton Sud (514) 378-6881

REPAS À VOLONTÉ

Soupe aux pois	Salade au chou
Cretons	Tartes au sirop d'érable
Pain	Pouding au sirop d'érable
Marinades	Crèpes
Oreille de crisse	Pain doré
Omelettes au four	Oeufs dans le sirop d'érable
Jambon	Thé - café - lait
Patates rôties	
Fèves au lard	



Prix compétitifs

La Cabane Léveillée

Dégustez la tradition ...

Nous cuisinons pour vous, sur le poêle à bois, les meilleures recettes d'antan

La vraie cabane à sucre, quoi !



200 Montée Ste-Victoire, Sorel. Informations: (514) 658-6021 ou (514) 782-2306

BRASIERVIL



Réservez pour vos parties de sucre

Ouvert tous les jours à compter
de 11 heures a.m.
Prix spéciaux pour les groupes sur semaine
Fin de semaine: Danse continuelle
3425 Boul. Laurier - Ste-Madeleine

795-3481

Venez vous sucrer l'bec au

PAVILLON de L'ÉRABLE St-Jude

"15 minutes de St-Hyacinthe par la route 235 Nord"

DU 6 MARS AU 25 AVRIL:

- Repas de cabane servis à volonté
- Tire sur la neige
- Sleighride
- Orchestre

OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE

SPÉCIAL DU DIMANCHE
Prix familial 10$ chacun
Enfant 12 ans et moins 1/2 prix

Spécial pour groupe sur semaine

Réservation:
792-3553 - 792-3011

Un an après son ouverture

Quatre-vingt-un patients ont eu recours à la Maison Victor-Gadbois

Fonctionnant sans subvention gouvernementale, la Maison Victor-Gadbois a atteint dès sa première année ses objectifs en offrant support et accueil aux personnes vivant un cancer en phase terminale.

De passage au Courrier, M. Benoit Labonté et Mme Huguette Corbeil, respectivement directeur général et administratrice de l'organisme, ont confié que la Maison a accueilli 81 patients sur ses cinq lits disponibles l'an dernier.

■ **Roger Lafrance**

"On se veut le prolongement de la maison et non pas une succursale de l'hôpital," indique M. Benoit Labonté.

Située à Saint-Mathieu-de-Beloeil, la Maison Victor-Gadbois aide les patients à vivre convenablement leurs derniers jours, dans la dignité et la sérénité. Les installations reproduisent l'atmosphère familiale et permettent même à des membres de la famille de manger et de coucher à proximité de leurs patients.

"Les mourants, ce sont d'abord et avant tout des êtres humains qui le resteront jusqu'à la fin. C'est ce qui fait notre particularité," note M. Labonté.



Huguette Corbeil en compagnie de Benoit Labonté: "La Maison Victor-Gadbois se veut le prolongement de la maison et non pas une succursale de l'hôpital."

Bien sûr, le personnel infirmier veille 24 heures par jour sur les patients et dispose des équipements nécessaires à leur travail mais tout est camouflé pour donner l'impression d'une véritable maison.

"C'est surprenant lorsqu'on entre à la Maison, confie Mme Huguette Corbeil. On s'attend à une atmosphère lourde, à de la tristesse. Mais au contraire, c'est très serein et même rempli de gaieté."

L'an dernier, la Maison Victor-Gadbois a reçu 168 demandes d'inscription. L'organisme n'accueille que les cas les plus lourds, ceux qui n'en ont plus que pour quelques semaines à vivre. On vise tout particulièrement les malades qui sont toujours à leur domicile afin de libérer leur famille.

Des dons privés

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Maison Victor-Gadbois ne reçoit aucune aide gouvernementale. La seule aide obtenue l'a été pour la construction de l'édifice, un montant de 500 000$.

Selon M. Labonté, la Maison Victor-Gadbois ne rencontre aucun programme à cause de son approche innovatrice. Une seule autre résidence du genre existe au Québec, la maison Michel-Sarrazin à Québec. Cependant, déclare M. Labonté, des pourparlers sont en cours avec le ministère de la Santé et des services sociaux pour trouver une solution.

L'organisme vit donc grâce à des dons privés et d'organismes, et des activités de financement. Son budget 1993 se situe à 600 000$ et on croit être en mesure de l'équilibrer. Sans augmenter ses budgets, l'organisme a réussi à ajouter un 6e lit pour recevoir davantage de patients. De nouveaux fonds permettraient d'ouvrir les deux autres lits disponibles de la Maison.

Si on réussit à accueillir tant de patients avec si peu, c'est surtout grâce aux 105 bénévoles qui ont offert 22 000 heures de bénévolat l'an dernier. Des personnes qui s'occupent d'un peu de tout, tel l'entretien ou le soutien aux malades, mais qui peuvent aussi apporter un support aux familles vivant le deuil. Chaque bénévole reçoit une formation spéciale de 40 heures.

La Maison Victor-Gadbois accueille des patients de partout en Montérégie.

L'an dernier, cinq patients provenaient de la région de Saint-Hyacinthe.

voyages EN DIRECT ST-HYACINTHE

CIRCUIT MAROC

EN SEPTEMBRE
(2 sem.)

Départ de St-Hyacinthe avec accompagnateur et guide

CIRCUIT DES 8 VILLES IMPÉRIALES (3 repas par jour)

+

1 SEMAINE À AGADIR - sur la plage (2 repas par jour)

Hôtels 4☆

SOIRÉE D'INFORMATION

Mardi 16 mars à 20 h 00

au

Restaurant Café de la Gare (sous-sol)

1090 Laframboise, centre-ville
S.V.P. Confirmer votre présence
au 771-2244

Séance vidéo + représentant du Maroc sur place

VOYAGES TAM INTERNATIONAL INC.

royal air maroc

PROJET PIPELINE SAINT-LAURENT
PORTES OUVERTES

Le Pipeline Saint-Laurent qui doit acheminer des produits pétroliers raffinés entre Saint-Romuald et Montréal-Est passerait sur certains terrains situés dans les municipalités de Saint-Eugène, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Rosalie, Saint-Simon, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Charles-sur-Richelieu, Sainte-Marie-Madeleine, Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Sainte-Julie, Boucherville et Montréal-Est.

Pipeline Interprovincial (Québec) Inc. invite le public à prendre connaissance du projet au cours d'une journée portes ouvertes.

Hôtel de ville
Salle Pierre-Viger
500, rue de la Rivière-aux-Pins
Boucherville
le 21 mars 1993
de 11 h à 18 h

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec madame Deanna Drendel au 1 800 263-9022 (sans frais).

Pipeline Interprovincial (Québec) Inc.

GRILLE MYSTÈRE

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

#6

D	E	P	E	N	S	E	T	N	E	M	E	L	E	S
L	I	E	S	N	O	C	A	F	T	M	U	T	E	I
E	C	H	O	I	S	I	F	U	I	E	E	C	E	C
V	L	I	S	T	E	I	T	R	S	H	C	A	R	E
U	B	I	X	O	C	I	P	U	C	A	E	I	U	R
O	D	I	C	A	M	M	N	A	A	C	G	Q	T	P
R	R	N	C	A	O	M	R	G	N	C	I	E	A	E
P	I	E	E	C	F	E	E	A	U	X	E	R	N	C
L	T	N	D	V	G	E	N	L	O	R	T	R	O	E
T	A	A	E	U	F	N	X	T	I	O	G	M	P	R
N	T	B	L	T	O	I	R	P	U	T	P	I	E	I
E	E	I	U	D	B	O	C	T	O	O	U	M	T	R
G	E	T	R	S	P	O	R	O	S	S	M	N	E	E
R	V	O	T	R	E	T	U	E	N	O	E	N	I	U
A	N	O	S	I	A	R	E	G	N	A	D	R	E	G

ATTENTION: tirage 15 mars 1993 à 10h am.



REMISE DU PRIX DE LA GRILLE-MYSTERE #4

Madame Lucie Chagnon du 5080 Gouin #2 à Saint-Hyacinthe reçoit son prix de 100$ en bons d'essence Shell des mains de M. Vianney Théberge, rédacteur en chef adjoint au journal Le Courrier.

GAGNANTE DU 4e TIRAGE

M. Philippe Gazaille
1160 Bourdages Nord
St-Hyacinthe

Félicitations!

Solution du 4e tirage: CRÉANCIER

INDICE: ***Fort pratique dans une armoire.***
(8 lettres cachées)

A
abuser
accès
achète
argent

C
choisi
cite
composé
comprimé
conseil
crue

D
danger
date
dépense

E
efficace
élément
état
expose

F
facile
façon

G
guérir

I
ingurgité
inutile

L
liste

N
nature
nocif
nommer

O
obtenir
ordonnance

P
partout
poser
précaution
précis
prix
prouve

R
raison
régulier
rend

S
seul
somme

T
toxique
trop

U
usage

V
vendu
votre

Le mot mystère est: _____

À GAGNER:
75$ d'essence
+25$ si le (la) gagnante(e) est abonné au Courrier

Retournez la page entière à:

CONCOURS GRILLE-MYSTÈRE
Le Courrier de St-Hyacinthe,
655, ave. Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qc.
J2S 5G4

S.V.P. Mettre votre page réponse dans une enveloppe si vous venez la déposer à nos bureaux.

Nom: _____
Adresse: _____
Municipalité: _____
Code Postal: _____ No. Tél.: _____
Abonné: ☐ Oui ☐ Non
No. Reçu (si disponible) _____
Nom du dépositaire où ce Courrier a été acheté _____

Règlements du concours

1 - À compter de son édition du 2 février 1993, Le Courrier de St-Hyacinthe publiera une grille-mystère tous les mardis, durant 13 semaines, dans le cadre de son concours de la Grille-Mystère.

2 - Les dates de parutions des différentes grilles-mystère pour la promotion sont: les 2, 9, 16, 23 février, 2, 9, 16, 23, 30 mars, 6, 13, 20 et 27 avril 1993.

3 - Dans chacune de ces éditions, une grille-mystère différente sera publiée dans son entier (grille et mots).

4 - Pour être éligible au tirage hebdomadaire, il faut trouver le mot mystère et faire parvenir cette réponse au Courrier de St-Hyacinthe, sous le nom de Grille-Mystère, 655, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G4. La réponse peut être envoyée par la poste ou déposée à nos bureaux.

5 - Les participants ont jusqu'à minuit, le vendredi suivant la parution de la grille pour nous faire parvenir leur réponse. Les dates limites pour participer sont: les 5, 12, 19, 26 février, 5, 12, 19, 26, mars, 2, 9, 16, 23, et 30 avril.

6 - Il y aura un gagnant par semaine. Le gagnant sera choisi lors d'un tirage effectué parmi les réponses reçues. Seules les réponses de la grille de la semaine sont éligibles pour le tirage de cette semaine.

7 - Les tirages auront lieu dans l'édifice du Courrier, chaque lundi à compter de 10h00 et ce pour les treize semaines que durera la promotion. Toute personne voulant y assister sera la bienvenue.

8 - Chaque réponse doit obligatoirement être accompagnée de la PAGE ORIGINALE du Courrier de St-Hyacinthe sur laquelle apparaît la grille-mystère. Aucun fac-similé et aucune photocopie ne seront acceptés.

9 - On peut participer autant de fois qu'on le désire à condition que chaque réponse soit accompagnée de la page de la grille-mystère de la semaine.

10 - La première bonne réponse tirée au hasard parmi les envois reçus pour la période du tirage et satisfaisant à toutes les conditions du concours vaudra à son auteur le prix de la semaine. Les chances de gagner un prix sont proportionnelles au nombre de participants au concours. Le journal Le Courrier est imprimé à un maximum de 15 000 exemplaires par semaine.

11 - Il y a 13 prix de 100$ en bons d'essence, un prix par tirage, qui devront être acceptés tels quels. Les prix sont remis de la façon suivante. 75$ en bons d'essence est remis à la personne gagnante du tirage. Si cette personne est abonnée au Courrier, elle recevra 25$ en bons d'essence supplémentaire. Si elle n'est pas abonnée au Courrier, 25$ en bons d'essence sera remis au dépositaire du Courrier qui a vendu la copie du journal à la personne gagnante. Les noms des gagnants seront publiés dans le Courrier.

12 - Ne sont pas éligibles au concours, tous les employés, les représentants de D.B.C. Communications Inc. ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés.

13 - Les prix devront être réclamés au plus tard à minuit le 31 août 1993.

14 - Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été payés à la Régie des loteries du Québec. Tout litige concernant le conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries du Québec.

15 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

TILDEN
LES PNEUS BERNARD LTÉE
St-Hilaire 467-3688 | Boul. Laurier | St-Hyacinthe 773-1313
Consultez pour votre sécurité !
St-Hilaire 467-3688
Boul. Laurier, St-Hyacinthe
773-1313
Shell
Membre de l'Association des spécialistes du pneu du Québec
Les Spécialistes du BON PNEU au BON PRIX

ÉDITORIAL

Un cocktail explosif!



Pierre Bornais

Triste ironie comme il en arrive parfois, alors même que la Régie de l'assurance automobile présente des statistiques fort encourageantes sur la baisse des décès imputables aux accidents routiers, un carambolage monstre se produit. Deux personnes sont mortes mais plusieurs autres ont échappé par miracle à une véritable catastrophe.

Ce n'est pas le premier ni le dernier incident de la sorte à se produire sur l'autoroute Jean-Lesage. Et à chaqueoccasion, des questions sont posées qui demeurent trop souvent sans réponse.

Cette fois-ci, le brouillard et les camions lourds semblent avoir concocté un cocktail explosif qui a causé mort d'homme. Mais ce ne sont pas les seuls éléments en cause.

L'autoroute Jean-Lesage est devenue une infrastructure désuète et dépassée. Construite en d'autres temps, elle doit recevoir une circulation beaucoup trop lourde et beaucoup trop dense pour que les conditions essentielles à la sécurité des usagers soient garanties.

Il ne faut pas oublier aussi les habitudes de conduire de tous les Québécois, sans exception ou presque et quel que soit le genre de véhicule qu'ils conduisent.

Les principes fondamentaux de la sécurité routière sont régulièrement bafoués par des conducteurs imprudents et pressés d'arriver nul ne sait où.

Sans parler de la nécessaire adaptation aux conditions climatiques qui, dans un pays nordique comme le nôtre, sont souvent changeantes et réservent de mauvaises surprises.

Et pour compléter, les fameux camions lourds qui, au fil des ans, deviennent de plus en plus nombreux et, parfois, de moins en moins sécuritaires.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les photos du carambolage du 3 mars pour constater combien de ces éléments ont été réunis; avec les résultats que l'on connait.

Il devient urgent que les autorités responsables adoptent des programmes d'intervention énergiques pour redonner aux usagers de l'autoroute non seulement un sentiment, mais une réelle sécurité.

Pour ce faire, il faudra agir sur plusieurs fronts.

D'abord, auprès des camionneurs et autres conducteurs de véhicules lourds pour faire respecter en tout temps les limites de charge et de vitesse.

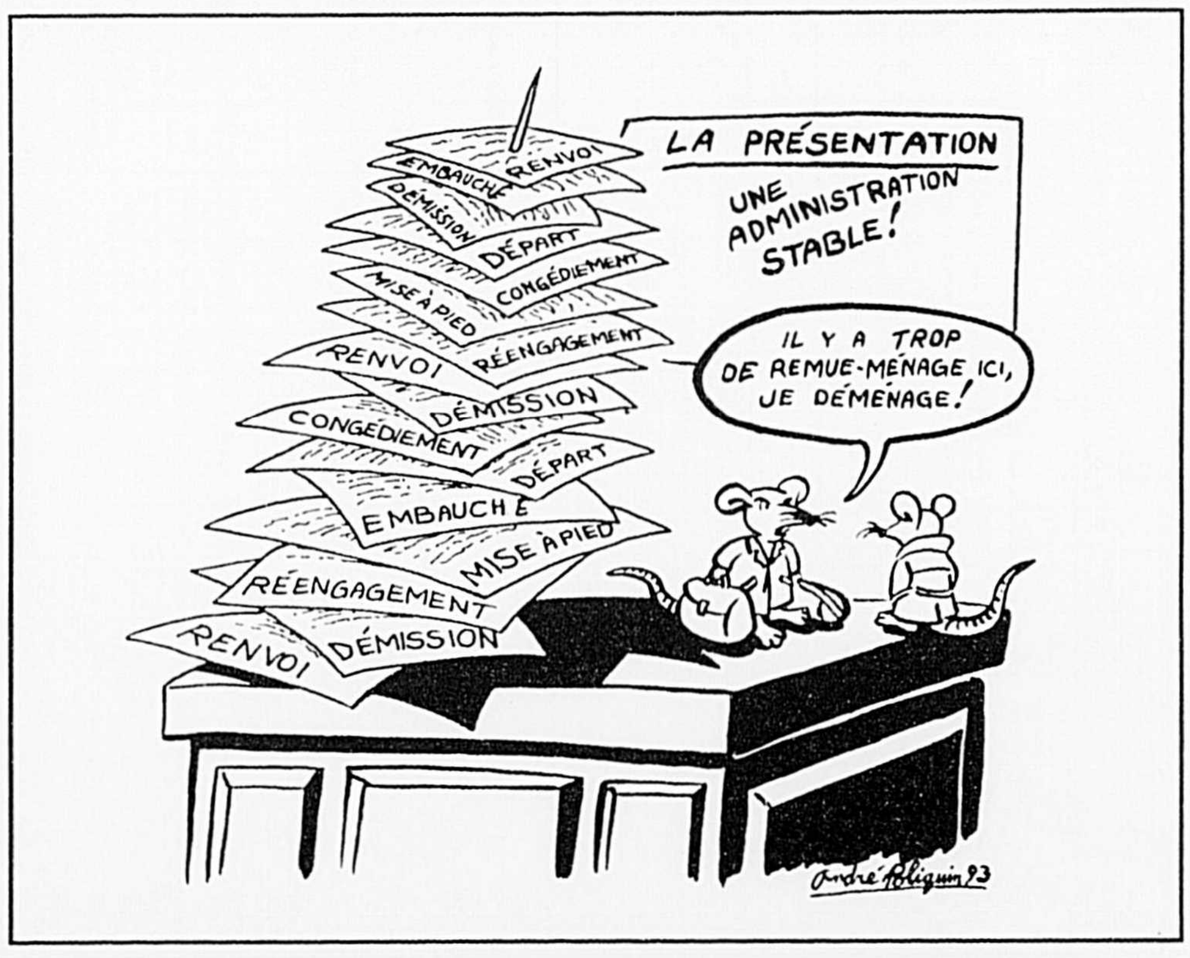
Ensuite, auprès des automobilistes en général pour contrer les mauvaises habitudes dont les manifestations sont de plus en plus nombreuses.

Et enfin, sur l'autoroute même.

Lorsque les conditions climatiques l'exigent, il faudrait empêcher toute circulation routière le temps requis pour éviter la répétition de catastrophes du genre. Pour y arriver toutefois, il faudrait une souplesse d'intervention qui manque cruellement à tous les présents niveaux d'intervention.

Lorsque la brume du 3 mars est apparue, personne n'a cru bon de prendre les moyens pour fermer la route tant et aussi longtemps que dureraient les conditions climatiques défavorables.

Ils étaient nombreux à toutefois ramasser les pots cassés!



EN MARGE

Et si le prochain premier ministre du Canada était une femme?

Dans la foulée des discours entourant la Journée internationale des femmes, la suggestion est pertinente.

Elle va dans la marmite de la "Campbell-manie" qui voit déjà la ministre Kim Campbell succéder à Brian Mulroney comme chef du Parti conservateur.

Les Libéraux, ne voulant pas être en reste, pourraient renier l'apôtre Chrétien pour remettre les commandes de leur parti à la très populaire Sheila Copps.

Quant au Nouveau Parti Démocratique, il a été le premier, à la fin des années 1980 à s'élire "une cheffe". Rares sont les Canadiens qui ne connaissent aujourd'hui la très respectée députée Audrey McLaughlin.

Mais notre système parlementaire est ainsi fait, qu'il faut d'abord élire le plus grand nombre de députés d'un Parti pour asseoir son chef sur le trône de Premier ministre...

Que toutes les Kim, Sheila, Audrey, Diane ou Yvette de toutes les circonscriptions du pays se lèvent!

Le Taciturne

COMMENTAIRES

Et s'il y avait eu blessure?



Michel Lamarche

Le hockey est notre sport national, la passion des Québécois, et celle de bon nombre de Maskoutains. Et lorsque l'on parle de passion, quelques fois suit l'exagération.

Comme par exemple, le fait de lancer sur la glace des objets qui n'ont rien à voir avec la petite rondelle noire que cherchent à s'emparer les dix joueurs qui se trouvent sur la patinoire en même temps.

Évidemment, un verre de coke ou de houblon peut se tolérer, mais il y a toute une marge avec une poubelle. Et il semble que les Maskoutains soient devenus des experts dans le lancer du contenant à déchets.

Si l'on recule il y a une vingtaine d'années, il était fréquent de voir des employés du Forum de Montréal se promener avec leurs pelles pour ramasser les objets lancés par les spectateurs.

Après trois buts du même joueur, ils manifestaient leur joie en sacrifiant leurs chapeaux; lorsque la mauvaise humeur les envahissait, c'était les programmes à 0,25$.

Ces deux types d'objets ont un point en commun: ils n'auraient même pas fait mal à une mouche. Mais une poubelle! Surtout si elles ne sont pas faites de plastique ou de carton!

Est-ce que ça va prendre une blessure pour réaliser que de tels gestes sont carrément stupides?

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Directeur général et éditeur: Denis Lacasse

Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Rédacteur en chef adjoint: Vianney Théberge

Journalistes: Madeleine Pion, J.-Marie Fontaine, Michel Lamarche

Secrétaire: Josée Bachand

Photographie: Photo P.P.M. (Robert Gosselin, Patrick Deslandes)

Caricaturiste: André Poliquin

Directeur technique: Normand Gonneville

Administration: Louis Norris, contrôleur

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Directeur de la publicité: Danielle Vary

Publicitaires: Paul Paradis, Norbert Saint-Martin, Gérard Leblanc, Michel A. Chagnon, Francine Champagne

Adjointe aux ventes: Danielle Lemieux

Secrétaire: Linda Douville

le réseau Select — Les journaux Select du Québec

Les Hebdos régionaux — Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone

Atelier Syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
à l'extérieur du Canada, 160$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

LETTRES OUVERTES

La Maison Le Passage sera fermée si la subvention n'est pas accordée

M. Marc-Yvan Côté
Ministre de la Santé
et des Services sociaux

Monsieur le Ministre,

Le 10 février 1993, vous informiez le Conseil d'administration de la Maison Le Passage (Saint-Hyacinthe), de votre refus de subventionner l'organisme pour l'année 1993-94. Cette décision, tout en allant à l'encontre de votre projet de réforme des services sociaux, met en péril à court terme, la survie de cette ressource communautaire d'hébergement-accompagnement pour les jeunes, garçons et filles, de 12 à 18 ans.

Cette décision m'amène à vous demander s'il existe une logique politique, s'il peut y avoir cohérence entre la pensée politique et l'action sociale et communautaire?...

"Au niveau des organismes communautaires, le Ministre entend: - retenir en priorité les projets communautaires novateurs ayant pour buts de venir en aide aux enfants et à leur famille, ainsi qu'aux jeunes aux prises avec des difficultés d'intégration sociale."

"Afin d'éviter le placement en institution le Ministre entend: - encourager la mise sur pied de ressources alternatives d'hébergement temporaire pour les jeunes, axées sur la réinsertion sociale en privilégiant la réinsertion scolaire ou l'intégration en milieu de travail."

La Maison Le Passage est un organisme communautaire, issu de la Table de Concertation Jeunesse Maskoutaine (30 organismes) et membre du Regroupement des Maisons d'hébergement du Québec (R.M.H.Q.). Incorporé en juin 1989, l'Assemblée générale de fondation s'est tenue la même année. Au cours des deux années qui suivirent et après avoir clairement identifié les besoins, de nombreux bénévoles, intervenants communautaires et professionnels, ont consacré des milliers d'heures à l'actualisation d'une telle ressource. Les communautés religieuses se sont mobilisées financièrement et en ressource humaine de concert avec les organismes du réseau des Affaires sociales et d'autres organismes communautaires.

Depuis octobre 1991, la Maison Le Passage offre des services de prévention du décrochage scolaire, des fugues, de l'abus des drogues, de la délinquance, de la prostitution et du suicide chez les jeunes.

Au cours des 18 derniers mois, 120 garçons et filles, d'une moyenne d'âge de 15 ans y ont été hébergés et accompagnés pour des périodes d'une journée à 30 jours. De ce nombre, 70% des jeunes qui se trouvaient en difficulté relationnelle *temporaire* avec le milieu familial, scolaire et communautaire, ont réintégré leur milieu naturel évitant ainsi de subir un plus grand traumatisme familial et une prise en charge onéreuse pour l'État...

Cette ressource novatrice vous est offerte M. le Ministre, sur un plateau d'argent. Le Conseil d'administration de sept membres gère un budget annuel d'environ 140 000$ dont 100 000$ sont affectés à la masse salariale. Notre demande de subvention pour 1993-94 est de l'ordre de 90 000$ soit l'équivalent du coût du placement de deux jeunes en centre d'accueil. Y a-t-il, M. le Ministre, une logique politique?

La Maison Le Passage a fait ses preuves et son action est conforme en tous points à l'esprit de votre projet de réforme, votre testament politique.

Concrètement, le refus de subventionner l'organisme et la cessation des opérations à court terme entraîneront pour les familles de Sorel à Granby et de Saint-Bruno à Acton Vale, plus de décrocheurs, plus de fugueurs, avec comme conséquences possibles, l'abus de drogues, la délinquance, la prostitution et le suicide.

La fermeture de la Maison Le Passage signifiera plus de signalements et des coûts financiers de beaucoup supérieurs aux 90 000$ demandés. En ces temps de compression budgétaire, y a-t-il une cohérence entre le discours politique et l'action communautaire?

Robert Jacques
président du Conseil
d'administration

Salut Rigolait, as-tu vu Hilaire?

C'est la question que je me suis posé le vendredi 26 février dernier au Marché des Rois (Provigo) lorsque j'ai constaté la présence d'une mascotte dans le rayon des produits laitiers et de... l'absence des produits Mont Saint-Hilaire.

D'abord amusé, je me suis senti inquiet par la suite, en réfléchissant sur l'importance d'acheter des produits d'ici. Sealtest a littéralement pris tout l'espace au détriment d'une laiterie locale.

Est-ce une question de prix? Est-ce l'effet d'un changement de politique en matière d'approvisionnement des détaillants en alimentation? Pourquoi n'offrir qu'une seule marque de commerce?

En tant que consommateurs, nous avons un pouvoir: acheter ou pas. En exigeant et en choisissant des produits locaux ou régionaux, nous assurons une partie de la survie économique et des emplois de notre région. Dans le domaine de l'alimentation, nous avons la Laiterie Mont Saint-Hilaire, le pain du Syndicat Ouvrier, le Miel Gauvin entre autres. C'est envers ces marques que nous devons témoigner un intérêt et une demande, quitte à débourser quelques sous de plus. C'est un investissement.

En bout de ligne, quand mon regard croisera la silhouette d'une mascotte dans l'avenir, au lieu d'être amusé, j'essaierai de voir si on ne tente pas de "m'en passer une" en douce.

Yvan Pion
Saint-Hyacinthe

Fête sur la rivière

Félicitations à la Ville de Saint-Hyacinthe et merci aux bénévoles, de nous donner la chance de profiter des joies de notre hiver, en pratiquant le merveilleux sport du patinage et à la foule d'activités gratuites spécialement organisées pour la fin de semaine de la fête sur la rivière. Quelle excellente occasion pour resserrer les liens familiaux, et connaître ses voisins; en les invitant à cette fête sur la rivière. Et, quelle agréable sensation après la balade en traîneau ou autres activités de se réunir avec parents, voisins et amis chez-soi autour du feu en dégustant un breuvage chaud.

Je désire apporter une suggestion à cette fête; celle d'inviter tous les citoyens qui habitent les deux côtés de la rivière, le long du parcours de l'anneau de glace, à garder vos sapins et décorations de Noël illuminés lors de la soirée au clair de lune. Cette invitation pourrait s'étendre à toute la population maskoutaine. Nous verrions alors, durant cette fin de semaine, des milliers de petites lumières s'ajouter aux milliers de sourires que l'on rencontre sur la rivière.

Viviane P. Cloutier, Maskoutaine et adepte du patin sur la rivière

La carrière de Saint-Hugues: au-delà du site d'enfouissement...

Dans Le Courrier du 23 février dernier, on publiait une entrevue avec M. Yves Mailhot, porte-parole d'Écologestion. Suite à cet article, nous, du Regroupement qualité de vie Saint-Hugues, aimerions faire connaître notre point de vue sur l'avenir de la carrière Saint-Hugues.

Rappelons les faits: au printemps 1992, Écologestion Maska Inc. soumettait un premier projet de site d'enfouissement et de traitement de déchets au Conseil municipal de Saint-Hugues. Les citoyens de Saint-Hugues, par le biais d'une pétition signée par plus de 380 personnes en avril 1992, s'opposaient massivement à ce projet. En mai 1992, le Conseil municipal de Saint-Hugues adoptait une résolution (no 92-103) rejetant la demande d'Écologestion. Faisant fi de l'opinion des premiers concernés, Écologestion Maska Inc. récidive. Elle s'adresse cette fois à la Régie, offrant à nouveau son site envers et contre tous.

Nous nous opposons fermement à ce projet pour les raisons suivantes. Nous devons, en premier lieu, rappeler à M. Mailhot que la carrière de Saint-Hugues dissimule une importante réserve d'eau potable. En effet, l'un des problèmes reconnus par la Régie, dans l'éventualité de la réalisation d'un site d'enfouissement à cet endroit, est qu'il faudrait pomper l'eau qui recouvre une partie du site, la carrière partiellement inondée. Aucune toile géodésique, aucune technologie aussi avancée soit-elle, ne peut protéger les résidents de Saint-Hugues contre une éventuelle contamination de cette eau par la décomposition des déchets (dont l'un des "légers" inconvénients est l'émission de gaz hautement toxiques). Deuxièmement, il est d'ores et déjà reconnu que la Régie d'aqueduc Richelieu Centre qui dessert 60% de la population de Saint-Hugues, ne peut étendre ses services au 40% de la population qui dépend des réserves d'eau souterraines. Celles-ci sont situées notamment à l'Est de la municipalité, là où Écologestion désire installer un site d'enfouissement...

Faut-il préciser que le nombre d'emplois créés sera extrêmement restreint. Les centres de triage, de recyclage et d'enfouissement sont aménagés conformément aux plus récentes technologies conçues pour limiter l'intervention humaine au strict minimum (ce qui par ailleurs, aux dires du président de la Régie, justifierait l'octroi de contrats dits "clé-en-main" - contrats qui à notre avis diminue les possibilités de contrôle public de la gestion au profit des intérêts privés).

Enfin, l'arrivée d'un nouveau payeur de taxes: a priori, un argument qui peut sembler intéressant. Même si le projet visait à recevoir uniquement des produits de la région maskoutaine (ce qui n'est pas le cas, nous en avons déjà parlé), l'achalandage des camions causera une dégradation précoce de la chaussée. Les coûts d'entretien et les perpétuels frais de réparation auront vite absorbé la "manne" obtenue de ce nouveau "payeur" de taxes.

Contrairement à ce que disait M. Mailhot, il y a bien peu d'avantages à être l'hôte d'un site de traitement et d'enfouissement de déchets. Mais il a raison lorsqu'il parle de la réalité des déchets à laquelle il faut faire face. Charité bien ordonnée commence par soi-même: la carrière de Saint-Hugues repose sur une nappe d'eau potable. L'enfouissement de déchets comporte un risque très élevé de contamination du sol et des eaux souterraines. Si l'eau des puits des résidents de cette région de Saint-Hugues est contaminée, ils n'auront plus d'eau (point final).

Paul-Yves Coulombe
président
Regroupement qualité
de vie Saint-Hugues

Une lettre du ministre Ryan qui soulève des interrogations

M. Le Premier Ministre du Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Objet: Blâme du ministre des Affaires municipales
à la municipalité de La Présentation

Monsieur le Premier Ministre,

Les événements des derniers temps nous portent à croire qu'il y a eu collusion entre de hauts fonctionnaires des Affaires municipales, certains membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine et certains ex-élus du conseil municipal de La Présentation dans le seul but de discréditer notre municipalité en vue des audiences prochaines sur les demandes de pouvoirs additionnels de la régie.

Tout nous laisse croire que les plaintes visant à blâmer notre administration soumises au ministre Ryan n'ont pas été sérieusement étudiées et n'ont sans doute pas subies les vérifications d'usage dans ce genre de dossier par M. Ryan.

Dans les circonstances, nous vous demandons de suspendre ces audiences publiques et de commander une enquête publique et indépendante visant à faire la lumière entourant toute cette affaire, ceci pour le bien de cette régie.

André Paquette,
président du Comité des citoyens
et citoyennes de La Présentation

CONCORDE AUTOMOBILE (1990) LTÉE ST-HYACINTHE

Concorde Automobile (1990) Ltée

GM

Nous voulons vous faire voyager en toute quiétude.

Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

Partout au Canada et aux États-Unis, 365 jours par année, 24 heures sur 24, que vous conduisiez une Geo, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac ou n'importe quel camion léger Chevrolet 93, en cas de pépin, vous pourrez toujours compter sur l'assistance GM. Et ce, pendant 3 ans ou 60,000 km, selon le premier échéant. En appelant un numéro sans frais vous attendrez l'aide d'un conseiller ou du secours sur place immédiatement.

Chez Concorde la satisfaction de la clientèle est l'affaire de chacun des membres de l'équipe.

1993

Un produit de grande valeur, acheté ou loué chez un concessionnaire dont la satisfaction de sa clientèle est au tout premier rang à l'échelle nationale selon rapport officiel du manufacturier GM.

En vedette présentement chez Concorde Automobile

Les Léger-Paiement économisent



CAVALIER

169$

PAR MOIS*
SUR 36 MOIS

C'est en plein le temps de profiter des économies et de tout l'équipement que vous offre la Cavalier VL 4 portes 1993.
- Moteur 4 cylindres de 2,2 L
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS)
- Verrouillage automatique des portes
- Carrosserie en acier galvanisé
- Garantie GM TOTALMC de 3 ans/60 000 km** sans franchise

VOS CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS
CHEVROLET
Geo
Oldsmobile

Des prix défiant la compétition. Des rabais du manufacturier allant de 500$ à 2250$ selon les modèles ou marques spécifiques. Des taux de crédit et de location de débutant à 1,9% sur modèles spécifiques pour une durée limitée sont également en vedette présentement chez Concorde Automobile (1990) Ltée.

Pour l'achat ou la location contactez notre équipe des ventes

Qualité, Fiabilité, Durabilité, voila ce qui caractérise GM et Concorde Automobile



Marc Charest
Président directeur général



Guy Lincourt
Gérant des ventes



René Aubry
Gérant voitures usagées



André Many
Représentant des ventes



Grabriel Bessette
Représentant des ventes



Louis Morier
Représentant des ventes

LA MAISON AU SERVICE RECONNU

3003, Picard, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 1H2 (sortie 130 , route 20) **774-5336**